L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1669 - VENDREDI 25 FÉVRIER 2022 2,20 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232

RÉUSSIR LES TRANSITIONS AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

#ENSEMBLEONYARRIVERA

02/2022 – Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. **BETC**

Salon de l'agriculture

Les régionaux dans les starting-block



Après une interruption d'un an, la semaine qui vient marque le grand retour du Salon international de l'agriculture (SIA) à Paris, porte de Versailles. Tous les secteurs agricoles de France attendaient ce moment. En Côte-d'Or, dans la Nièvre et l'Yonne, les producteurs ont hâte de retrouver cette ambiance si particulière. Découvrez dans nos pages comment ils s'y sont préparés. *Pages 03, 04, 08, 12 et 13.*

Côte d'Or

› Reproducteurs charolais

Sur une belle dynamique



Nièvre

› Abattoir de Corbigny

Une solution présentée



Yonne

› Agrilocal 89

Deux rendez-vous en mars pour les acteurs de la plateforme



fendt.fr

FENDT



ENCORE QUELQUES MACHINES DISPONIBLES

Presses à balles rondes Fendt Rotana : Une forme systématiquement parfaite

Aujourd'hui Fendt vous propose simplement la meilleure presse à balles rondes du marché : la Fendt Rotana. Son pick-up sans chemin de came, son système d'entrainement double, son unité de coupe Xtracut ou encore son système exclusif HydoflexControl qui absorbe l'hétérogénéité des andains, sont les garants de l'efficacité reconnue à la marque Fendt.

Ets BUCHEZ MATERIEL AGRICOLE
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS



SPÉCIALISÉ RISQUES CLIMATIQUES et MÉTHANISATION

MONGIN Jean-Jacques
n° ORIAS 07009678

> **Professionnel en assurances agricoles depuis 28 ans**
> **Présent dès 7h00 le matin**
> **1 seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres**

6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) **Auxerre**
Tel. 03 86 72 08 38
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Aviva France devient abeille ASSURANCES

Sommaire

Côte d'Or

04 • Salon de l'agriculture : Un petit tour par Paname
05 • Festivités : La Fête du lait, six ans après
06 • Jeunes agriculteurs : La der pour Antoine Carré
07 • Reproducteurs charolais : Sur une belle dynamique

Nièvre

08 • Salon de l'agriculture 2022 : Maintenir les traditions
09 • Abattoir de Corbigny : Une solution présentée
10 • Transmission : Une vision commune
11 • Pose de capteurs : Une étude sur le terroir

Yonne

12-13 • Salon international de l'agriculture : Ils seront au Salon
14 • Agrilocal 89 : Deux rendez-vous en mars pour les acteurs et futurs acteurs de la plateforme
15 • Chambre : Flambée des coûts, ZNT, désertification des vétérinaires ruraux... Ce qu'il faut retenir de la session

Région

16 • Grandes cultures : L'adéquation offre-demande, une priorité pour le blé régional
17 • Syndicalisme : Tournée régionale FNSEA en Bourgogne Franche-Comté

Filières

18 • Cultures Lutte contre le charançon de la tige du colza : Le positionnement est déterminant
19 • Cultures Protéagineux de printemps : Sécuriser le potentiel avec les semis précoces
20 • Élevage Coûts de production : Des indicateurs de référence en forte hausse en viande bovine

Infos Services

21 • Économie et Gestion
22-23 • Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
30-31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédacteur en chef : Berty Robert - b.robert@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Abonnement annuel : 110 € - Prix au numéro : 2,20 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

LE TRI + FACILE

Morvan

La pléchie est de retour

La 14ème édition du Mois de la Pléchie va se tenir dans 31 communes du Morvan, à partir du 26 février. Le but est toujours le même : promouvoir une technique ancestrale de constitution de haies.



Photo Parc du Morvan

La pléchie est une vieille technique de réalisation de haies.

Derrière ce terme de pléchie, qui peut sembler énigmatique à beaucoup, se cache une technique ancienne et typiquement morvandelle de réalisation de haies. Ce mois est organisé par le Parc naturel régional du Morvan, en partenariat avec les mairies et/ou associations locales, l'association des Plécheux du Morvan, et le réseau de l'Écomusée du Morvan. Le but est de sauvegarder ce savoir-faire et le faire revivre pour des jardins privés, des sites touristiques, des lieux publics. Cette 14e édition s'achèvera le dimanche 22 mai par le bal de la pléchie, à la Grande-Verrière, en Saône-et-Loire (selon l'évolution des conditions sanitaires), reflétant l'esprit chaleureux et accueillant qui caractérise les ateliers de plessage morvandiau. Sur le mois qui débute le 26 février, 32 ateliers seront proposés dans 31 communes des départements de la Nièvre, de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne. Voici les prochaines dates à retenir :

- Mardi 1er mars, Ouroux-en-Morvan (58) : 9 h, au bord de l'étang, près de la Pêcherie
- Mercredi 2 mars, La Comelle (71) : 9 h, salle des fêtes.
- Samedi 5 mars, Chaumard (58) : 9 h, dans le haut du hameau de Huard.
- Samedi 5 mars, Étang-sur-Arroux (71) : 9 h, hameau de Montoy.
- Dimanche 6 mars, Sermages (58) : 9 h, salle des fêtes.
- Mardi 8 mars, Autun (71) : 9 h, route de Fragny, ferme de Montmain.
- Jeudi 10 mars, Arleuf (58) : 9 h 30, Théâtre gallo-romain des Bardiaux.
- Vendredi 11 mars, Glux-en-lenne (58) : 9 h, parking du Centre de recherches.
- Samedi 12 mars, La Machine (58) : 9 h, au lieu-dit La Meule face à la station d'épuration.
- Samedi 12 mars, Saint-Léger-Vauban (89) : 9 h, hameau du Bon Ru, n°20 route du Bon Ru.

Attention : les stages sont soumis au respect des règles sanitaires (masque obligatoire) et à l'évolution de l'épidémie de Covid-19. Pour tous les stages, l'inscription est obligatoire auprès du Parc au 03 86 78 79 00.

BERTY ROBERT

en bref

Groupama Les assemblées générales des caisses locales se tiennent actuellement

Pour Groupama Grand Est, la période des assemblées générales des caisses locales a débuté le 16 février et va se poursuivre jusqu'au 5 mai. Chaque sociétaire est invité à participer pour être informé des résultats de la mutuelle et découvrir les actions locales menées par les élus. Pour un sociétaire, c'est aussi l'occasion de prendre part aux débats, d'élire ses représentants et d'adopter des résolutions pour participer à la vie de la caisse locale. Après une édition 2021 organisée en distanciel en raison du contexte sanitaire cette année, les 250 assemblées générales sont organisées en présentiel sur les 12 départements de la mutuelle dans le plus strict respect des gestes barrières. Pour y assister, la réservation est obligatoire et le Pass vaccinal exigé. Groupama Grand Est c'est 4 500 élus et collaborateurs, sur le terrain, dans 175 agences ainsi que sur les sites basés à Chaumont (52), Dijon (21), Metz (57) et Schiltigheim (67).

la météo présentée par Dijon Céréales

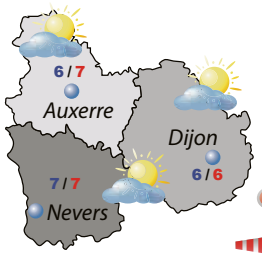
DIJON CÉRÉALES
MEMBRE DE ALLIANCE BFC

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 25 Février

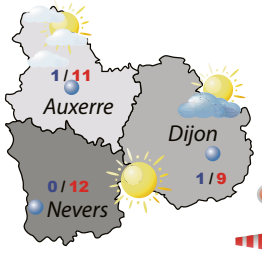


Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de nuages de beau temps.

T° mini : 5 à 7°C
T° maxi : 6 à 8°C
Vents : Nord-Est 10 km/h

Saint Roméo
Soleil : 07h40 - 18h28
Lune : 04h07 - 12h02

Samedi 26 Février



Beau temps
Une belle journée ensoleillée s'annonce, avec quelques cumulus de beau temps.

T° mini : 0 à 2°C
T° maxi : 10 à 12°C
Vents : Sud 10 km/h

Saint Nestor
Soleil : 07h38 - 18h30
Lune : 05h17 - 13h01

Dimanche 27 Février



Variable
Un ciel nuageux à couvert en perspective, avec de timides éclaircies localement.

T° mini : 0 à 2°C
T° maxi : 11 à 13°C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Sainte Honorine
Soleil : 07h37 - 18h31
Lune : 06h14 - 14h13

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 Février au Mercredi 2 Mars
bruine / couvert / bruine
Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini : 1 à 3°C T° maxi : 12 à 14°C

Du Jeudi 3 Mars au Dimanche 6 Mars
Un temps couvert et pluvieux s'annonce.
Vents : Ouest à 30 km/h
T° mini : 0 à 2°C T° maxi : 6 à 8°C

clin d'œil



Trait Auxois

En route pour la capitale

Cette année, ce sont huit animaux d'exception qui représenteront fièrement la race bourguignonne au salon de l'agriculture, dont cinq nés sur les terres de l'Auxois en Côte-d'Or.


Greta d'Oosthof.


Florelle d'Oosthof.

Le concours général agricole aura lieu mardi 1er mars en fin de matinée. C'est l'aboutissement des sélections établies tout au long de l'année, il récompense la meilleure jument, celle se rapprochant le plus du standard de la race. Les éleveurs ont à cœur de présenter leurs meilleurs animaux. Voici les juments sélectionnées.

L'élevage Dupaquier Posanges est cette année très bien représenté car trois des juments présentes sont nées chez eux ! Tout d'abord Galla de Posanges appartenant à Deborah Renon. C'est une jument de 6 ans de robe baie, c'est-à-dire que son poil est marron foncé et l'ensemble de ses crins ainsi que ses extrémités sont noirs. Ensuite, Idéale de Posanges appartenant à Dominique Bizot de Breaux. C'est une jument de 4 ans qui est également de robe baie. Depuis une petite année, elle fait ses premiers pas en attelage et traction avec son propriétaire pour promouvoir l'utilisation des chevaux de trait. Et enfin Gazelle de Posanges, bai également et âgée de 6 ans. Elle appartient au Gaec de Montrognon, à Hervé De Rose. Elle est née en terres auxoises mais aujourd'hui, elle effectue son rôle de poulinière dans le Puy-de-Dôme, à Romagnat. C'est d'ailleurs dans cette seconde région, après la Bourgogne, que l'on retrouve le plus de Trait Auxois.


Idéale de Posanges.

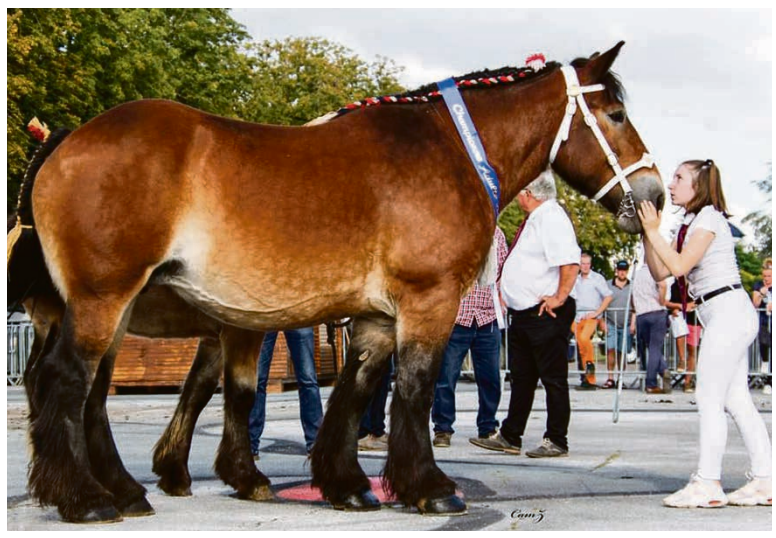
Seront également présentes deux juments issues de l'élevage d'Huilly, hameau d'Allerey, à Florian Bizouard. Flicka d'Huilly, 7 ans, appartenant à Léane Bizouard, de robe bai et Dolly d'Huilly, 9 ans, appartenant à Édouard Beurton de Censerey. Dolly sera la doyenne des représentantes auxoises cette année, elle sera également la seule jument de robe rouanne, c'est-à-dire que son poil est de couleur gris-blanc et ses extrémités sont noires. Avec le bai, ce sont les deux robes les plus communes de la race. Le standard tolère également la robe aubère, alezane et gris-fer.

Dans le département voisin, c'est Gwladyse de Branges appartenant au Gaec Flety de Monthelon en Saône-et-Loire qui sera présente. C'est de nouveau une jument baie de 6 ans. Elle a été débourrée à l'attelage et sous la selle il y a deux ans et elle va participer, en plus du CGA, au Trophée Montée jeudi 3 mars avec comme cavalière Alexandra Bailly. Elles seront en compétition face aux autres races de chevaux de trait présentes. Le Trait Auxois est très apprécié en loisir car son tempérament doux lui permet d'être utilisé par tous, dans n'importe quel environnement. C'est une véritable force tranquille !

Pour finir, seront présentes Florelle et Greta d'Oosthof, deux sœurs âgées de 7 et 6 ans qui travaillent avec leurs propriétaires Patrick Mille et Florence Paulais à Saint-Nazaire-sur-Charente, en Nouvelle-Aquitaine. Le Trait Auxois est un cheval polyvalent et en voici un bel exemple, les deux juments travaillent toute l'année, l'été c'est Florence qui propose des balades touristiques en calèche sur la plage de l'île Madame et l'hiver, Patrick reprend les rênes pour effectuer des travaux de débardage, de nettoyage des marais du Poitou ou bien encore des marchés de Noël. Ce sont d'ailleurs eux qui représenteront la race lors des Trophées d'utilisation en Simple et en Paire face aux autres races de trait.

L'Union nationale du cheval de Trait Auxois vous attend nombreux du 26 février au 6 mars, au cœur du hall 6 avec des présentations de race tous les jours mais aussi des animations près des boxes et du stand, ainsi que différentes compétitions tout au long de la semaine. N'hésitez pas à venir les voir !

ALEXANDRA BAILLY


Flicka D'huilly et Léane Bizouard


Galla de Posanges au concours national de la race à Semur-en-Auxois.


Dolly


Gwladyse de Branges.


Gazelle de Posanges.

Salon de l'agriculture

Un petit tour par Paname

François et Marine Lucand, éleveurs à Molphey, représentent la Côte-d'Or au concours charolais du salon de l'agriculture.



Ravissante, une génisse de deux ans, défilera sur le ring parisien jeudi 3 mars.

En 2014, 2015, 2017, 2018, 2019, 2020 et sous peu 2022 ! François Lucand prépare une septième participation au salon de l'agriculture. L'éleveur de Molphey, grand mordu de génétique, connaît le chemin par cœur pour se rendre à la Porte de Versailles. Il *« rempile »* une nouvelle fois avec le même entrain et le même enthousiasme. Sa fille Marine, salariée sur la ferme depuis l'été dernier, l'accompagne pour la première fois en tant que professionnelle. L'attention des deux Côte-d'oriens est portée sur Ravissante, sélectionnée par les membres de la commission le mois dernier. Cette superbe génisse de deux ans présente de belles qualités de race et commence plutôt bien sa carrière : son année 2021 a été couronnée par un premier prix au National charolais et le prix d'honneur junior de Semur-en-Auxois.

Ses parents ne sont pas inconnus au bataillon et répondent aux noms d'Impulsive et Jacquemard. Impulsive est une vache très bien indexée, dont la grand-mère paternelle Aubaine est elle-même montée à sept reprises à Paris. Jacquemard, taureau vendu à Cercy-la-Tour, a rejoint le Portugal il y a deux ans et vient de décrocher le titre national sur ses nouvelles terres. Ravissante fait partie du cercle très fermé des animaux qualifiés pour Paris : seules trois génisses de deux ans font en effet le déplacement. François Lucand aura les yeux rivés sur un autre animal, Nuremberg pour ne pas le citer, un taureau lui aussi né à Molphey et faisant lui aussi partie des 49 charolais sélectionnés pour cette édition. Ce petit-fils de Douve évolue désormais dans un élevage du département du Cher.

Seuls ambassadeurs

Le concours charolais se tiendra jeudi 3 mars de 13 heures à 16 heures. François et Marine Lucand seront les seuls éleveurs charolais qui représenteront la Côte-d'Or, des animaux des Gaec Baudot et Guenot n'étant que « réserves » cette année. *« C'est fort dommage, nous aurions préféré être plus nombreux, ne serait-ce que pour l'ambiance et passer de bons moments tous ensemble »*, confie le père de famille, qui ne garde que de bons souvenirs de ses anciennes participations : *« les échanges entre éleveurs sont toujours très enrichissants, tout comme à Cournon ou au Marault. Aller au salon est aussi une satisfaction personnelle, une reconnaissance pour l'élevage. Mon plus beau souvenir date de 2017, quand ma génisse Laurie s'était imposée. Nous n'avions pas manqué d'arroser cela en rentrant, en invitant beaucoup d'amis à la salle des fêtes de notre village. Pour la partie économique, oui, il y a des enjeux en se rendant à Paris, mais cela se raisonne sur le long terme. J'ai déjà été contacté à plusieurs reprises suite à différents prix obtenus là-bas. Cela m'avait notamment permis de vendre Palmyre, une autre génisse de deux ans, qui avait rejoint l'Écosse il y a quelque temps »*.

AG

Bichonnée

La préparation d'un bovin pour un tel concours se prépare sur plusieurs mois, pour ne pas dire sur une année entière. Ravissante est actuellement lavée une fois par semaine et reçoit une alimentation très complète. Une attention particulière est également portée sur le poil de cet animal d'environ 850 kg. Rien n'est laissé au hasard, la victoire se jouant parfois au moindre détail. Un bovin, sur place, doit aussi faire face à un environnement très bruyant : avant les concours de 2021 et pendant plusieurs semaines, les propriétaires de Ravissante lui avaient fait écouter beaucoup de musique à la radio…

Bovins laitiers

La première des quatre

Les éleveurs de Simmental se sont réunis pour leur journée d'études. Leurs homologues de la Prim'Holstein, de la Brune et de la Montbéliarde en feront de même prochainement.



Lors de la visite chez Thomas Cotiby.

Le syndicat des éleveurs de Simmental française a été le premier à organiser son assemblée générale 2022, le rendez-vous s'est tenu le 17 février au domaine du Pré du Chêne à Chevannay puis sur l'exploitation de Thomas Cotiby à Villy-en-Auxois. L'aide au génotypage a notamment été abordée lors de cette réunion. Le Conseil départemental a été remercié pour son soutien financier permettant de diminuer d'un tiers la facture initiale de 33 euros. Le syndicat accorde actuellement une aide similaire. *« L'éleveur ne dépense donc que 11 euros pour l'instant. Nous voulons inciter nos adhérents à utiliser cette technologie qui permet de repérer plus vite les meilleurs animaux, nous nous inscrivons pleinement dans le plan de massification lancé au niveau national »*, indique Michel Menestrier, président du syndicat. Le salon de l'agriculture était aussi à l'ordre du jour avec la qualification de quatre vaches de Côte-d'Or : des animaux de l'EARL du Meix de Chêne, du Gaec Magnière, du Gaec du Creux Bleu et de Thomas Cotiby défendront ainsi les couleurs du département la semaine prochaine à Paris.

La visite d'exploitation organisée chez Thomas Cotiby n'était pas anodine. Comme évoqué dans une dernière édition de Terres de Bourgogne, ce jeune éleveur a réussi à repartir de l'avant après l'abattage total de son troupeau l'an passé. De nombreux éleveurs du syndicat n'ont pas hésité à lui vendre de bons animaux pour l'aider. *« Cette qualification pour le salon est d'autant plus belle, après tout ce qui est arrivé à Thomas. Cette solidarité entre éleveurs est remarquable »*, souligne Michel Menestrier, qui profite de l'occasion pour pointer du doigt la gestion de la tuberculose bovine : *« elle ne nous convient pas du tout, les indemnisations ont été d'un trop faible niveau. Autre point : de nombreux blaireaux auraient été retrouvés positifs dans les communes voisines, Aucune action concrète ni soutenue comme il se doit n'a été menée pour agir. Il semble plus facile de s'en prendre à nos vaches plutôt qu'à la faune sauvage, c'est bien dommage. Dans mon cas, j'ai réalisé trois abattages diagnostics et je ne sais même pas si je vais être indemnisé. Les vaches laitières ne figureraient plus dans le dispositif d'indemnisation »*. Le président, qui a salué l'arrivée de plusieurs jeunes dans le syndicat, s'est toutefois voulu très positif dans son intervention : *« il nous en faudra davantage pour nous faire baisser les bras. Il y a un très bon dynamisme dans notre équipe et c'est de très bon augure pour la suite »*. Ce rendez-vous a bien entendu été l'occasion de revenir sur les départs de Charles Aubry et Justine Millot. Un nouvel hommage leur a été rendu, cette journée leur a été dédiée.

AG

Festivités

La Fête du lait, six ans après

Le comice agricole et les JA de Saint-Seine-l'Abbaye préparent une nouvelle fête du lait.



Près de 6 000 personnes avaient participé à la dernière édition.

Elle ne s'était plus déroulée depuis 2016. La fête du lait revient dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye avec une édition programmée dimanche 15 mai à Fromenteau. Le comice agricole et les JA cantonaux sont à la baguette et communiquent déjà sur ce joli rendez-vous professionnel et festif. Des concours de vaches laitières, une mini-ferme, un marché de producteurs et une restauration avec des produits locaux sont notamment annoncés. *« Cette fois-ci sera la bonne après nos deux annulations de la fête de l'agriculture en 2020 et 2021 ! »*, prévient Antoine Duthu, président du canton JA. Près de 80 vaches laitières sont d'ores et déjà pressenties dans les concours en races Prim'Holstein, Simmental et Montbéliarde. La Brune, elle, sera en pleins préparatifs pour les Journées châtillonnaises. *« Les laitiers sont à l'initiative de notre organisation, cela fait très longtemps qu'ils ne sont pas sortis en concours, il y a une très belle motivation. Nous entendons même parler d'une centaine de vaches le jour J »*, poursuit Antoine Duthu. Le projet de mini-ferme rencontre lui aussi un gros succès avec de nombreux animaux déjà annoncés, dans plusieurs espèces. *« Pour le marché de producteurs, nous travaillons notamment avec le réseau Bienvenue à la ferme, tout est en train de se caler. En ce qui concerne la restauration, nous mettrons l'accent sur le local, avec vraisemblablement des cuisses de bœuf au déjeuner »*, ajoute le président JA. Le Bois des Mousses, brasserie installée sur la Zac de Saint-Martin-du-Mont, proposera de la bière blanche avec du houblon cultivé chez Julien Duthu, agriculteur à Saint-Seine-l'Abbaye. *« Une cuvée sera spécialement préparée pour cette fête du lait, ce sera l'occasion de venir la déguster »*, souligne le président des Jeunes agriculteurs, qui remercie Dijon Céréales pour le prêt de ses installations et également l'éleveur Éric Bolot, pour la mise à disposition d'une parcelle attenante aux infrastructures de la coopérative. *« La fête départementale 2021 devait déjà se tenir sur ce site, ce sera l'occasion d'y remédier et d'organiser un événement ici »*, termine Antoine Duthu.

AG

Il y sera



Florian Lamarche, éleveur à Turcey, sera présent à la fête du lait comme à ses habitudes. Ce coassocié du Gaec de la Goule (avec Cédric, son frère et Aymerick, leur cousin) devrait aligner entre cinq et sept vaches et génisses en races Prim'Holstein et Montbéliardes : *« Ce sera un plaisir de sortir nos plus beaux animaux et de retrouver le côté convivial de cette belle journée avec les collègues et amis. Nous aimons nous rendre à ce type de rendez-vous depuis très longtemps, nous aurons à cœur de partager ce moment avec nos enfants »*. Le Gaec de la Goule apparaît au palmarès du concours de Cestres de 2016, avec le prix de la meilleure mamelle jeune, le championnat jeune et le championnat adulte en Prim'Holstein, ainsi que le prix de la réserve adulte en Montbéliarde. *« Nous allons peut-être ressortir Impulsive qui avait terminé championne jeune à l'époque. Elle a aujourd'hui sept ans. Pour les autres animaux que nous présenterons, nous avons déjà une petite idée mais ce sera en fonction de la réussite du dressage et du temps que nous aurons pour les préparer ! »*, ajoute l'éleveur de 40 ans, qui n'exclut pas l'idée de participer quelques jours plus tard aux journées châtillonnaises, son cheptel comportant plusieurs vaches de race Brune.

Florian Lamarche profite de l'occasion pour dresser un petit état des lieux conjoncturel de l'élevage laitier : *« la plupart des exploitations ont reconstitué leurs stocks fourragers l'an passé, c'est un point positif qui nous fait le plus grand bien. Dans notre cas, nous avons quatre, voire cinq mois d'avance dans le poste alimentation, cela nous change des campagnes précédentes… Depuis un petit moment, nous augmentions nos surfaces fourragères sans pour autant être davantage autonomes à cause des sécheresses. C'est désormais chose faite. Cette année, nous achetons moins d'aliments à l'extérieur et heureusement… Les charges explosent et c'est très pénalisant, même si le prix du lait a augmenté de 50 euros/1 000 litres en un an »*.

En image

Une belle Saint-Valentin

Voici une démarche originale pour souhaiter la Saint-Valentin à sa dulcinée.



Jérémy Della Casa, agriculteur à Villaines-en-Duesmois, n'a pas manqué d'originalité pour souhaiter la Saint-Valentin la semaine dernière à sa compagne Valentine Verdot. Le jeune exploitant de 32 ans a sorti son John Deere 7 820 et un vibroflex 6 mètres pour se rendre dans une parcelle de 20 ha destinée à recevoir prochainement de l'orge de printemps. *« La terre était gelée, c'était l'occasion de se lancer, de créer quelque chose, de faire une surprise… L'idée m'est venue comme ça ! »*, confie Jérémy Della Casa, qui a ensuite utilisé un drone pour immortaliser ce joli clin d'œil. La photo a été imprimée, encadrée, puis offerte à celle qui partage sa vie depuis douze ans. Le Côte-d'orien avait déjà tenté une création du même type dans un couvert végétal en 2020 lors de la naissance de sa fille Julia. Les plantes n'avaient malheureusement pas levé.

AG



Jeunes agriculteurs

La der pour Antoine Carré

JA21 prépare son assemblée le 11 mars à Baigneux-les-Juifs. Ce rendez-vous sera présidé une dernière fois par l'élu de Verrey-sous-Salmaise.



L'actuel président termine son second mandat. Son successeur pourrait être connu et présenté dès la fin de l'assemblée.

Avis à la jeune population ! JA21 donne rendez-vous à tous ses adhérents vendredi 11 mars à la salle des fêtes de Baigneux-les-Juifs. Après une matinée statutaire et un déjeuner pris en commun, le rendez-vous se poursuivra l'après-midi avec une table ronde dédiée à l'avenir du syndicalisme agricole. *« Cette table ronde débutera à 14 h 30, elle se voudra vivante, avec beaucoup d'échanges avec la salle, sans monologues ni prises de paroles trop longues »*, annonce Antoine Carré, président de JA21, *« nous inviterons des personnes impliquées syndicalement, agriculteurs ou non. Beaucoup d'entre nous se posent des questions sur cette problématique, nous tenterons d'y répondre tous ensemble »*.

Au revoir et merci

Antoine Carré « laissera la main » à l'issue de ce rendez-vous électif : *« il est temps pour moi de partir et laisser place à de nouvelles idées, de nouvelles motivations, de nouveaux souffles, de nouvelles envies d'entreprendre. Il y a une très belle équipe qui arrive, il y a de quoi être optimiste pour cette nouvelle mandature départementale. Contrairement à nos habitudes, il se peut que le nouveau bureau et le nouveau président soient directement élus au cours de l'après-midi, ce 11 mars »*. L'actuel président, qui restera bien entendu au sein du réseau, ne retiendra que du positif de ses deux mandats, à un détail près : *« ces quatre années ont été exceptionnelles et très instructives pour moi sur bien des plans, cette aventure a été très riche en expériences humaines. Je ne regrette aucunement d'avoir occupé ce poste très formateur durant deux mandats. La manifestation régionale du 6 avril 2021 m'a toutefois beaucoup touché avec, pour moi, une condamnation de deux mois d'emprisonnement avec sursis. Je n'ai pas encore digéré le fait d'être jugé comme un voyou, alors qu'en France, de vrais délinquants ne sont jamais punis. Je regrette encore moins que notre action n'ait pas été soutenue au plus haut rang, à l'heure où l'implication syndicale est notre souci numéro un »*.

AG

▸ Agenda

Journées commerciales charolaises

La Fédération charolaise de Côte-d'Or organise ses journées commerciales de printemps du 28 février au 5 mars. De nombreux reproducteurs inscrits au HBC seront proposés à la vente avec des garanties sanitaires, de race pure et de performances. La liste des élevages participants et des animaux est disponible auprès de la Fédération charolaise (03 80 90 68 80, lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr) ou sur bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr et également sur Facebook (page « Fédération Charolaise de Côte-d'Or »).

▸ Formations

10/03 Formation GDS

Le GDS 21 prépare une formation sur l'utilisation des plantes en élevage. Le rendez-vous est donné jeudi 10 mars avec la participation d'Edwige Bornot, vétérinaire, et Florence Lardet, herbaliste.
Des mesures de prévention des maladies en alliant la zootechnie, la médecine conventionnelle et la phyto-aromathérapie sont notamment au programme.
« Vous apprendrez comment utiliser ces différentes techniques pour une mise à l'herbe protégée, la prévention aux infestations parasitaires, diarrhées et problèmes respiratoires et une préparation à la mise à la reproduction et à la mise bas. Vous travaillerez sur des échantillons et des cas concrets apportés par les participants et les intervenantes », annonce Virginie Pabiou. Technicienne au GDS. Le contenu de cette formation est adapté à tous les élevages de bovins, ovins et caprins. Ce rendez-vous s'organisera au plus proche des participants inscrits. Contact : 06 09 14 55 07, virginie.pabiou.gds21@reseaugds.com.

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Ragondins

Les petites bêtes qui montent

Y a-t-il de plus en plus de ragondins dans nos campagnes ? Aucun recensement n'existe pour l'affirmer mais la réponse est assurément positive selon plusieurs éleveurs récemment rencontrés.



La Fédération des chasseurs rappelle pour sa part que le ragondin est classé comme espèce susceptible d'occasionner des dégâts.

Contacté sur le sujet, le Groupement de défense sanitaire n'a pas de tendance à donner mais rappelle que ce rongeur est un des vecteurs de la leptospirose. *« Certains éleveurs, situés dans des zones où ces animaux sont très nombreux, n'hésitent pas à pratiquer une prévention vaccinale »*, indique Gilles Rabu, technicien au GDS. D'autres éleveurs prennent en compte cette problématique en aménageant leurs points d'abreuvement au pré, de manière à éviter la contamination des eaux superficielles par l'urine. La leptospirose, maladie bactérienne, peut avoir de nombreux impacts sur la reproduction des bovins avec parfois des mortalités embryonnaires, des avortements, ou encore le développement de stérilités permanentes ou temporaires.

Destruction

La Fédération des chasseurs rappelle pour sa part que le ragondin est classé Esod (espèce susceptible d'occasionner des dégâts). Ce rongeur à fort pouvoir reproducteur est même inscrit sur la liste des espèces *« exotiques envahissantes préoccupantes »* pour l'Union européenne.
Selon un arrêté préfectoral datant de 2019, le ragondin peut être piégé tout au long de l'année et en tous lieux avec des pièges de catégorie 1 (non tuants), l'animal peut être détruit à tir par un détenteur du permis de chasser validé. Un déterrage avec ou sans chien est également autorisé.
Gilles Rabu attire l'attention des piégeurs et des chasseurs sur l'élimination des cadavres : *« quand le nombre de captures ou d'abattages est important, par rapport à la leptospirose, mieux vaut faire appel au service public d'équarrissage pour les évacuer, par l'intermédiaire des mairies »*.

AG

Reproducteurs charolais

Sur une belle dynamique

La Fédération charolaise organise ses journées commerciales du lundi 28 février au samedi 5 mars.


Yves et Gabin Lechenault, fidèles au rendez-vous sur leur exploitation près d'Arnay-le-Duc.

Huit élevages de Côte-d'Or ouvrent leurs portes à l'occasion des journées commerciales de printemps de la Fédération charolaise. De nombreux reproducteurs inscrits au HBC sont proposés à la vente avec toutes les garanties sanitaires, de race pure et de performances. Laurent Choubley, président de l'association et éleveur à La-Motte-Ternant, espère assister à un nouveau succès de cet événement : *« La conjoncture est favorable chez les broutards, les taurillons et la viande en général, le marché du reproducteur devrait logiquement suivre. Les journées organisées par le comité de Semur ces dernières semaines ont été positives, nous espérons qu'il en soit de même pour notre rendez-vous. Je le rappelle ici : nos adhérents peuvent répondre à n'importe quel besoin, la qualité des reproducteurs est toujours là. Les animaux proposés seront majoritairement des veaux de 12 à 16 mois, mais il reste encore quelques taureaux de deux ans et des adultes, notamment ».*

Direction Foissy

Yves Lechenault et son fils Gabin participent à l'opération sur leur exploitation située à Foissy. Dix veaux d'un an sont proposés à cette occasion. *« Nos reproducteurs sont mixtes, avec des vêlages faciles pour certains »*, présentent les éleveurs de 90 vaches charolaises. Gabin Lechenault, installé sur la ferme depuis le 1er janvier, espère rester sur la belle dynamique des portes ouvertes du comité d'agriculture de Semur-en-Auxois : *« Le bilan a été positif pour nous avec huit visites pour quatre ventes. Trois veaux sont restés en Côte-d'Or, un autre est parti dans le Puy-de-Dôme. Oui, la conjoncture va mieux en élevage mais les charges ne font qu'augmenter… Dans ce contexte, la génétique est d'autant plus opportune pour améliorer les performances et valoriser l'alimentation du troupeau ».*

Renseignements : 03 80 90 68 80, lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr, bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr et page Facebook *« Fédération Charolaise de Côte-d'Or ».*

AG

Liste des élevages
EARL Gabory Bruno (Jeux-lès-Bard, 06 87 43 40 33), Gaec Lechenault Y. et G. (Foissy, 06 68 67 74 41), Gaec Choubley (La-Motte-Ternant, 06 76 65 35 98), Gaec de la Fontaine (Sainte-Sabine, 06 77 00 86 27), Gaec de Pergeot (Châtellenot, 06 24 69 61 13), Gaec Lechenault Frères (Saint-Thibault, 06 24 24 69 93), Gaec Noireaut (Meilly-sur-Rouvres, 06 14 13 59 11), SCEA Tursin Sébastien (Villargoix, 06 85 51 56 86).



Renseignements :

Fédération Charolaise de Côte d'Or
Pôle Agricole - Route d'Arnay - 21320 CREANCEY
Tel : 03 80 90 68 80
E-Mail : lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr

Photos en ligne sur le site de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or :
https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/
Page Facebook Fédération Charolaise de Côte d'Or

ELEVAGES				ANIMAUX PRESENTES						Observations
				MALES				FEMELLES		
NOM	CP	VILLE	*TELEPHONE*	Veau 1 An	Taureaux 18 Mois	Taureaux 24-30 Mois	Taureaux Adultes	Génisses 1 An	Génisses 18 Mois	
EARL GABORY	21460	JEUX LES BARD	*06 87 43 40 33*	**15**	**1**			**15**	**10**	
GAEC CHOUBLEY	21210	LA MOTTE TERNANT	*06 76 65 35 98*	**9**	**1**		**2**			***Vêlage facile et mixte***
GAEC DE LA FONTAINE	21320	STE SABINE	*06 77 00 86 27*	**8**	**1**					
GAEC DE PERGEOT	21320	CHATELLENOT	*06 24 69 61 13*	**10**						***Animaux génotypés et sans cornes***
GAEC LECHENAULT FRERES	21350	SAINT THIBAULT	*06 24 24 69 93*	**15**						***Vêlage facile, Viande, mixte***
GAEC LECHENAULT Y & G	21230	FOISSY	*06 68 67 74 41*	**10**						***Vêlage facile et mixte***
GAEC NOIREAUT	21320	MEILLY SUR ROUVRES	*06 14 13 59 11*	**6**	**1**					***Vêlage facile***
SCEA TURSIN Sébastien	21210	VILLARGOIX	*06 85 51 56 86*	**10**	**4**			**5**	**5**	***Vêlage facile et viande mixte***

Salon de l'agriculture 2022

Maintenir les traditions

Le Gaec Touillon-Moiron, de Saisy (Decize), sera présent au Salon de l'agriculture à Paris ; le moment de monter le savoir-faire nivernais en matière d'élevage, notamment.



Le Gaec Touillon-Moiron se rendra au Salon de l'agriculture avec Lanzarte, une vache Charolaise de 7 ans, suitée par un petit mâle (né en décembre 2021). *« C'est une bonne vache avec un bel équilibre viande/squelette »* précise Jean-Marc Touillon.

« *C'est le 5e salon de l'agriculture auquel nous participons* » souligne Jean-Marc Touillon, l'un des exploitants du Gaec Touillon-Moiron qui sera présent à l'événement se déroulant Porte de Versailles à Paris. Pour lui : *« c'est important de maintenir une tradition puisque mon grand-père, mon père ainsi que mon beau-père y prenaient part également, même si la visée à un peu changée »*.

La force d'un département

Il détaille que : *« À l'époque de mon père ou de mon grand-père, le Salon de l'agriculture était le moment de montrer la ferme française aux citadins. Aujourd'hui, cela est encore vrai mais, en plus, vient se greffer le fait de montrer une vitrine pointue sur l'ensemble des races. Pour nous par exemple, nous mettons en lumière un certain héritage que nous avons sur nos animaux tout en détaillant les évolutions et améliorations qui ont été faites. En sus, nous sommes aussi là pour mettre en avant notre département et le savoir-faire qui y réside en matière d'élevage – toutes races confondues »*. Il poursuit : *« D'ailleurs, nous sommes également très touchés que le Conseil départemental nous suive dans cette aventure et nous soutienne dans notre démarche »*.

Soutien familial

Pour l'accompagner dans son périple à Paris, ses enfants seront là : *« Que ce soit Anaïs, 17 ans, Louanne, 15 ans ou Alban, 13 ans, ils sont passionnés par les concours et venir au salon est une manière d'avoir une récompense sur le temps qu'ils ont passé à nous aider. C'est un juste retour des choses »*. Restant humble, Jean-Marc Touillon conclut : *« même si nous ne faisons pas de plaque, nous sommes conscients d'avoir la chance d'être sélectionnés, ce qui est déjà beaucoup pour tout le Gaec »*.

Chloé Monget

Contact : Gaec Touillon-Moiron : 06 19 82 08 94.

Salon de l'agriculture 2022

« Faire connaître notre métier »

Patrice Raquin, 70 ans, éleveur canin (cotisant solidaire), fera le déplacement avec Élisabeth Dumouchel, 45 ans, éleveuse également, au Salon international de l'agriculture à Paris. Une occasion de donner une visibilité à cette profession.



Patrice Raquin participera au Salon de l'agriculture avec Weeping Willow's Oxford, un cocker de 3 ans, né à Lanty et ayant déjà remporté le Championnat de France.



Élisabeth Dumouchel fera le déplacement avec Rdocteur Smolder Bradeston du Clos au Diable (multi-champion avec 3 titres en poche) ainsi que Zahir Cocker Dream Team Italia's Got Talent.

Fier de son métier, Patrice Raquin, éleveur canin, conçoit sa participation au salon de l'agriculture comme : *« une occasion de faire connaître mon métier afin qu'il ne disparaisse pas »*. De son côté, Élisabeth Dumouchel, qui aide Patrice depuis 6 mois sur l'exploitation rajoute : *« c'est une reconnaissance de notre travail tout en offrant une belle visibilité à l'élevage du Champ Denot ainsi qu'au mien (Du clos au Diable) qui est moins connu – cela est d'ailleurs un défi pour moi qui a un petit élevage »*.

Faire rayonner la Nièvre

Installé dans les années soixante-dix, Patrice Raquin est éleveur canin à Lanty. *« Il n'y a plus rien ici, mais la présence de l'élevage ainsi que ma participation à de nombreux événements dans le milieu canin permet à Lanty d'avoir une renommée internationale ; c'est une fierté de participer à cela »*. Il ajoute : *« la Nièvre est trop souvent oubliée alors que de nombreux domaines de l'agriculture y sont présents et de qualité. Je trouve cela dommage que les politiques ne s'engagent pas plus pour offrir davantage d'opportunités aux jeunes pour qu'ils s'installent ici »*.

Un métier qui se perd

Outre cela, Patrice Raquin pointe que : *« je suis attristé de voir que notre métier n'est pas assez connu et que personne ne s'investit pour faire avancer les choses. Par exemple, nous manquons cruellement de juges dans les manifestations et cela devient de plus en plus compliqué à gérer. De plus, s'il n'y a plus d'éleveurs de chiens, certaines races disparaîtront, et c'est pour moi impensable. Je n'ai plus rien à prouver désormais, et j'essaye, avec mon franc-parler de faire passer ces idées, même si cela est difficile »*. Patrice Raquin conclut : *« mon but est que mon élevage perdure le plus longtemps possible, même si c'est une personne extérieure qui reprend le flambeau. L'important est que l'activité continue pour les chiens, pour la race et pour le métier dans son ensemble »*. Élisabeth Dumouchel est potentiellement amenée à reprendre l'exploitation de Patrice, l'histoire continuera donc sûrement à s'écrire.

Chloé Monget

Coup de foudre

Installé en 1968, Patrice Raquin se considérait au départ comme un éleveur amateur : « *je n'avais pas beaucoup de chiens, on ne pouvait donc pas réellement parler d'activité professionnelle* ». Ancien restaurateur notamment, il s'attache aux Braques allemands et aux Drahthaars au début : « *je suis un passionné de chasse, donc cela était une suite logique. Mais, en voyant le paysage se métamorphoser par ici, notamment à cause du changement climatique, il a fallu que je change mon fusil d'épaule, car les races d'arrêt n'étaient plus adaptées au paysage nivernais. C'est pour cette raison que je me suis dirigé vers les Cockers et les Springers, de vrais broussailleurs. Aujourd'hui, ces chiens sont totalement appropriés pour notre territoire car ils chassent tout. Dans un contexte où les compagnies de sangliers pullulent dans nos campagnes – parmi d'autres gibiers – je pense qu'ils ont un avenir indéniable ici* ». Aujourd'hui, Patrice Raquin revient à ses amours de jeunesse, et envisage l'achat de deux jeunes Drahthaars issus de Serbie.

Abattoir de Corbigny

Une solution présentée

Pour relancer l'abattoir de Corbigny fermé en décembre, une solution a été présentée le 17 février à Corbigny aux éleveurs, bouchers, citoyens et élus.



Une quarantaine d'éleveurs étaient présents lors de la présentation du projet de l'abattoir de Corbigny, aux côtés de bouchers ou encore d'habitants de la ville.

Depuis 2014, divers projets privés ont été présentés afin de trouver une solution au retrait de Sicarev du fonctionnement de l'abattoir de Corbigny. *« Parmi les solutions proposées, celle d'un investisseur franco-canadien ou encore celle du directeur de l'abattoir d'Autun. Mais, ces projets n'ont pas abouti. Au vu de l'importance de l'abattoir pour la vie locale de Corbigny ou encore pour les éleveurs, il nous paraissait indispensable de trouver une réponse à cette impasse »* précise Christian Paul, président du Pays Nivernais Morvan et ancien député PS de la Nièvre, lors de la présentation du nouveau projet de reprise de l'abattoir de Corbigny, le 17 février dernier.

La solution ?

Soutenu par le Conseil départemental, la Communauté de communes de Tannay Brinon Corbigny, le Pays Nivernais Morvan, la commune de Corbigny et la Sicagemac (comme partenaire fondateur), le projet proposé est le suivant : créer une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour relancer la gestion de l'abattoir. Cette SCIC sera divisée en diverses parts sociales d'une valeur de 500 euros (variable) et potentiellement constituée d'une variété de collèges : d'éleveurs, de grossistes bouchers, de charcutiers chevillards, de partenaires (Sicagemac), d'institutions (collectivités territoriales, etc.), salariés. La reprise de l'abattoir sera partielle à court et moyen terme (avec 9 employés au total contre 30 environ auparavant) en rapport avec le volume d'abattage et de découpe de départ. Les investissements nécessaires (mise aux normes et modernisation) sont estimés à 1,7 million d'euros et sur la part non subventionnée seront remboursés annuellement par le locataire des locaux ; en l'occurrence la SCIC puisque les bâtis seront désormais la propriété de la Communauté de communes. En attendant la création de la SCIC, c'est la Sicagemac qui prendra en charge la gestion de l'abattoir. Alexandre Lorré, président de la Sicagemac, prévoit une réouverture d'ici l'été 2022 avec une prise en main totale de la SCIC *« aussi rapidement que possible »*.

Prévisionnel

Côté marges, il est annoncé les chiffres d'affaires suivants : 616 192 euros en 2022, 953 561 euros en 2023, 1 257 500 euros en 2024 et 1287 500 en 2025. Alexandre Lorré précise : *« nous pensons que ses chiffres sont tenables, en s'investissant pour trouver de nouveaux clients et débouchés »*. Parmi ceux-ci, est évoqué le commerce au détail : *« les mœurs ont changé et il est indispensable de pouvoir proposer des produits aux restaurateurs, collectivités locales ou encore aux particuliers »* pointe Christian Paul. Pour l'avenir, il mentionne aussi la fabrication de steaks hachés afin de *« varier les produits »*. Maryse Peltier, maire de Corbigny, conclut : *« cette reprise est une lueur d'espoir pour notre commune que ce soit sur le plan économique ou social. Même si ce nouveau lancement ne s'effectue pas avec l'intégralité des anciens employés, maintenir un abattoir sur notre territoire est non négociable pour une terre d'élevage »*.

CHLOÉ MONGET

Opposition

En réponse à la présentation, un collectif s'est constitué *« pour la réouverture des abattoirs de Corbigny et le maintien de leur niveau d'activité »*. Dans un tract distribué, ce collectif indique *« en supprimant un abattoir de proximité comme celui de Corbigny, les décideurs et les élus locaux font le jeu du monopole des gros industriels de la viande comme Bigard et Sicarev (Tradival)… et mettent à mal les circuits courts et les modes d'élevages vertueux. Comment peut-on prôner les circuits courts, le bien-être animal, les territoires zéro chômeurs et ne rien faire pour garder un outil qui fonctionne, un outil en place. Un tour de main nivernais qu'il faudra nous expliquer ! »*. Ce collectif invite les personnes intéressées à une réunion le 13 mars à Corbigny (renseignement : reouvertureabattoircorbigny@riseup.net).

Réactions à chaud

Liberté B., citoyenne, venue assister à la rencontre est un peu déçue : *« il y avait un projet visionnaire qui a été proposé mais qui n'a pas abouti. Des citoyens, éleveurs et habitants, s'étaient engagés sur ce dernier, mais ils n'ont pas été entendus par les instances publiques, c'est dommage. Je trouve que les élus et les autres parties prenantes dans l'affaire ont raté l'occasion d'apporter de l'innovation à Corbigny »*. De son côté, Martine C., retraitée et habitante de la commune, regrette *« une reprise à demi-mot, avec moins de salariés »* avec le dossier présenté le 17 février et ajoute : *« Je suis favorable à un projet qui favorise les circuits courts, qui respecte le bien-être animal, tout en offrant un savoir-faire de qualité, car c'est cela que le public recherche aujourd'hui »*. Son souhait pour l'avenir est simple : *« Je voudrais retrouver le Corbigny de ma jeunesse qui était vivant et dynamique »*. Enfin, Armand T., éleveur, insiste : *« avec ce nouveau projet, il faut que tous se mobilisent pour s'engager afin d'avoir un outil local qui corresponde à nos besoins ainsi qu'à ceux des clients. Nous verrons bien si le principe présenté ce soir fonctionnera »*.

Formation

Gérer les boiteries



Chambre d'agriculture de la Nièvre)

Les boiteries, pathologies récurrentes en élevage laitier, tendent à être de plus en plus fréquentes dans les élevages allaitants. Face à ce phénomène relativement nouveau mais qui prend de plus en plus d'ampleur, les éleveurs sont parfois désemparés sur la conduite à tenir pour parvenir à l'endiguer. En tant que premier infirmier de son troupeau, l'éleveur est amené à intervenir sur ses animaux, parfois un peu à tâtons. L'objectif de cette formation, organisée par l'équipe élevage de la Chambre d'agriculture, est de sensibiliser les éleveurs aux boiteries des bovins : quelles maladies en sont à l'origine et comment les reconnaître ? Quelles sont les mesures à mettre en place pour prévenir leur apparition et limiter leur développement dans un troupeau ?
Cette formation se déroulera le jeudi 10 mars et sera animée conjointement par l'équipe élevage de la Chambre d'agriculture et Bertrand Gibe, vétérinaire et pareur bovin au sein du cabinet vétérinaire de Corbigny-Varzy-Entrains et se déroulera en deux temps : La matinée en salle afin d'apporter des connaissances sur l'origine et le développement des boiteries et l'après-midi dans un élevage au sein duquel les stagiaires pourront observer des pieds afin d'observer des lésions et apprendre les bases d'un parage efficace. Renseignement : Charles Duvignaud au 03 86 20 20 11 ou charles.duvignaud@nievre.chambagri.fr



▶ Agenda

10/03 Retraite Réunion d'information

La revalorisation des retraites agricoles (chefs d'exploitation et conjoints collaborateurs) est un acquis syndical fort et il est important pour nous que chacune et chacun puisse accéder à ses droits. Beaucoup d'entre vous ont des questions au sujet de leurs droits, de leur montant de retraite, et sur les modalités de calcul, sur les retenues… La Section des Anciens exploitants de la FDSEA de la Nièvre vous invite à une réunion d'information sur les retraites agricoles le jeudi 10 mars à 14 heures à la salle des fêtes d'Ouroux en Morvan en présence des conseillers MSA.
Cette réunion présentera :
- la mise en place de la revalorisation pour les conjoints collaborateurs et les chefs d'exploitation, les conditions d'éligibilité aux 85 %
- le détail des différentes retenues, et les modalités de calcul de ces retenues
- la différence entre SMIC agricole et SMIC normal
- la bonification enfant
- le droit et le calcul de la majoration des petites retraites
Cette réunion est ouverte à tous. Elle sera suivie d'un moment de convivialité. Si vous avez des attentes et questions particulières, merci de nous les adresser par retour de mail dès que possible : fdsea58@wanadoo.fr

Rendez-vous dans le Morvan

De nombreuses animations sont prévues dans les mois à venir au sein du Parc naturel régional du Morvan, notamment à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides.
• **Animations :**
- Mercredi 2 mars à 14 heures à Saint-Brisson, animation avec pour découvrir quels animaux de la forêt se cachent derrière quelles traces. Tarif : 4 euros/personne et gratuit pour les moins de 8 ans.
• **Stages :**
Arbres fruitiers et verger :
samedi 5 mars : la taille
samedi 11 juin : les insectes et maladies
samedi 10 septembre : la greffe
Pour les trois dates : de 10 heures à 17 heures à la Maison du parc (Saint-Brisson). Tarifs 5 euros / personne. Renseignements et réservations : 03 86 78 79 57.
• **Ateliers abeilles :**
samedi 19 mars
samedi 16 et 30 avril
samedi 28 mai
samedi 24 juin
samedi 23 juillet
samedi 3 septembre
Pour toutes les dates : de 9 heures à 17 heures à la Maison du Parc. Tarifs : adhésion annuelle au syndicat des apiculteurs Nivernais Morvan : 18 euros / personne. Inscriptions et renseignements : 06 13 87 78 85 ou gerard.peudpiece@sfr.fr



Transmission

Une vision commune

En janvier, Gricha Lohmann, alsacien de 33 ans, a repris l'exploitation de Guy Paquier, 61 ans, à Moux-en-Morvan. Une transition effectuée sur une idée commune.



Guy Paquier et Gricha Lohmann gardent des contacts très réguliers, même si comme le dit affectueusement Guy : *« c'est lui le patron maintenant »*.

« Nous devons nous poser la question de ce que l'on veut vraiment : installer des jeunes pour que l'agriculture soit pérenne dans le département ou faire des agrandissements » débute Guy Paquier, exploitant agricole à la retraite. Il détaille : *« Je voulais, dans la mesure du possible qu'un jeune reprenne. Mais, cela engendre forcément de faire des compromis et de ne pas livrer celle-ci au plus offrant »*.

Un recommencement

Si pour Guy Paquier l'exploitation devait se transmettre, cela n'est pas le fruit du hasard : *« J'ai longuement réfléchi à ce que je voulais faire. Et, comme les anciens propriétaires m'avaient donné une chance de travailler dans un domaine qui me plaisait, je me suis dit qu'il était presque normal de faire de même »*. En effet, ce Saône-et-Loirien d'origine ne pouvait, lorsqu'il s'est installé en 1986, prétendre à une propriété en Saône-et-Loire : *« les prix étaient trop importants pour que je puisse avoir un poids quelconque. De plus, à l'époque, il n'était pas envisageable qu'un fils d'ouvrier puisse reprendre une exploitation agricole. Heureusement les choses ont changé depuis à ce niveau-là »*. De son côté, son repreneur, Gricha Lohmann, alsacien, ne pouvait pas non plus s'endetter sur ses terres d'origine, et ce pour la même raison. *« Nous nous sommes plu car nous avions un peu le même parcours, puisqu'il n'était pas du coin, et qu'il était hors cadre également »* se remémore Guy Paquier.

Même valeur

Autre point commun entre les deux hommes : la gestion de l'exploitation. *« J'ai toujours voulu une ferme à taille humaine »* pointe Guy Paquier avant d'ajouter : *« c'est pour cela que je ne me suis jamais vraiment agrandi. De plus, je pense qu'il faut privilégier la multitude d'agriculteurs afin que cela ravive nos campagnes. En effet, qui dit un agriculteur dit potentiellement une famille et donc de la vie »*. Pour Gricha Lohmann, cette valeur est identique : *« il y a énormément de jeunes qui veulent s'installer mais peu de terres. Il faut donc revoir notre idée de l'agriculture. Pour ma part, je voulais quelque chose de gérable seul, sans sacrifier ma vie personnelle. Et, comme l'exploitation de Guy a des terres d'un seul tenant avec une maison d'habitation sur le site, cela était une aubaine »*. Au total, Guy a cédé 70 ha, 30 vêlages et une centaine de brebis.

Le poids du bien

Même si Gricha et Guy se retrouvent sur de nombreux points, ce dernier stipule que : *« Cette volonté de ma part de transmettre à un jeune a forcément eu des répercussions sur le prix de vente. Je ne voulais pas que le repreneur ait le couteau sous la gorge financièrement. Il faut faire la part des choses entre ce que l'exploitation vaut vraiment et ce qu'on pense qu'elle vaut – et souvent il y a une grande différence »*. Pour ce faire, il n'a pas fait appel à un expert financier pour faire évaluer son bien, par choix : *« Je ne voulais pas qu'on me donne un chiffre qui serait forcément amené à être réduit et qui aurait engendré une déception de mon côté. Je me suis plutôt demandé combien un jeune pourrait mettre sur la table pour reprendre et s'en sortir financièrement. En somme, je me suis mis dans ses souliers »*. Gricha poursuit : *« En tant que jeune installé, j'ai conscience qu'une exploitation représente le travail de toute une vie. Mais, il faut trouver un juste prix pour la céder »*. Guy Paquier conclu : *« je ne cherchais pas la rentabilité en vendant, je cherchais simplement à ne pas perdre d'argent mais surtout à ce que l'activité ne s'arrête pas et, finalement que la vie continue ici tout simplement »*.

CHLOÉ MONGET

Un projet de longue date

Gricha Lohmann s'installe hors cadre familial, mais cela ne veut pas dire qu'il ne connaît pas le milieu. *« Mon oncle à une exploitation agricole et j'ai toujours adoré y aller. Je me suis toujours dit que cela serait mon métier »*. Après quelques années dans le bâtiment, il finit par se lancer : *« à 33 ans, il était temps que cela bouge et nous étions d'accord sur ce point avec ma compagne Léa. Elle savait qu'avoir ma ferme était quelque chose qui me tenait à cœur et elle était partante dans ce projet »*. Tous deux ayant une formation agricole, Gricha ne se ferme aucune porte : *« je pense qu'un jour elle me rejoindra sur l'exploitation pour travailler. Nous avons plein de projets pour amener de la vie par ici, comme l'accueil d'enfants par exemple. Mais nous nous laissons le temps de prendre nos marques »*.

Prévoir en amont

Si la transmission entre Guy Paquier et Gricha Lohmann s'est déroulée assez sereinement, cela n'a pas a été le fruit du hasard comme le raconte Guy : *« Je réfléchis à la retraite depuis le début. C'est un élément à prendre en compte dans la gestion de son exploitation. En effet, si on s'agrandit trop (animaux, terres, matériels, bâtiments, etc.) on se retrouve avec des exploitations qui ne sont pas reprenables par des jeunes gens, il faut donc ouvrir une réflexion dès le début. Ensuite, toutes les démarches pour un cédant sont assez longues, notamment pour réaliser un diagnostic technico-économique – permettant d'avoir un profil détaillé de l'exploitation. Il faut donc s'y prendre deux ou trois ans à l'avance avant de poster son annonce. Je suis d'ailleurs passé par le RDI pour trouver un repreneur »*. De son côté, Gricha a réalisé une étude de faisabilité : *« pour savoir où l'on met les pieds, car c'est un gros investissement qui ne se prend pas à la légère »*. Enfin Guy conseille : *« de rester ouvert à toutes les propositions que les jeunes font, car on peut trouver une perle rare et il serait dommage de fermer une porte »*.



L'exploitation compte environ cent brebis et Gricha ne se ferme pas la porte à de la vente directe sur la ferme pour l'avenir.

Pose de capteurs

Une étude sur le terroir

L'étude du sol et du climat sur l'AOC Pouilly-Fumé (évoquée dans le n° 1651) est lancée avec la pose des capteurs de températures le 10 février.



La quasi-totalité des capteurs ont été posés sur l'AOC en une seule journée.

Au total, près de 78 capteurs de températures ont été disposés sur l'ensemble de l'AOC Pouilly-Fumé, le 10 février, *« c'est une manière presque inédite d'obtenir une caractérisation d'un terroir, à ma connaissance, sur un territoire aussi restreint »* précise Benjamin Bois, maître de conférences à l'institut universitaire de la vigne et du vin (IUVV) de l'université de Bourgogne et spécialiste des relations entre le climat et la vigne. Il prendra d'ailleurs part au traitement et à l'analyse des données récoltées par les capteurs. Il ajoute : *« la densité de capteurs permet d'avoir un degré de finesse très intéressant pour caractériser le rôle du climat dans la diversité des terroirs de Pouilly-Fumé. Les exploitants ont conscience de la nécessité de connaître tout cela pour s'adapter à l'évolution climatique contemporaine »*.

Connaître le terrain

L'enjeu majeur de cette étude évoqué par Augustin David, vice-président du syndicat viticole, est *« d'enrichir la connaissance technique de nos terroirs pour que nous puissions anticiper les changements et faire évoluer nos pratiques. Avec les données, nous allons pouvoir cibler les zones les plus sensibles pour prendre des mesures adaptées afin que l'AOC Pouilly-Fumé puisse continuer à produire et à conserver l'identité de ses vins »*. Jérôme Pabiot, vigneron (domaine Jean Pabiot et fils) précise *« Nous sommes curieux, et connaître notre outil de travail le mieux possible est indispensable. Ces données pourront, par exemple, nous diriger vers une évolution dans le choix des variétés de vigne (résistance à la sécheresse supérieure, plus tardif) ou une adaptation de la hauteur des rangs (pour moduler l'évaporation ou l'ombrage). En somme, cela va nous permettre d'avoir une projection à long terme de ce que pourra être l'AOC dans quelques années »*.

Comprendre pour expliquer

Outre cette connaissance technique, l'étude à une autre visée. *« Nous voudrions avoir des connaissances scientifiques sur le terroir afin de les mettre en avant auprès du grand public qui est en demande sur ce point. Ainsi pourrons-nous expliquer le lien entre la qualité du vin et le climat, par exemple. C'est une chance de pouvoir mettre en avant le caractère de notre AOC via des données précises et vérifiées »* détaille Augustin David. Cécile Coulon-Leroy, enseignante-chercheuse en viticulture et œnologie à l'École Supérieure d'Agricultures d'Angers, dont les élèves ont pris part à l'élaboration de la première phase du projet, poursuit : *« Il y a de plus en plus de recherches appliquées sur la connaissance des terroirs qui sont effectuées, car elles sont considérées comme utiles aux producteurs pour adapter leurs pratiques de production mais aussi pour avoir des informations à communiquer auprès des consommateurs et usagers des territoires. C'est pourquoi, avoir des éléments concrets et réels sur lesquels s'appuyer est devenu incontournable. De plus, le dynamisme collectif des vignerons de l'AOC Pouilly-Fumé sur ces questions est très agréable et offre une efficacité assez rare, ce qui nous permet aussi, en tant que chercheurs, de faire progresser nos méthodes scientifiques. Enfin, cette caractérisation du terroir prodigue ainsi une valeur ajoutée de compréhension des éléments patrimoniaux et culturels de l'AOC mais aussi une meilleure connaissance des facteurs environnementaux contribuant à mettre en place une production durable dans un contexte sociétal et climatique changeant »*.

Prochaine étape

Pour compléter l'étude climatique, la société Adama, spécialisée dans l'étude et l'expertise des terroirs viticoles sur les sols et les sous-sols, viendra procéder à des relevés durant le printemps : *« En croisant la composition des sols avec les éléments climatiques récoltés, nous pourrons avoir une vision précise de la diversité des terroirs de l'AOC Pouilly. Cette dernière est une mosaïque et c'est ce qui fait sa richesse »* spécifie Augustin David avant de conclure : *« nous devons nous rapprocher encore plus du terroir pour innover et continuer de faire rayonner nos vins »*.

CHLOÉ MONGET



Posés à 60 cm du sol, à hauteur de grappe, les capteurs de températures seront positionnés pendant une saison entière.

Plus en détail

Les 78 capteurs ont été disposés méticuleusement sur l'intégralité de l'AOC Pouilly-Fumé via un travail effectué en collaboration entre l'IUVV et l'ESA et grâce à l'engagement fort des vignerons. La première phase de caractérisation globale des facteurs du terroir est menée par quatre des étudiants ingénieurs, Majeure Vigne et Vin, de l'École Supérieure d'Agricultures d'Angers, sous la houlette de Cécile Coulon-Leroy, enseignante-chercheuse en viticulture et œnologie : *« Nous nous sommes penchés sur le terroir pour comprendre les pratiques des vignerons et bénéficier de leurs connaissances pour déterminer notamment les emplacements les plus adaptés pour la pose des capteurs »*. Disposés à hauteur de grappe (environ 60 cm), ils sont orientés entre le Sud et l'Ouest. Ils procèdent à un relevé de température toutes les 30 minutes et ce jusqu'en octobre – période à laquelle ils seront retirés pour prélever les données. Les étudiants en Master 2 Vin et territoire de l'IUVV analyseront les données et viendront également sur le terrain pour relever les caractéristiques des parcelles où ont été implantés les capteurs. Le réseau de stations météo connectées Sencrop de l'AOC (environ une douzaine) sera également utilisé pour croiser les données des capteurs afin d'avoir une meilleure compréhension des chiffres tout en affinant un peu plus les résultats. Benjamin Bois, maître de conférences à l'Université de la vigne et du vin de Dijon (IUVV) spécialisé climat et vigne, termine : *« Mettre en commun le travail des étudiants, des professionnels et des chercheurs est très enthousiasmant pour tous, car cela souligne une volonté commune de faire avancer le métier et les pratiques »*.

▸ Formations

10/03 Équilibre minéral et prévention du parasitisme avant la mise à l'herbe

Bio Bourgogne organise une formation ayant pour objectifs : de connaître les besoins des animaux en minéraux et oligo-éléments et savoir anticiper les situations à risque pour en éviter les carences ; d'établir une posologie d'administration des plantes moulues et/ou d'huile essentielle afin de stimuler efficacement les défenses immunitaires des animaux avant une période à risque ; de concevoir un plan de complémentation adapté à son élevage et à chaque catégorie d'animaux, intégrer ces mélanges dans un bloc à lécher fabriqué à la ferme. Inscriptions obligatoires. Renseignement : Damien Nicolas – 06 30 02 24 01 ou damien.nicolas@biobourgogne.org

15/03 Mieux vivre son métier d'agriculteur

Bio Bourgogne vous propose de venir échanger durant deux jours avec des intervenantes spécialisées dans l'orientation professionnelle et l'épanouissement dans le cadre du travail. La seconde journée aura lieu à l'automne. Tarif de la formation : personnes éligibles VIVEA : la formation coûte 70 euros. Autre public (ex : salariés) : la formation coûte 150 euros/j soit 300 euros. Renseignements : Julianne Aubertot, animatrice Territoriale de la Nièvre au 03 86 36 94 25. Renseignements : Julianne Aubertot, animatrice Territoriale de la Nièvre au 03 86 36 94 25.

15/03 Manipuler et contenir ses bovins

Participez à cette journée pour manipuler et contenir vos bovins en découvrant des gestes simples ! Un accident sur deux déclarés par les exploitants est lié aux activités d'élevage bovins. L'attitude que l'on a dans son travail avec les animaux conditionne leur comportement, une approche sereine permet un travail en toute sécurité avec ses animaux. Cette approche se construit dès la naissance de ses animaux. Renseignements et inscription : 03 86 93 40 37 - centre.formation@nievre.chambagri.fr

12/04 Se convertir en bio en polyculture-élevage

Sur 3 jours Bio Bourgogne propose une formation afin d'appréhender la faisabilité d'une conversion en bio. Inscriptions obligatoires. Renseignements : Adrien Lurier – 06 77 30 78 82 ou adrien.lurier@biobourgogne.org



Salon international de l'agriculture

Ils seront au Salon

Quatre producteurs de l'Yonne seront présents au Salon international de l'agriculture, qui se déroule du 26 février au 6 mars, à Paris : Coralie Fouquet, Claire Genet, Dominique Rouyer et Vincent Fabrici, qui présenteront leurs produits respectifs, des glaces et sorbets, des fromages de chèvres, des escargots (ainsi que des fromages de chèvres et des vins d'autres producteurs) et du vin. Rencontres avec ces représentants de la gastronomie icaunaise.

Coralie Fouquet, L'amour est dans le lait à Moulins-sur-Ouanne

« Sensibiliser les gens aux métiers de l'agriculture »

Coralie Fouquet, productrice de glaces et sorbets à Moulins-sur-Ouanne, participe au salon de l'agriculture pour la première fois. Elle aura l'occasion de présenter ses produits aux gourmands, depuis sa remorque en forme de boule de glace.

Parmi les quatre producteurs icaunais qui seront présents au salon international de l'agriculture se trouve une petite nouvelle, Coralie Fouquet, productrice de glaces et sorbets à Moulins-sur-Ouanne. Des produits qu'elle présentera sur la totalité du salon. « *Il y aura les parfums basiques, qui touchent la majorité des personnes, ainsi que des choses plus typiques, comme la glace cerise, ratafia, crème fraîche, qui est ma fierté. Ou encore d'autres choses plus atypiques pour faire découvrir aux visiteurs, comme la glace à la rose ou au romarin, pour attiser la curiosité et surprendre les gens* », indique-t-elle.

Pour Coralie Fouquet, « *ce salon est l'occasion d'aller au-devant des gens et de leur expliquer les métiers de l'agriculture, les sensibiliser par rapport à notre domaine, nos vies, le département et la région de Puisaye, qui n'est pas très loin de Paris* ».
C'est aussi « *un gros challenge* ». « *C'est la campagne qui s'invite à la ville. Cela change des petits marchés que nous faisons habituellement. C'est aussi une prise de risque car financièrement cela à un coût important et mobilise du personnel. On sort de nos sentiers battus* », continue Coralie Fouquet. Et c'est avec sa remorque en forme de boule de glace, connue des Icaunais habitués des marchés locaux, qu'elle fera le déplacement à Paris.

De la consommation sur place

Alors, quand on découvre le salon, comment prévoir le bon stock de produits ? « *On m'a conseillé de visualiser ma meilleure foire et que ce serait comme ça tous les jours* », rit-elle. « *Après, la crise sanitaire est encore présente donc le flux ne sera peut-être pas régulier. Il n'y aura peut-être pas la foule qu'il y a habituellement. Donc on prévoit une certaine quantité de produits et on prévoit également de faire la route pour le réapprovisionnement. Il faudra aviser au jour le jour. Je vais découvrir tout cela au fur et à mesure* », sourit Coralie Fouquet. « *Ce sera quoi qu'il arrive une belle expérience* ».
Contrairement à beaucoup de producteurs, il est difficile pour Coralie Fouquet de miser sur la vente à emporter de ses glaces et sorbets. « *Le salon est tellement grand que c'est presque impossible de conserver de la glace jusque chez soi. Tout est basé sur la dégustation et la consommation sur place. L'objectif est d'inviter les gens à venir en Puisaye par la suite pour venir s'approvisionner, s'ils le souhaitent, directement à la ferme* ».
La productrice a prévu une animation, sur le site national du réseau Bienvenue à la ferme, le mardi 2 mars au matin. « *Ce sera surtout de la sensibilisation au niveau du lait : comment fait-on du lait, ce qu'il faut comme ingrédients pour faire une glace ou un sorbet, comment cela se passe. Avec des dégustations prévues* ».


Les glaces et sorbets de Coralie Fouquet seront à déguster au salon.

CHRISTOPHER LEVÉ

Claire Genet, Ferme Ultéria à Saint-Bris-le-Vineux

« Un moyen de se faire connaître »

Claire Genet, productrice de fromages de chèvre à Saint-Bris-le-Vineux est l'autre petite nouvelle du salon, côté icaunais. Elle partagera d'ailleurs son stand avec Coralie Fouquet, dans l'espace régional BFC.

Pour Claire Genet, productrice de fromages de chèvre à Saint-Bris-le-Vineux, « *participer au salon de l'agriculture est un moyen de se rendre visible et de se faire connaître. Cela ne fait que deux ans que la ferme a été créée donc c'est important. De plus, beaucoup de personnes hors du département viennent en week-end dans l'Yonne, donc c'est bien d'être visible en région parisienne pour leur donner envie, peut-être, de passer voir l'exploitation lorsqu'ils sont dans le secteur* ».
Car la ferme Ultéria propose chaque samedi des balades avec les chèvres. Une sortie agréable qui peut attirer les locaux, comme les gens de passage.

De la fourche à la fourchette

Bouchons, bûchettes, Vézelay… Une multitude de fromages de chèvre seront présentés. Mais pas seulement. « *Il y a un vrai message à faire passer. À la ferme, on va de la fourche à la fourchette. On s'intéresse à l'alimentation des chèvres pour avoir du lait de qualité et de bons produits ensuite. C'est donc aussi ça que l'on veut mettre en avant* ».
Pour rappel, la ferme fait partie de l'écosystème Ultéria. « *On est créateur de valeurs pour l'homme et le vivant. Il regroupe différents pôles : un pôle enfance avec une école Montessori (actuellement à Escolives-Sainte-Camille), un pôle monde du travail avec Mobil Wood, bientôt une maison citoyenne. Et moi je m'occupe de la partie agricole du site* », explique Claire Genet.
Aujourd'hui, ce sont 120 chèvres qui produisent du lait à la ferme, transformé en totalité en fromage. « *Tout est local et bio* ». Cette transformation, Claire Genet devrait la montrer lors d'une animation avec des enfants, sur le salon de l'agriculture.
Tous ses produits seront également à déguster sur place. Les amateurs de fromages de chèvre savent donc où se diriger.

CHRISTOPHER LEVÉ


Claire Genet présentera ses fromages de chèvres à Paris.

Dominique Rouyer, Les escargots d'Armeau à Armeau

« Monter à Paris pour toucher les Icaunais »

Dominique Rouyer, producteurs d'escargots, est, quant à lui, un habitué du salon. Il sera présent lors de la totalité de l'événement. Et ce n'est pas seul qu'il se déplace puisqu'il représentera deux autres producteurs : le Gaec des vins vieux, à Lignorelles et le Gaec Desmoutiers-Breton (fromages de chèvre), à Branches.



Dominique Rouyer (à gauche) présentera également les produits d'autres producteurs de l'Yonne, comme ceux de Gérard Breton (à droite).

« *Cela fait plusieurs années que l'on fait une formule bar à escargots, que l'on propose chauds, avec un verre de vin* », lance Dominique Rouyer, producteurs d'escargots à Armeau.

Habitué du salon de l'agriculture, c'est pour lui « *une vitrine phénoménale. Ce sont plusieurs centaines de milliers de visiteurs à chaque édition (plus de 630 000 en 2019 et plus de 480 000 en 2020, ndlr). D'autant plus que depuis quelques années, on a l'autorisation de vendre sur le salon, ce qui nous permet de rentabiliser le déplacement et le stand* ».

Sur son stand, s'il y aura bien évidemment des escargots, d'autres produits seront également proposés. « *Même si c'est moi qui gère le stand, je n'y suis pas seul à proprement parler. Je représente deux autres producteurs : le Gaec des vins vieux, à Lignorelles et le Gaec Desmoutiers-Breton (fromages de chèvre), à Branches. Il y aura donc la promotion du vin, du fromage et des escargots. On proposera aux gens de passage de faire la dégustation de ces produits* », confie-t-il.

La vitrine des productions de l'Yonne

Pour Dominique Rouyer, le salon de l'agriculture permet d'avoir quelques retombées par la suite, « *même si elles ne sont pas énormes* ». « *Commercialement, c'est une bonne foire. Certains nous découvrent sur ce salon et viennent ensuite sur l'exploitation ou nous voir dans d'autres salons ou marchés* ».

Et s'il participe au SIA (salon international de l'agriculture), c'est pour toucher… les Icaunais. « *En y participant, on est un peu la vitrine des producteurs du département, ce qui est très bénéfique. Monter à Paris nous fait de la pub localement, dans l'Yonne, ce qui est original* », rit-il. « *Cela nous permet aussi de rencontrer tous les acteurs politiques car ils aiment tous venir au salon. On peut donc échanger avec eux* ».

Étant présents sur la totalité de l'événement, Dominique Rouyer prévoit de faire quelques allers-retours pour se réapprovisionner. « *J'y vais avec deux collaborateurs. Il y en a un d'entre nous qui reste l'intégralité du salon à Paris. Les autres font l'aller-retour un jour sur deux pour aller recharger en produits. Car sur place, il n'y a pas beaucoup d'espace de stockage. L'Yonne n'étant pas très loin de Paris, cela se fait bien et rapidement* ». Et il serait quand même dommage de ne pas avoir assez d'escargots pour tout le monde.

CHRISTOPHER LEVÉ

Vincent Fabrici, Domaine de la tour à Lignorelles

« Les gens viennent se faire plaisir au salon »

Le tour des producteurs icaunais se termine avec Vincent Fabrici, vigneron à Lignorelles (domaine de la tour). Comme Dominique Rouyer, il est un fidèle du salon. Il présentera ses vins : le bourgogne Chitry, le bourgogne aligoté et des vins de Chablis.



Photo : ©BIVB / Sébastien Boulard

Vincent Fabrici est un habitué du salon de l'agriculture

C'est depuis 2017 que Vincent Fabrici, gérant du domaine de la tour à Lignorelles, participe au SIA. « *Je l'ai découvert par une opération qui s'appelait à l'époque « en direct du domaine », largement financée par la Chambre régionale d'agriculture. Le but était de permettre à davantage de producteurs de pouvoir se rendre au salon* », se rappelle-t-il. « *J'ai commencé sur un week-end, sur un stand partagé qui portait le nom de l'opération. On était plusieurs producteurs. J'ai fait ce système pendant deux ans, cela m'a bien plu. Je trouvais que cela fonctionnait bien* ».

À partir de 2019, Vincent Fabrici allonge la durée de sa présence sur le salon. « *J'y suis allé cinq jours. Puis six en 2020 et à nouveau six cette année, pour ma cinquième participation* ».

Retrouver ses clients fidèles

Producteur de bourgogne Chitry, en chardonnay, de bourgogne aligoté, ainsi que d'appellations Petit chablis, chablis et trois climats en premier cru, Vincent Fabrici aura l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir une large palette de vins blancs du département, aux visiteurs du salon. « *Les gens viennent se faire plaisir. Ils viennent voir les animaux, déguster et acheter des produits* ». Et il avoue retrouver quelques habitués, d'une année à l'autre. « *À chaque fois, ils s'arrêtent au niveau de mon stand et repartent avec quelques cartons de vins. Même si le salon est très majoritairement basé sur de l'instantané, sur des achats de personnes de passage, il y a tout de même des fidèles qui sont présents et heureux de nous retrouver chaque année pour découvrir les nouveaux millésimes* ». Rendez-vous donc dès ce week-end pour retrouver Vincent Fabrici et les autres producteurs du département, sur le stand régional de Bourgogne Franche-Comté.

CHRISTOPHER LEVÉ

▶ Agenda

25 et 26/02 Les États généraux de l'agriculture alternative

L'association Renaissance Joigny organise les 25 et 26 février les premiers États généraux de l'agriculture alternative, avec le soutien de la ville de Joigny (salle Claude Debussy). Lors de ces deux jours, six tables rondes sont prévues, sur les thématiques suivantes : « Multiplier les sources de revenus », « innovation et nouvelles cultures » et « alimenter le territoire », le vendredi (respectivement à 9 h 30, 13 h 30 et 16 h), ainsi que « agriculture et biodiversité », « transmettre et installer » et « résilience (exploitation et territoire) », le samedi (à 10 h, 14 h et 16 h). À noter que le vendredi, une projection du film *« Je ne veux pas être paysan »*, de Tangui Le Cras, aura lieu à 18 h. Renseignements et inscriptions sur renaissancejoigny.fr/EGAA2022.

28/02 Une commande de fioul « gros volumes »

Afin de vous permettre de remplir vos cuves au meilleur prix (fioul chauffage, GNR, Gasoil routier blanc), la FDSEA de l'Yonne prévoit, cette année encore, des appels d'offres « gros volumes ». Le premier est prévu pour le lundi 28 février. Le principe est simple : concentrer un maximum de volume sur un même appel d'offres afin d'obtenir des prix encore plus avantageux. Pour commander (dès 1 000 litres du même produit), pensez à remplir le bon de commande (contacter Véronique Léger, de la FDSEA de l'Yonne, au 03 86 49 48 20 pour l'obtenir) et le retourner avant le lundi 28 février midi, à l'adresse mail eco.fd@fdsea89.fr. À noter qu'en fonction des volumes commandés, les délais de livraison pourront être rallongés. Offre réservée uniquement aux adhérents de la FDSEA de l'Yonne.

▶ Formation

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48.

01 et 04/03 Réussir son installation en société

À Auxerre. Contact : Cyrille Fournier 03 86 94 22 10.

08/03 Conditionnalité : connaître la réglementation

À Auxerre. Contact : Jules Martin 03 86 94 26 38.

03 et 10/03 MesParcelles : piloter mes vignes

À Auxerre. Contact : Émilie Schaeffler au 03 86 94 22 20.

Agrilocal 89

Deux rendez-vous en mars pour les acteurs et futurs acteurs de la plateforme

La Chambre d'agriculture de l'Yonne, en partenariat avec le Conseil départemental, organise le lundi 7 mars un webinaire à destination des producteurs locaux désirant vendre à la restauration collective à travers Agrilocal 89. Un showroom sera également organisé le mercredi 30 mars, au collège de Tonnerre, pour mettre en relation des producteurs avec des acheteurs de la restauration collective.



Le showroom des producteurs aura lieu le mercredi 30 mars, au collège de Tonnerre.

Le lundi 7 mars, à 10 h, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en partenariat avec le Conseil départemental, organise un webinaire à destination des producteurs locaux désirant vendre à la restauration collective à travers Agrilocal 89. « *L'objectif est de toucher ceux qui ne sont pas encore inscrits sur la plateforme* », explique Déborah Colard, conseillère en alimentation de proximité à la Chambre d'agriculture de l'Yonne. « *C'est une démonstration d'Agrilocal, montrer à quoi elle sert, comment on s'inscrit et comment on répond à une consultation* », poursuit-elle.

Le mercredi 30 mars, à 14 h, un autre événement est organisé par la Chambre, toujours en partenariat avec le Conseil départemental : le showroom des producteurs dans le cadre de l'opération « au pré de l'assiette » le mercredi 30 mars, au collège de Tonnerre, à 14 h. À destination des producteurs inscrits comme non inscrits sur Agrilocal 89. « *Si des producteurs sont intéressés pour rencontrer des acheteurs de la restauration collective, que ce soit des établissements scolaires, de santés, cuisines centrales, grossistes et de restauration commerciale (essentiellement dans le Tonnerrois), c'est l'occasion pour eux de venir présenter leurs produits, leurs conditionnements et leurs tarifs* », continue Déborah Colard.

22 producteurs icaunais inscrits

Pour rappel, le but de la plateforme Agrilocal 89 « *est d'encourager l'achat de produits locaux en circuit court par les établissements de restauration collective. Même si tout fournisseur de denrées alimentaires peut s'inscrire, y compris des grossistes, car on ne peut pas fausser les règles de la concurrence vis-à-vis du droit européen* », détaille Juliette Charon, en charge de l'agriculture au Conseil départemental de l'Yonne. « *C'est une plateforme qui permet de passer des achats, en respectant le code de la commande publique puisqu'elle permet de faire des consultations (comprendre mise en concurrence, ndlr) auprès des producteurs locaux* ».

Depuis son lancement en mai 2020, 22 producteurs icaunais, qui ont livré au moins une fois, ainsi que trois entreprises considérées comme artisans et trois entreprises locales de groupement de producteurs, sont inscrits. Pour 13 acheteurs : 12 collèges, qui ont commandé au moins une fois, et un 13e acheteur qui n'est d'autre que le Conseil départemental. « *L'objet de cet achat était d'offrir des lots à des collégiens, lors de jeux-concours qui interviennent deux ou trois fois dans l'année* », précise Juliette Charon. Sur l'année 2021, 24 800 euros TTC d'achats ont été réalisés à travers la plateforme, dont un peu moins de la moitié en bio.

Alors, quel est l'objectif désormais pour le Conseil départemental, qui gère cette plateforme ? « *Aujourd'hui, tous les collèges de l'Yonne sont inscrits même s'ils ne commandent pas tous. On veut encourager les chefs de cuisine à utiliser Agrilocal. On souhaite également que la plateforme soit utilisée par d'autres établissements de restauration collective, comme les Ehpad, les établissements sanitaires, les lycées, les écoles* », assure-t-elle. « *Pour les Ehpad, on a engagé un travail, fin 2021, avec Bio Bourgogne. Il y a un établissement dans le département qui est accompagné sur une année par la structure pour développer l'achat de produits bios et locaux. On souhaite tirer parti de cette expérience pour montrer aux Ehpad l'intérêt que cela peut avoir* », conclut Juliette Charon.

Christopher Levé

Pour s'inscrire au webinair et/ou au showroom, contacter Déborah Colard au 06 08 91 02 87 ou à d.colard@yonne.chambagri.fr.

Réunions FDSEA

Contractualisation obligatoire en viande bovine

Les 16 et 17 février, la section bovine de la FDSEA de l'Yonne a organisé trois réunions publiques d'information sur la contractualisation viande bovine.



Trois réunions publiques d'information sur la contractualisation viande bovine ont été organisées par la FDSEA.

Depuis le 1er janvier 2022, la vente des vaches, génisses et mâles allaitants de plus de 12 mois est obligatoirement soumise à contractualisation entre l'éleveur et son premier acheteur. Cette application de la loi Besson-Moreau résulte du deuxième volet des États généraux de l'alimentation, ou Égalim 2. Elle prévoit de rendre obligatoire un contrat pour la commercialisation de tous les animaux destinés à la boucherie et se mettra en place jusqu'au 1er janvier 2023, date à laquelle, tous les animaux devront être contractualisés.

Afin d'aider au mieux les éleveurs à se saisir de ces contrats, la section bovine de la FDSEA 89 avait décidé d'organiser trois réunions publiques pour apporter des informations précises aux éleveurs pour leur permettre de se mettre en conformité avec la loi.

Se familiariser avec la réglementation

Les participants, plus nombreux à Avallon et en Puisaye que dans le Migennois, ont pu donc se familiariser avec cette nouvelle réglementation, mais aussi étudier dans le détail le contenu qui doit obligatoirement figurer dans le contrat. À cette occasion, les éleveurs présents ont pu échanger sur les risques et les points de vigilance afin de proposer des contrats adaptés à chaque situation. Le contrat type rédigé par Interbev a été distribué et il reprend les mêmes items que ceux proposés par la profession et la FNB. Ce modèle de contrat type est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : www.interbev.fr/ressource/les-outils-de-la-contractualisation-bovine/.

La section bovine de la FDSEA de l'Yonne invite tous les éleveurs à rédiger et à proposer un ou plusieurs contrats écrits à leurs acheteurs afin d'être en conformité en cas de contrôle. C'est d'ailleurs la grande avancée des lois Égalim 2 qui prévoient des sanctions financières pour les acteurs de la filière qui ne respecteraient pas ces obligations.

Un travail complémentaire sur la rédaction des contrats sera proposé aux adhérents de la section dans les jours à venir.

Marianne Ranque, FDSEA de l'Yonne



Route de Troyes - ZAC Actipole
21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr

V-MAT Construction
Dallage Béton
Bâtiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
contact@vmat-dallage-chape.fr

Chambre d'agriculture

Flambée des coûts, ZNT, manque de vétérinaires ruraux… Ce qu'il faut retenir de la session

La session de la Chambre d'agriculture de l'Yonne s'est tenue le jeudi 17 février, à Auxerre. La flambée des coûts, le point sur les ZNT et la problématique de désertification des vétérinaires ruraux ont notamment été abordés lors de la matinée.


Arnaud Delestre, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

En grandes cultures, les prix sont hauts. C'est le constat fait par Arnaud Delestre, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, lors de la session de la Chambre, le jeudi 17 février. « *Le blé est vendu à 240 €/t, l'orge d'hiver à 300 €/t et l'orge de printemps à 320 €/t* », indique-t-il. « *Le colza a perdu 130 euros en dix jours, davantage que la variation en une ou plusieurs années précédemment. Mais il reste à un niveau très élevé, accroché qu'il est au cours du pétrole. Il sort des fermes de l'Yonne à 720 euros/tonne* ». Quant au blé bio ? « *Il passe de 550 €/t (alors que le marché était considéré en tension) à 450 €/t. Cela ne sera pas sans impact dans les systèmes bios sur terres à faible potentiel. Les rotations et plus généralement le fonctionnement des exploitations risquent d'être chahutés le temps de trouver un nouvel équilibre et de nouvelles voies de progression* », confie le président de la Chambre.

En viande ovine, les cours sont également très hauts. « *Les flux mondiaux de carcasses sont déréglés si bien que les importations sont faibles. L'offre française est restée modeste à l'approche des fêtes de fin d'année. Par conséquent, les cotations dépassent le cap des 8 €/kg alors que les années précédentes démarraient à 6,50 €/kg, suivis de points bas hivernaux à 5,50 €/kg* », rapporte Arnaud Delestre.

Au niveau de la production laitière, « *le prix du lait aurait amorcé une hausse significative à partir de décembre, mois au cours duquel il aurait augmenté d'environ 5 €/1 000 litres, s'établissant à 30 € au-dessus de son niveau de décembre 2020 (source : revue l'éleveur laitier)* ». Pour autant, les charges sont toujours plus élevées. L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole lait s'élève de 15 % par rapport à septembre 2020. « *Ces 15 mois de croissance ininterrompue sont principalement dus à l'énergie (hausse de 31 %) et aux engrais (hausse de 80 %) qui contribuent à eux deux à la moitié de la hausse dont l'autre partie comprend bien sûr le soja* ».

Une nette hausse des prix du chablis

En viande bovine, encore une fois, les cours sont hauts « *et orientés à la hausse* ». « *La demande est dynamique et l'offre n'est pas en face, ce qui génère des prix en hausse de 10 à 26 % selon les catégories. Parallèlement, l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole viande bovine atteint un record à 119,8 ce qui représente une hausse de 14 % par rapport à 2020* », continue Arnaud Delestre.

Le prix du porc, lui, rejoint celui des mois de janvier 2019 et 2021 avec 40 centimes de moins qu'au plus haut de l'été 2021. « *Cette chute des cours intervient avec une hausse du coût de production de 0,30 €/kg directement liée à la hausse du coût des céréales, des protéines et de l'énergie. Chaque kilo vendu génère une perte de 0,15 € environ* ».

Et pour les vins ? Le gel et la grêle de 2021 ont réduit les stocks globaux. Un manque de Chablis est à constater. « *Vendu en vrac au négoce, le chablis atteint des sommets inimaginables. Le Petit chablis vaut en vrac aussi cher que le premier cru auparavant : 1 397 €/feuillette pour le chablis, 1 229 €/feuillette pour le Petit chablis et 1 567 €/feuillette pour le Premier cru (moyennes automne 2021). Les cours dits « normaux » étaient auparavant de 600, 500 et 1 300 €/feuillette* ». Dans l'Auxerrois, le prix de vente en vrac a aussi nettement augmenté : 1 900 €/pièce en rouge et 1 100 €/pièce en Aligoté.

L'aviculture est, quant à elle, brutalement touchée par la hausse des matières premières. « *La hausse des aliments impacte la marge poussin-aliment car les hausses successives ne peuvent pas être transmises intégralement à l'aval. Seulement la moitié a pu générer une hausse de prix. Chez Duc, cette marge poussin-aliment est d'une certaine manière garantie à l'éleveur* ».

Des solutions recherchées face à la désertification des vétérinaires

Un point sur les ZNT a également été fait lors de cette session. « *Comme prévu dans les décisions du Conseil d'État, les nouveaux textes (décret et arrêté) relatifs aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation des produits phytos sont parus le 25 janvier. Ces textes amènent deux modifications de fond : ils imposent des modalités d'information des personnes riveraines préalables à l'utilisation des produits phytos ; aux lieux d'habitation s'ajoutent les lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière* », détaille Arnaud Delestre. Pour ces derniers, les distances de sécurité s'appliqueront à compter du 1er juillet prochain.

Enfin, la problématique de désertification des vétérinaires en territoires ruraux a été abordée. Si cette problématique n'est pas nouvelle, elle tend à s'aggraver avec d'une part l'amenuisement de l'offre vétérinaire en rural et d'autre part la diminution du nombre d'élevages. « *L'État et le conseil national de l'ordre des vétérinaires en lien avec les organisations professionnelles agricoles œuvrent pour trouver des solutions afin de lutter contre cette désertification. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour aider les territoires à lutter contre ce phénomène vient d'être publié* ».

Celui-ci, qui se clôture le 15 mars, a pour objectif de sélectionner au niveau national six territoires tests volontaires où seront réalisés des diagnostics de l'offre et des besoins ainsi qu'une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre, territoire par territoire, pour tenter d'endiguer le problème. Les enseignements tirés de ce travail auront vocation à permettre à d'autres territoires de conduire un travail similaire.

CHRISTOPHER LEVÉ



Grandes cultures

L'adéquation offre - demande, une priorité pour le blé régional

Le Comité régional des céréales de Bourgogne Franche-Comté vient d'entamer un important travail de réflexion visant à optimiser les correspondances entre production et marchés. Son président, Jacques de Loisy, revient sur cette démarche visant à cibler toujours plus précisément l'offre en blé.



Grudner

Les producteurs de blés en BFC devraient, grâce au travail mené par le Comité régional des céréales, disposer d'une vision plus claire des attentes des marchés.

Dans quel cadre s'inscrit le travail sur l'adéquation entre offre et demande qui est mené par le Comité régional des céréales de Bourgogne Franche-Comté (BFC) ?

Jacques de Loisy : *« Le Comité se réunit pour fournir des avis sur l'état et l'ampleur des récoltes à venir ou passées. Il donne également les informations utiles sur le bon écoulement des productions et le bon fonctionnement de la filière. C'est dans ce cadre qu'au niveau national, une étude a été lancée, il y a un an, sur l'adéquation entre l'offre et la demande. Lors du Comité régional BFC, qui s'est tenu en septembre dernier, nous avons validé le principe de travailler sur ce dossier, en s'en tenant uniquement au blé, qui est la principale production dans les céréales à paille. À cette époque, les prix avaient déjà commencé à frémir un peu et on retrouve aujourd'hui un niveau de prix rémunérateur situé entre 200 et 230 euros/tonne pour les producteurs de céréales. Il ne faut pas perdre de vue que les coûts de production ont considérablement augmenté au courant de 2021, en particulier ceux liés à l'énergie et aux matières fertilisantes. La remontée des prix est donc nécessaire afin de permettre aux producteurs de dégager un revenu et réinvestir. Il faut aussi que l'ensemble de la filière puisse fonctionner pour écouler les productions mais surtout pour qu'il y ait une adéquation entre ce que les producteurs sortent de leurs exploitations et la demande de nos clients ».*

Cette demande, comment se structure-t-elle ?

J. d. L. : *« Historiquement, on dispose de trois types d'écoulement de production : l'alimentation humaine, l'alimentation du bétail, et un domaine qu'on a tendance à oublier : l'industrie, à travers tout ce qui touche à l'amidonnerie. Ce dernier secteur n'est pas hyper présent en BFC, néanmoins, il ne faut jamais le perdre de vue ».*

Concrètement, comment travaillez-vous sur cette question ?

J. d. L. : *« Début février, nous avons réuni notre groupe de travail, en présence de Marie-Jeanne Fotré-Muller, la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Dans ce groupe on trouve un large panel d'entreprises de collecte (coopératives ou négociants), de tous les secteurs géographiques de BFC. L'ensemble des participants, qui ne sont pas tous présents au sein du Comité régional des céréales, a validé notre volonté de travailler sur ce dossier de l'adéquation entre offre et demande. Cela va nous permettre d'établir un état des lieux avec les responsables techniques de ces organismes, d'ici le mois de mars. Un premier travail est mené sur le recensement des pratiques et des productions. Les conclusions globales que nous pourrons apporter sur cette réflexion devraient intervenir durant le deuxième semestre 2022 ».*

> *"Nous devons être attentifs à une quantité et une qualité suffisantes sur le marché pour répondre aux besoins de l'ensemble des intervenants"*

L'écoulement du blé de BFC présente-t-il des particularités ?

J. d. L. : *« Globalement, BFC n'échappe pas aux statistiques nationales : la répartition est relativement équilibrée entre alimentation humaine et alimentation animale. Il y a également une partie export, en Europe ou de l'autre côté de la Méditerranée. Un certain nombre d'évolutions, ces dernières semaines, sur l'export, n'ont échappé à personne : je pense notamment au marché algérien, moins ouvert que par le passé à l'offre française, mais aussi à d'autres pays, plus à l'Est, qui, eux se positionnent de manière assez dynamique. Face à cela, il nous appartient de cibler les besoins de nos clients, régionaux, nationaux et internationaux (UE et au-delà) et de voir s'il existe des leviers, sur la logistique ou la production, afin de mieux répondre à ces besoins. Aujourd'hui, le marché est dynamique, il y a des pressions internationales significatives qui occultent un peu les pressions climatiques, en Amérique du Sud par exemple. Nous devons être attentifs à une quantité et une qualité suffisantes sur le marché pour répondre aux besoins de l'ensemble des intervenants. On sait que l'alimentation animale est un secteur important en BFC et en France mais il a aussi des exigences bien spécifiques en termes quantitatifs et qualitatifs. On doit aujourd'hui répondre à des normes bien spécifiques, notamment en matière de protéines, mais aussi dans le domaine sanitaire, je pense notamment au déoxynivalénol (DON), une mycotoxine qui, en fonction de la pluviométrie plus ou moins abondante selon les années, et des variétés de blé, peut poser problème. Le temps où l'on priorisait l'alimentation humaine est bien loin ! »*

À quoi pourra servir la réflexion offre - demande menée actuellement ?

J. d. L. : *« Elle permettra de fournir des indicateurs aux intervenants de mise en production. Par exemple, cela pourrait conduire à favoriser telle ou telle variété de blé qui répondrait mieux à certains segments de marché. Rien n'est pour l'instant décidé mais il s'agit de pistes de travail. Tout cela doit donner lieu à expertise, de la part des différents intervenants et nous allons élargir la boucle de ces derniers, en y intégrant une partie des transformateurs (meuniers, fabricants d'aliments du bétail…) À terme, il faudra voir si ce travail est porteur de plus-value, s'il satisfait l'ensemble des maillons de la filière et, dans un second temps, il faudra aussi constamment réadapter nos réflexions, en fonction des évolutions. Je me félicite en tout cas que l'ensemble des personnes sollicitées (collecteurs coopérateurs ou privés) ait répondu favorablement à notre invitation ».*

PROPOS RECUEILLIS PAR BERTY ROBERT

Un regard sur le blé bio également

À la demande de Jacques de Loisy, et contrairement à ce qui se fait au niveau de l'étude nationale, le Comité régional des céréales a décidé d'étendre ses travaux sur l'adéquation offre - demande à l'agriculture céréalière biologique. *« C'est en lien avec l'augmentation de surfaces bio significative observée en BFC,* souligne le président du comité. *Ces dernières années nous avions soulevé des interrogations sur l'organisation de cette filière et sur la capacité des consommateurs à absorber les productions qui allaient arriver sur le marché. On commence, aujourd'hui, à voir chez nous des surfaces cultivées importantes qui sont parvenues au terme des trois années de transition nécessaires au passage en bio. Or la consommation bio stagne, voire diminue et de nombreuses filières, notamment celle du blé, voient s'accumuler les stocks. Il est donc important que la filière et les pouvoirs publics soient mobilisés sur ce sujet, puisqu'on fait, de manière générale, la promotion du bio depuis plusieurs années, mais il est important d'expertiser les potentiels de production et de consommation. Là aussi, l'adéquation entre offre et demande est importante ».*

Syndicalisme

Tournée régionale FNSEA en Bourgogne Franche-Comté

Dans le cadre de la tournée régionale FNSEA 2022, Hervé Lapie, secrétaire général adjoint de la FNSEA, est venu en Bourgogne Franche-Comté, le 16 février pour faire le point sur les dossiers d'actualité et présenter les priorités du réseau pour ces prochaines années.

Pour introduire les débats, la FDSEA de Côte-d'Or avait choisi de présenter le projet de stockage de l'eau avec le bassin de la Boulouze à Fauverney, au sud-est de Dijon. Compte tenu du mauvais temps, la visite sur le terrain a été remplacée par une visite virtuelle avec des photos projetées à l'appui. Pascal Chadoeuf, président des irrigants de Côte-d'Or, a expliqué le projet : *« Il y a huit ans, à la suite de l'urbanisation de 60 ha de terrain sur la communauté de communes, il a été envisagé de construire un bassin de récupération des eaux de pluie pour compenser les pertes économiques des agriculteurs, liées à cette emprise foncière. Un bassin de 220 000 m3 d'eau a été créé et soutenu financièrement pour maintenir des cultures à forte valeur ajoutée : maïs semence, légumes de plein champ… dans cette zone périurbaine ».*

Fabrice Genin, président de la FDSEA de Côte-d'Or insistait : *« Avec le changement climatique dans notre département, il faudra s'adapter à ce nouveau contexte et revenir sur la loi sur l'eau. Que ce soit pour l'alimentation humaine comme pour le reste des activités, il faudra bien trouver une solution pour ne pas manquer d'eau en période de sécheresse ».* Avec les nouveaux arrêtés « sécheresse », il sera difficile de maintenir la possibilité d'irriguer certaines cultures. Au niveau de la gestion de l'eau, la FRSEA BFC demande que la FNSEA se mobilise pour obtenir une exception agricole pour ces productions génératrices de valeur ajoutée et d'emploi.



Photo FRSEA BFC

Hervé Lapie (assis, à gauche), secrétaire général adjoint de la FNSEA, en compagnie de Christophe Chambon, président de la FRSEA BFC, a pris connaissance, le 16 février, des dossiers régionaux les plus urgents : disponibilité de l'eau, ZNT, zones vulnérables, avenir du syndicalisme…

Les départements doivent s'approprier les sujets et trouver des solutions

« Le changement climatique fait partie de nos préoccupations majeures. D'ailleurs, notre dernier rapport d'orientation était consacré à ce thème » a indiqué Hervé Lapie. Puis il a poursuivi en indiquant : *« Avec le Varenne de l'eau, on a réussi à reprendre la main sur ces enjeux stratégiques, mais nous ne ferons pas tout depuis Paris et les départements doivent s'approprier les sujets pour défendre leurs intérêts agricoles. Nous avons eu les mêmes difficultés avec le plan pollinisateur, où les interdictions étaient contre-productives pour les zones de plaine et de grandes cultures. Sur ces sujets il y a des problèmes sanitaires et la nécessité de travailler pour mieux structurer la filière apicole, pour faciliter les échanges et trouver des solutions ».*

Charte de bon voisinage : nouvelles conclusions d'ici juin

Christophe Chambon, président de la FRSEA BFC, soucieux d'avoir des réponses aux interrogations des départements, a souhaité avoir des précisions sur les chartes de bon voisinage : *« Pour les zones de non-traitement, sera-t-il possible d'utiliser les 4 % IAE et dans quelles conditions ? »* Hervé Lapie a rappelé le calendrier pour la réécriture de ces chartes et la méthode : *« Ce sont les préfets de département qui auront la responsabilité d'engager la consultation du public. Concernant les IAE, nous négocions pour qu'il soit possible de les prendre en compte. Pour l'instant, le ministère propose une largeur minimum de 5 mètres et de 1 mètre pour les bordures de forêt ». « Pour les zones vulnérables, nous avons de nombreuses nouvelles communes concernées par ces nouvelles contraintes. Des éleveurs vont jeter l'éponge. Pour limiter l'hémorragie, nous avons besoin d'une stabilité des règles du Programme d'actions national (PAN) »* alertait pour sa part Benoît Regnault de Saône-et-Loire, tout en précisant que le secteur Charolais a évité de justesse un classement et lance une expérimentation pour mieux comprendre les évolutions du taux de nitrates. *« La mobilisation paye,* a rappelé Hervé Lapie. *L'arrêt des discussions dans les régions sur les plans d'actions régionaux a permis de bloquer les propositions du PAN et de revenir à la table des négociations ».*

FNSEA 2025 : la valorisation des réussites locales

À l'occasion de cette rencontre du 16 février, l'après-midi a fait l'objet de fructueux échanges sur la place et le rôle du syndicalisme. La première priorité est le syndicalisme économique, avec la mise en place de formations, par la FNSEA, à destination des animateurs et juristes du réseau. Les régions sont invitées à construire leur feuille de route sur le syndicalisme économique et les départements doivent se saisir des outils mis en place par la loi Égalim 2 avec des animateurs syndicaux en proximité. Il s'agit aussi de recenser les bonnes pratiques en les diffusant, de proposer un appui méthodologique au réseau pour la mise en place de projets, portés par des agriculteurs, pour les agriculteurs.

FRSEA Bourgogne Franche-Comté

Valorisation

Projet Profilait : faites connaître vos attentes

En Bourgogne Franche-Comté, le projet Profilait doit permettre de consolider et d'accélérer la mise en place de filières de protéines de proximité afin de reconquérir de la valeur ajoutée, en jouant les complémentarités entre productions animales et végétales. Un questionnaire est proposé aux agriculteurs sur la thématique.

La Bourgogne Franche-Comté (BFC) est une grande région agricole où se côtoient éleveurs et céréaliers. En réponse aux grands enjeux de la prochaine décennie, a été lancé le projet Profilait. C'est un projet réalisé en partenariat avec Alliance BFC, le CIGC, la Chambre régionale d'agriculture BFC, l'Idèle, Conseil Élevage 25 90, la Coopérative de déshydratation de la Haute-Seine, la Coopération agricole BFC, la section AOP CIL Grand Est, CER BFC. Il s'attache à :

Côté demande :

Réduire la dépendance des élevages laitiers aux protéines extérieures par une optimisation des productions fourragères de l'exploitation et des rations. Définir le besoin des éleveurs en matière d'autonomie protéique, fourragère et graines.

Côté offre :

Répondre à la demande, en intégrant les évolutions de la PAC et le changement climatique. Organiser et optimiser le fonctionnement des outils de trituration, transformation, la logistique, pour répondre à cette demande

Adéquation offre/demande :

Définir les conditions et le cadre d'une contractualisation « gagnant/gagnant ». Proposer un mécanisme de prix équilibré, permettant d'écrêter les effets néfastes de la volatilité des prix. Afin de mieux cerner les attentes, les besoins et l'intérêt des éleveurs vis-à-vis de cette démarche structurante, capable de redonner sens à l'agriculture de BFC, nous vous proposons de répondre à un questionnaire en ligne, accessible en scannant le QR code qui accompagne cet article, ou via le lien raccourci suivant : tinyurl.com/2p8eync4. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

Communiqué



▸ En bref

Légumes Ultimatum de Légumes de France à la grande distribution sur les prix à la production

Le syndicat Légumes de France (FNSEA) a posé un « ultimatum » à la grande distribution pour exiger la hausse des prix payés aux producteurs. « *On leur a dit la semaine dernière qu'ils doivent monter les prix, ou sinon il y aura des manifestations dans les magasins* », a indiqué le président de Légumes de France Jacques Rouchaussé le 17 février. D'après lui, à défaut de recevoir « *quelques centimes de plus* », certains producteurs « *mettront la clef sous la porte* », car fragilisés par la hausse des coûts (intrants, énergie, emballages). « *Aujourd'hui, on est embêtés sur l'endive, le poireau, la carotte, et ça va monter crescendo. (…) Si demain, j'applique toutes les hausses [de coûts] qu'on a subies sur le kilo de tomates, on devrait le payer 60 centimes plus cher à la production !* », a expliqué M. Rouchaussé. Il a ajouté que Légumes de France continue d'œuvrer en coulisses « *depuis plus de deux ans* » pour « *contractualiser 30 % de la production de légumes* », afin de « *sécuriser* » en partie le revenu des producteurs. L'enjeu est de convaincre les distributeurs de « *s'engager sur une bonne référence de prix* », a-t-il déclaré, ayant bon espoir que cette initiative aboutisse avec certaines enseignes.

Grandes cultures Certification d'un premier outil de calcul carbone

La start-up Sysfarm a annoncé le 16 février avoir obtenu la certification de son outil CarbonFarm dans le cadre de la méthode bas carbone en grandes cultures. La certification permettra aux agriculteurs et coopératives se lançant dans un diagnostic carbone avec cet outil de pouvoir déposer officiellement leurs projets auprès des préfectures, en vue d'obtenir la labellisation de leurs crédits carbone. Créée en 2020 par trois fils d'agriculteurs, Sysfarm s'engage sur une vision « *responsable* » du carbone, en promettant de reverser au moins 90 % du prix des crédits aux agriculteurs. « *Ce que nous voulons, c'est minimiser les coûts de transaction pour les agriculteurs, afin qu'ils soient les premiers récompensés des opportunités de ce marché du carbone qui se crée* », explique Étienne Duclos, le jeune directeur général de Sysfarm.

Glyphosate L'objectif d'une baisse de 50 % de l'utilisation jouable

La Plateforme glyphosate France, associations de cinq entreprises des phytos, table sur une baisse des quantités de glyphosate utilisées de 31 % à l'horizon 2022-2023, a-t-elle indiqué le 16 février, jugeant l'objectif gouvernemental de -50 % « *jouable* » d'ici à 2025. « *Il va y avoir des ajustements (de pratiques agricoles) ces premières années, notamment en grandes cultures* », a expliqué en conférence de presse Valérie Kimpe, experte technique. « *-50 % en 18 mois (après la révision des AMM, autorisations de mise sur le marché), c'est un peu ambitieux* », considère-t-elle, jugeant l'objectif « *tout à fait jouable d'ici à 2025* ». « *Il faut laisser aux agriculteurs le temps de s'adapter* ». Concernant les interventions au printemps 2022, un maintien du labour est « *probable* », selon elle, le glyphosate étant alors interdit. La question se pose à l'automne : en cas de difficultés à gérer les adventices, l'agriculteur peut choisir de garder le glyphosate en optant pour le non-labour. Pour éclairer les producteurs sur les nouvelles conditions d'utilisation du produit, les alternatives à leur disposition, la Plateforme glyphosate France lance un guide des bonnes pratiques de désherbage.

Grandes cultures Les stocks mondiaux de grains au plus bas sur sept ans

Le Conseil international des céréales (CIC) revoit à la baisse la production mondiale de grains à 2 281 Mt en 2021-2022 (contre 2 286 Mt en janvier), a-t-il indiqué le 17 février, donnant une baisse des stocks « *au plus bas sur sept ans* ». « *Principalement suite à des ajustements à la baisse pour les cultures de maïs de l'hémisphère sud, mais avec aussi des volumes en sorgho et blé plus faibles, les prévisions de production mondiale de grains pour 2021-2022 sont réduites de 5 Mt (d'un mois sur l'autre), à 2 281 Mt, selon un rapport. La baisse des disponibilités en 2021-2022 est amplifiée par un report de stock plus faible et, en dépit de moindres perspectives de consommation, les stocks finaux de grains sont réduits de 5 Mt, à 596 Mt, marquant un cinquième retrait successif* ». Ils sont au plus bas sur sept ans. Même évolution chez les principaux exportateurs mondiaux, dont les stocks chutent à 133 Mt de grains (contre 134 Mt en 2020-2021). Par ailleurs, le CIC donne de premières estimations 2022-2023 des surfaces mondiales de maïs et d'orge plutôt stables. Elles sont susceptibles d'être révisées, car « *le coût élevé des intrants complique les calculs sur la rentabilité relative des cultures de printemps* », souligne le rapport.

Lutte contre le charançon de la tige du colza

Le positionnement est déterminant

Les charançons de la tige du colza sont les premiers ravageurs du colza au printemps. Ils occasionnent des éclatements de tige qui pénalisent les composantes de rendement, particulièrement les années sèches.

Les charançons de la tige du colza sont les premiers ravageurs du colza au printemps. Ils occasionnent des éclatements de tige qui pénalisent les composantes de rendement, particulièrement les années sèches. Les moyens de lutte sont toujours efficaces. Mais le positionnement de l'intervention est déterminant pour garantir l'efficacité de la protection.



Photo Laurent Jung – Terres Inovia

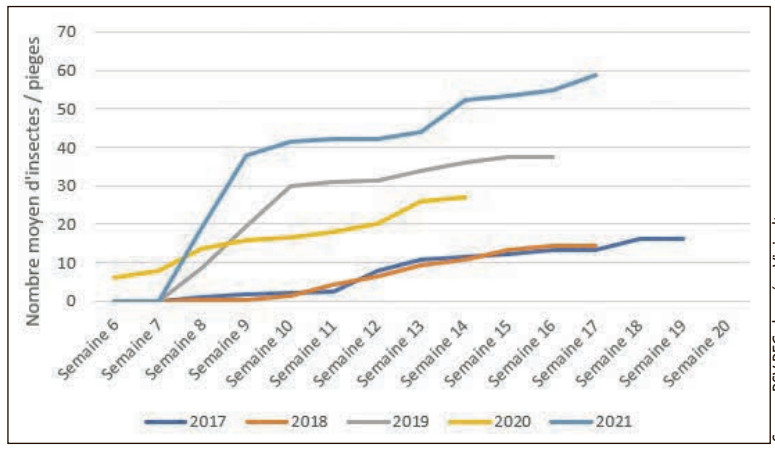
Éclatements occasionnés par des piqûres de ponte de charançon de la tige du colza, en haut de tige.

Vigilance lorsque les vols sont précoces et massifs

Les charançons de la tige colonisent les parcelles de colzas au début du printemps. Selon les conditions climatiques de l'année, le vol est précoce (mi-février) ou tardif (courant mars). Nous considérons qu'il y a un risque de dégât pour la culture dès lors que les insectes sont présents et que le colza est en cours de montaison (du stade C2 à E). L'état de la culture, son stade et sa hauteur de tige ou bien encore le nombre de captures dans une cuvette jaune ne sont pas suffisants pour décider d'une intervention ou d'une impasse insecticide à l'échelle de la parcelle. En revanche, la rétrospective des dernières campagnes montre que les années avec des vols précoces et massifs sont les années où nous constatons le plus de dégâts (fréquence et intensité) dans les parcelles à l'échelle d'un territoire (2019 et 2021 sur la figure 1). Ces années se caractérisent par ailleurs souvent par un second pic de vol fin mars – début avril.

Intervenir au pic de vol

Les agriculteurs qui souhaitent sécuriser leur production doivent intervenir 8 – 10 jours après les premières captures « significatives » ou idéalement au pic de vol régional (consulter le Bulletin de Santé du Végétal pour connaître la date du pic de vol à l'échelle du territoire). L'objectif est d'intervenir lorsqu'un maximum d'insectes est dans la parcelle et avant qu'ils ne débutent la phase active de ponte. Intervenir dès les premières captures en cuvette conduit le plus souvent à traiter trop tôt. Il vaut donc mieux patienter quelques jours, même s'il est vrai que l'organisation des chantiers (semis, azote…) et les conditions météorologiques peuvent compliquer la mise en œuvre à cette période de l'année. A contrario, il ne faut pas négliger les infestations ou ré-infestations tardives. Exit le seuil « tige 20 cm » : des éclatements de tiges peuvent survenir sous les bouquets floraux jusqu'au stade boutons (D2 - E). Généralement, une seule intervention bien positionnée suffit à maîtriser la majeure partie du risque. Toutefois, s'il survient un second pic de vol 2-3 semaines après l'application, une réintervention peut s'envisager.



Source BSV BFC, données Vigicultures

Figure 1 Nombre moyen cumulé d'insectes par piège et par semaine entre 2017 et 2021 sur le territoire BFC.

En 2021, l'étalement du vol (février à avril) avec un second pic fin mars - début avril, a rendu difficile le positionnement des interventions insecticides et explique les symptômes de tiges déformées et la présence de larves dans les tiges. La couverture début mars n'a pas suffi à couvrir la période de risque.

Les solutions insecticides sont toujours efficaces

L'efficacité de la lutte chimique dépend avant tout du positionnement de la protection et de sa persistance d'action. À ce jour, Terres Inovia n'a pas constaté de perte d'efficacité au champ. Et le monitoring réalisé par l'Institut ne montre pas de phénomène de résistance émergent inquiétant. En Lorraine, 5 populations de charançon de la tige du colza ont fait l'objet d'analyses moléculaires en 2021. Aucune population ne présente de mutation sur les gènes de résistance connus.

Les références DECIS PROTECH 0,33 l/ha et KARATE ZEON 0.075 l/ha sont efficaces pour réduire les dégâts du charançon de la tige du colza (réduction du nombre de tiges déformées et/ou éclatées). TREBON 30 EC est comparable aux références. BORAVI WG, SHERPA 100 EW et CYTHRINE MAX sont un peu en retrait. MAVRIK SMART est inférieur aux références.

Aurore Baillet et Michael Geloen,
Terres Inovia

Protéagineux de printemps

Sécuriser le potentiel avec les semis précoces

Avec des étés régulièrement marqués par les stress thermiques et hydriques, de nombreuses légumineuses de printemps voient leurs rendements affectés. Le semis précoce de ces cultures permet toutefois de diminuer ces risques. Retours sur quelques exemples de ce levier technique.

Avec des étés régulièrement marqués par les stress thermiques et hydriques, de nombreuses légumineuses de printemps telles que le pois ou la féverole voient leurs composantes de rendements et leur potentiel impactées. Pourtant, le semis précoce de ces cultures dans de bonnes conditions permet de diminuer ces risques.

Des stress d'autant plus pénalisants qu'ils surviennent proches de la floraison

Avant la floraison, la nodulation et la croissance de la plante sont les principaux facteurs pouvant être influencés par un stress précoce. Une mauvaise nodulation amène à un déficit de nutrition azotée, impactant l'expression du potentiel. Il en va de même pour la prise de biomasse, synonyme de réserve et de surface photosynthétique, nécessaires pour subvenir aux besoins en floraison. Cependant, à ces jeunes stades, des compensations sont parfois possibles si les conditions redeviennent favorables avant la floraison.

À partir de la floraison, la majorité des composantes de rendement des protéagineux se met en place telle que le nombre de grains/m² et le remplissage pour les premiers étages fructifères. Tout stress hydrique ou thermique (>25 °C) survenant à cette période peut lourdement impacter le nombre de grains par m² par des avortements de fleurs et de jeunes gousses. La compensation est souvent difficile à ce stade, seul un bon remplissage pouvant rattraper partiellement le potentiel.

Passer la fin du stade d'avortement des gousses (graines > 8 mm), un stress tardif impactera seulement le remplissage des graines.

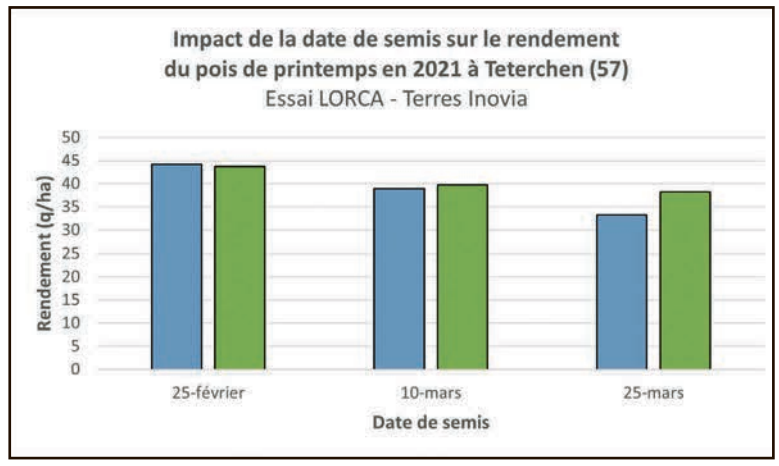
Il est donc important d'éviter un cycle trop tardif, risquant d'exposer plus longtemps la floraison et le remplissage aux aléas du climat.

	Pois de printemps		
Semis	20-févr	15-mars	25-mars
Début Floraison	9-mai	23-mai	29-mai
FSLA	14-juin	25-juin	30-juin
Période DF - FSLA	36 jours	33 jours	32 jours
% de jours échaudants (T°C maxi > 25°C DF - FSLA)	17%	18%	25%
% de jours en déficit hydrique (ETR/ETM < 0.7 DF - FSLA)	52%	85%	97%

Simulations réalisées pour le poste de Frignicourt (51) en 2020, modèle Terres Inovia. (DF : début floraison ; FSLA : fin du stade limite d'avortement).

Semer au début de la période conseillée, si les conditions météo le permettent

En tendance, les semis précoces limitent le risque de stress hydriques et thermiques, comme en témoigne un essai réalisé en 2021 près de Teterchen (57) en collaboration avec LORCA. Cette année, le pois a été marqué par le stress hydrique et thermique survenu vers mi-juin, sur des parcelles encore en pleine floraison. La phase de floraison a été raccourcie et le nombre de grains/m² a fortement diminué pour les semis tardifs.



Les pratiques des producteurs de pois de printemps enquêtés en 2017 et 2020 montrent aussi une tendance à de meilleurs rendements pour les semis de fin février. À noter que la même tendance ressort des enquêtes de féverole de printemps.

Dates de semis et nombre de jours exposés au stress hydrique

Une simulation dans le contexte de 2020, année fortement marquée par le stress hydrique arrivé précocement, a été réalisée, illustrant le rôle de la date de semis sur le nombre de jours exposés au stress hydrique.

Il faut donc être prêt à semer tôt. Toutefois, la concrétisation du semis se fera sous deux conditions :

- Le contexte pédoclimatique doit être propice à une implantation soignée. Il est impératif d'avoir un sol suffisamment ressuyé. La phase d'installation de la culture est en effet cruciale car elle conditionne la croissance aérienne et racinaire, la nutrition azotée, la sensibilité aux maladies.
- Il faut s'assurer que les prévisions météo n'annoncent pas de températures proches de 0 °C dans les jours qui suivent le semis. Les protéagineux de printemps sont particulièrement sensibles au gel d'imbibition, c'est-à-dire sensibles aux températures basses au début de la phase de germination qui peut survenir 3-4 jours après le semis si le sol est humide. N'hésitez pas à assurer une bonne profondeur pour les semis de février.

Bastien Remurier, Terres Inovia

Technique

Bien préparer son semoir à maïs

En culture de maïs, si on prend l'exemple d'un semoir de 6 rangs qui couvrirait 200 ha, le matériel devra parcourir l'équivalent de 420 km et déposer le plus précisément possible environ 20 millions de graines. Il est donc très important de bien entretenir cet outil.

Pour le maïs, le semis est l'opération la plus importante de l'itinéraire technique. Pour une mise en terre précise de la semence, la distribution d'un engrais starter, ou d'un insecticide, il est capital d'avoir un semoir en bon état avant d'attaquer la saison. Sa vérification et son entretien à la ferme passent par 8 points de contrôle obligatoires.

L'aspiration : Vérifier l'état général et la tension des courroies. Contrôler minutieusement l'état des tuyaux reliant les différents éléments semeurs à la turbine. Important pour les semoirs télescopiques ou repliables ! S'assurer que le déflecteur à poussière en sortie de turbine dirige le flux d'air vers le sol, à une hauteur comprise entre 20 et 30 cm. À cette étape, on s'assurera aussi du bon état des protections de cardan.

Les boîtes de distance : Vérifier l'état et l'alignement des chaînes et des tendeurs, l'état des barres hexagonales et le fonctionnement des pignons utilisés en routine, en les faisant tourner à vide. Sur les semoirs à entraînement électrique de la distribution, vérifier l'état des contacts et celui de la batterie pour les systèmes avec génératrice.

Le châssis : Contrôler le jeu latéral des éléments semeurs, vérifier que les éléments sont à la bonne distance les uns des autres, et corriger cette distance si besoin. Sur les semoirs télescopiques, contrôler l'état des galets et des butées. Passer en revue le serrage des brides de fixation et des boulons.

La distribution : Nettoyer les disques et vérifier leur état. Numéroter chaque disque car il doit rester avec son élément semeur. Nettoyer l'éjecteur et les joints d'étanchéité. Vérifier l'état du sélecteur, ses dents ne doivent pas être usées pour ne positionner qu'une seule graine par trou sur le disque. Vérifier le bon fonctionnement des trappes de vidange, l'état des ressorts et contrôler les tubes de descentes des graines.

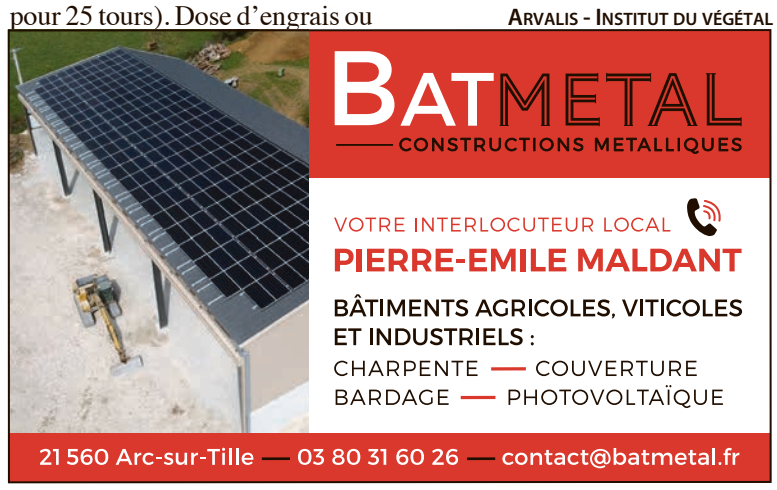
L'enterrage : Vérifier l'état d'usure des roues de jauge, elles doivent être bien en contact avec les disques, vérifier le bon fonctionnement du balancier. Évaluer l'usure des disques après démontage des roues de jauge. Les disques neufs ont un diamètre de 15 pouces, soit 381 mm, s'il est inférieur à 360 mm, il faut alors les changer. Contrôler l'état d'usure du soc ou de la pointe sillonneuse située entre les doubles disques. Quand cette pièce qui forme le sillon est usée ou cassée, la qualité du semis est dégradée. Lors du remontage des différentes pièces, s'assurer du bon réglage des décrotteurs de disques et de roue de jauge. Contrôler visuellement le bon alignement sillon/roue plombeuse/bloc tasseur.

Les fertiliseurs : Vérifier la distance entre le coutre du fertiliseur et la ligne de semis, elle doit être de 5 cm. Contrôler cette distance en avançant le semoir de quelques mètres sur une surface dure. Vérifier également l'état des tuyaux, l'absence de pincement ou de coude, ou la propreté des trémies recevant l'engrais.

Les micro-granulateurs : Vérifier la propreté des trémies des micro-granulateurs insecticide, ainsi que l'état des vis sans fin. Contrôler l'étanchéité des tuyaux de descente et leur position sur l'élément semeur. Le type et la position des diffuseurs sur ces éléments doivent être adaptés au produit insecticide utilisé. Pour les fertiliseurs, comme les micro-granulateurs, il est possible de vérifier à poste fixe les réglages correspondants à la dose de produit qu'on souhaite appliquer. On récupère le produit distribué, engrais ou insecticide, en effectuant 25 tours de roues à la main. On pèse le produit récupéré. La dose par hectare est obtenue par un calcul simple (formule valable pour une circonférence de roue de 2 m, soit 50 mètres linéaires pour 25 tours). Dose d'engrais ou d'insecticide (en kg/ha) : = 0.2 x quantité (en gramme) récupérée sur 1 rang / écartement entre rangs (en mètre).

Les roues d'entraînement : Vérifier le montage, le sens des crampons, le bon fonctionnement du crabot et l'état des pneumatiques. Contrôler leur pression de gonflage : un sous-gonflage provoque une surdensité de semis et vice-versa. Une différence de pression de 0,1 bar entraînera un écart de 1 000 graines par hectare. Avec un semoir en bon état, bien révisé avant le début de la campagne, il restera à vérifier les réglages au champ : densité et profondeur de semis, dose d'engrais ou de microgranules…

Arvalis - Institut du végétal



► À noter

Aide crise porcine

Ouverture du dépôt des demandes d'aide d'urgence

Suite à la circulaire ministérielle du 31 janvier 2022, une aide d'urgence pour la filière porcine d'un montant de 15 000 € par exploitation (avec application de la transparence Gaec) est mise en place pour les exploitations :

- ayant atteint 80 % de consommation des crédits *« court terme de trésorerie »*, à compter du 1er janvier 2022 et pendant une durée d'un mois glissant
- ayant engagé une démarche de demande de prêt garanti par l'État (PGE) auprès de leur banque.

Un éleveur non-propriétaire des animaux (cas du travail à façon et/ou des contrats d'intégration) n'est pas éligible au dispositif.

Pour les personnes répondant aux critères d'éligibilité ci-dessus, il est possible de solliciter cette aide en adressant le formulaire papier dédié à votre Direction départementale des territoires.

Le formulaire à fournir est en ligne sur les sites Internet départementaux de l'État.

Contact de votre DDT :

• Côte d'Or
Direction départementale des territoires
Service économie agricole
57, rue de Mulhouse - BP 53 317
21033 Dijon Cedex
ddt-seaee@cote-dor.gouv.fr

• Nièvre
Direction départementale des territoires
Service économie agricole
2 rue des Pâtis - BP 30 069
58020 Nevers Cedex
ddt-calamite@nievre.gouv.fr

• Yonne
Direction départementale des territoires
Service économie agricole
3 rue Monge - BP 79
89011 Auxerre Cedex
ddt-sea@yonne.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DDT

Prise en compte des coûts de production

Des indicateurs de référence en forte hausse en viande bovine

Face à la flambée des prix des matières premières, les indicateurs de coût de production de référence en viande bovine, calculés selon la méthode validée par accord interprofessionnel, subissent une hausse de 4,6 % lors du second semestre 2021 et de près de 10 % sur un an.

		2021	Evolution			
		semestre 2	Semestre précédent	/ semestre précédent	Même semestre année N-1	/ même sem. année N-1
	IPAMPA BV	**116,9**	109,5	+6,7%	104,3	+12,0%
prix de revient	Vache races à viande (€/kg éc)	**5,34**	5,10	+4,6%	4,93	+7,9%
	Génisse races à viande (€/kg éc)	**5,84**	5,58		5,39	
	Jeune Bovin races à viande (€/kg éc)	**5,17**	4,94		4,77	
	Broutard races à viande (€/kg vif)	**3,54**	3,38		3,26	

Sur le second semestre 2021, il a pu être constaté une embellie des cotations, notamment sur le Jeune Bovin. Dans les campagnes, nombre d'acteurs se félicitent de ces signaux cléments et positifs, mais la Fédération Nationale Bovine s'en tient aux chiffres ! Et il est clair que cette augmentation de cotation ne sert qu'à combler la flambée du coût de production :

	2020						2021						2022		
	semestre 1			semestre 2			semestre 1			semestre 2					
	Prix de revient	Cotation S27	Ecart Prix de revient cotation	Prix de revient	Cotation S53	Ecart Prix de revient cotation	Prix de revient	Cotation S27	Ecart Prix de revient cotation	Prix de revient	Cotation S52	Ecart Prix de revient cotation	Prix de revient	Cotation S5	Ecart Prix de revient cotation
Vache (€/kg éc)	4,91	4,09	**0,82**	4,93	4,10	**0,83**	5,10	4,16	**0,94**	5,34	4,35	**0,99**	5,34	4,57	**0,77**
Génisse (€/kg éc)	5,37	4,25	**1,12**	5,39	4,24	**1,15**	5,58	4,36	**1,22**	5,84	4,5	**1,34**	5,84	4,71	**1,13**
Jeune Bovin (€/kg éc)	4,76	3,81	**0,95**	4,77	3,78	**0,99**	4,94	3,97	**0,97**	5,17	4,54	**0,63**	5,17	4,76	**0,41**

(Sources Inosys- Réseaux d'élevage)

Évolution des indicateurs de coût de production en viande bovine. Les indicateurs de coût de production donnent des valeurs moyennes par catégorie, auxquelles il convient d'ajouter les valorisations bouchères par race ainsi que celles des signes officiels de qualité (labels, bio...)

Ce coût de production doit désormais obligatoirement constituer le socle de toute négociation entre les éleveurs ou leurs organisations de producteurs et leurs acheteurs, en application de la loi Égalim 2. Les prix de marché devraient augmenter très significativement au cours des prochaines semaines.

Voilà des chiffres qui viennent fortement tempérer l'embellie des cotations observées depuis plusieurs semaines sur le marché de la viande bovine - tout particulièrement du Jeune Bovin – dont certains acteurs de la filière se félicitent pourtant déjà : l'augmentation des prix constatée a, malheureusement, à peine comblé la hausse des charges subie par les éleveurs. Elle n'est donc, pas encore, synonyme d'amélioration de la rémunération de ces derniers.

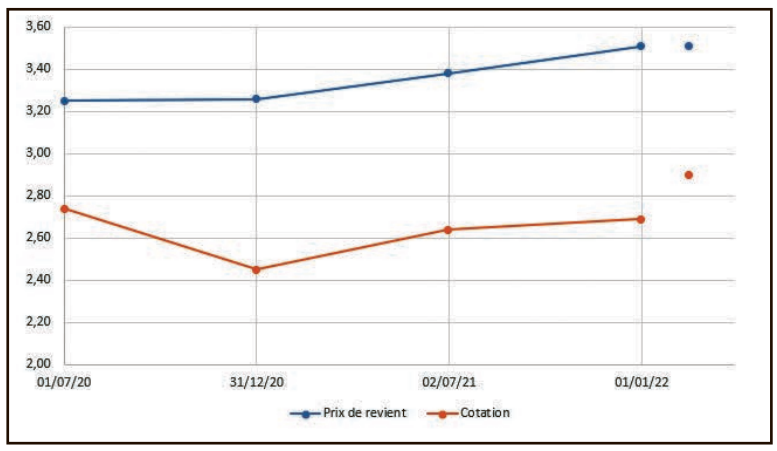
Un signal encourageant

Néanmoins, cette indexation du prix payé aux producteurs sur l'évolution de leur coût de production, au cœur du dispositif de contractualisation obligatoire en place depuis le 1er janvier, dans ce secteur, est un signal encourageant.

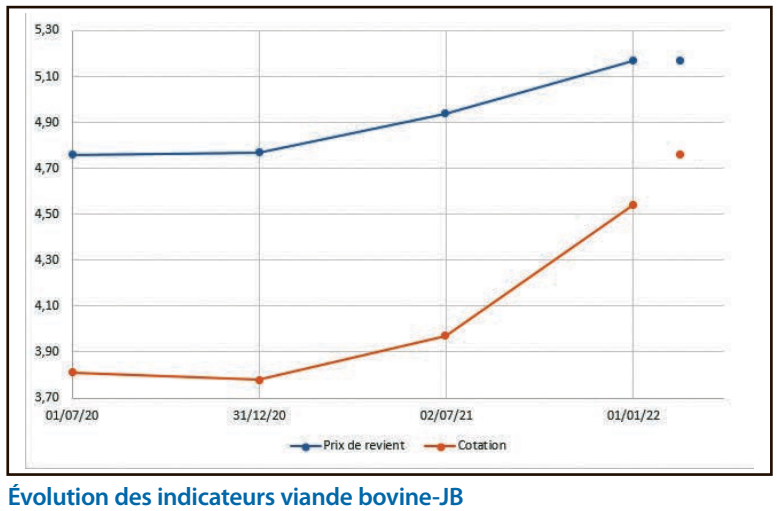
En effet, si l'ensemble des acteurs de la filière viande bovine applique strictement la loi Égalim 2 en utilisant ces indicateurs de coût de production comme socle de toute négociation « amont », la dynamique de prix observée devrait s'amplifier rapidement pour permettre, enfin, aux éleveurs d'obtenir des prix rémunérateurs. Ceci est d'autant plus attendu, que l'offre continue de diminuer sur le marché de la viande bovine et que la loi garantit aux acteurs de milieu de filière la capacité de répercuter les hausses de prix qu'ils concèdent à leurs fournisseurs, à travers le principe de *« non-négociabilité de la matière première agricole »* inscrite au Code du Commerce.

Pour Bruno Dufayet, président de la FNB *« il n'a jamais été aussi facile, pour des opérateurs, de passer des hausses de prix profitables aux éleveurs ! Le Salon de l'Agriculture arrive donc à point nommé, dans un contexte inédit : nous profiterons de ce coup de projecteur sur notre secteur pour nous assurer que chaque acteur de la filière concrétise ses engagements et applique strictement la loi ».*

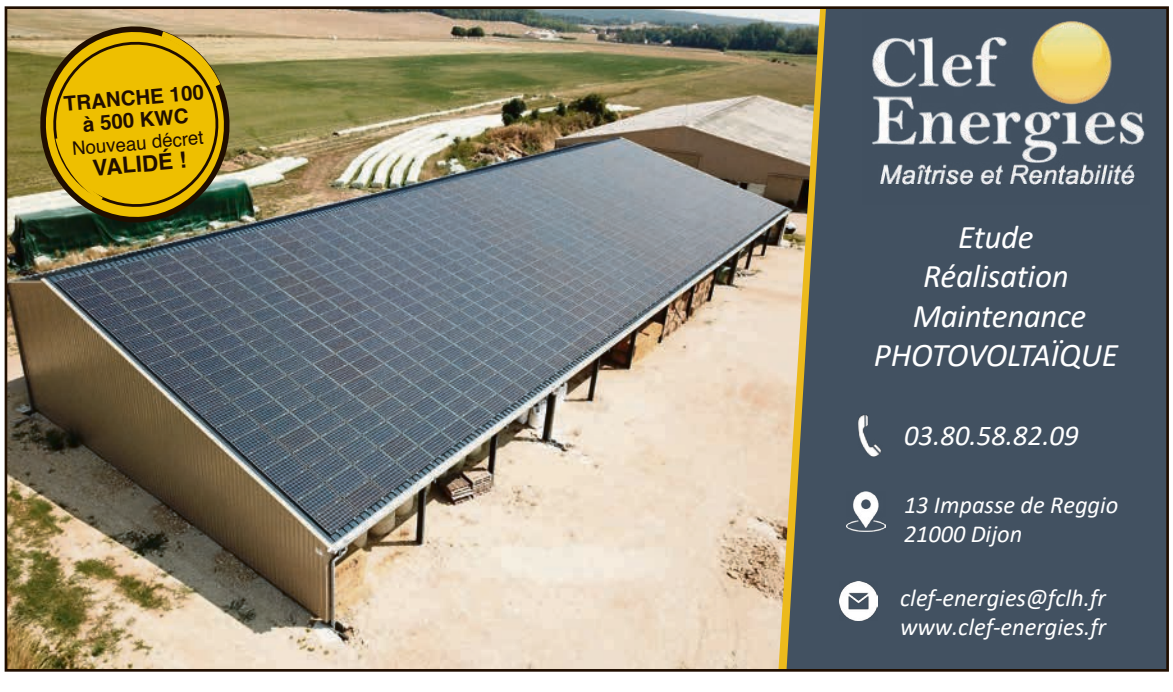
L'AUVERGNE AGRICOLE



Évolution des indicateurs viande bovine - broutards



Évolution des indicateurs viande bovine-JB





Assurances

« La réforme de l'assurance MRC est historique ! »

Attendue depuis longtemps et rendue encore plus urgente par l'épisode de gel du printemps dernier, la réforme des outils de gestion des risques climatiques va entrer en vigueur.

Votée en Commission mixte paritaire (CMP) conclusive le 16 février, la réforme des outils de gestion des risques climatiques en agriculture *« sera un succès si 60 % des surfaces en vignes, grandes cultures et légumes industriels sont couvertes d'ici 2030 par un contrat Multirisque climatique (MRC) »*, défend Groupama, le premier assureur agricole du marché français, présidé par Jean-Yves Dagès. Pour les surfaces en prairies et en arboriculture, l'objectif visé est de 30 %. Aujourd'hui, seules 17 % des surfaces cultivées, toutes productions confondues, sont assurées. Il reste maintenant à rédiger l'ordonnance qui permettra *« de garantir un large accès des agriculteurs à un régime d'assurance contre ces risques »*, précise le texte voté en CMP.


Réussir SA

Avec cette réforme, le système assurantiel devrait mieux réagir face aux risques climatiques.

Assurance à trois étages

Il s'agira notamment de définir les paramètres du nouveau dispositif d'assurance à trois étages et les contours du pool de coréassurance (lire encadré). *« La réforme en cours de la MRC est historique. Elle repose sur les principes de solidarité et d'universalité »*, se réjouit Pascal Viné, directeur des relations institutionnelles. Inspiré par le rapport du député Frédéric Descrozaille, (LREM, Val-de-Marne), le nouveau dispositif transforme en profondeur le fonctionnement des couvertures assurantielles privées et publiques en redéfinissant l'intervention de l'État. À cet égard, le gouvernement abondera un fonds de 600 millions d'euros incluant les subventions à l'assurance et la prise en charges des pertes exceptionnelles. Cette réforme était attendue par Groupama à qui le gel d'avril 2021 va *« très probablement coûter plus de 200 M€ »*, a expliqué Delphine Létendart, directrice Assurances du groupe. Soit le double de ses prévisions.

La coréassurance, une mutualisation utile

Les compagnies d'assurances qui se lancent dans la MRC devront adhérer à un pool de coréassurance. Cette mutualisation est un point clé pour garantir la pérennité du nouveau dispositif MRC. En mettant en commun l'ensemble des données techniques, les assureurs maîtriseront mieux la nature des risques à couvrir et leurs coûts.

Hausse du seuil de perte

Le nouveau dispositif MRC *« indemnisera mieux les assurés »*, défend Groupama. Le seuil de perte, au-delà duquel l'agriculteur est indemnisé, devrait être porté à 20 % et le taux de subvention des primes pourrait atteindre 70 %. *« Mais ces taux politiquement acquis doivent être confirmés »*, précise Pascal Viné. Le marché de la MRC sera ouvert à toutes les compagnies d'assurances.

Aussi, les agriculteurs se verront proposer une multitude de contrats sans pour autant être obligés d'en souscrire un. *« Les montants des primes des nouveaux contrats d'assurance MRC seront calculés au plus juste »*, affirme François Schmitt, président délégué de Groupama. Mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils baissent car les évènements climatiques à couvrir sont de plus en plus intenses. Toutefois, *« le montant à l'hectare d'une prime MRC n'excédera pas celui d'un traitement sur une culture »*, souligne encore François Schmitt.

ACTUAGRI

FNSEA et JA poussent à concrétiser

Après l'adoption du projet de loi portant réforme des outils de gestion des risques climatiques en agriculture, la FNSEA et JA poussent à concrétiser pour que le texte soit appliqué dès le 1er janvier 2023. *« Avec des enjeux budgétaires cruciaux et des textes d'application techniques à construire, le chantier ouvert pour l'année 2022 s'annonce particulièrement dense »*, ont prévenu les deux syndicats, dans un communiqué du 17 février. Ils souhaitent qu'après la promulgation du texte, *« la concertation avec les représentations des filières et l'ensemble des parties prenantes s'engage au sein de la Commission chargée de l'orientation et du développement des assurances (Codar) »*. Ils souhaitent aussi que l'ordonnance qui va encadrer la future offre assurantielle *« aboutisse rapidement »*. L'enjeu est de *« construire les outils qui permettront, demain, de défendre notre souveraineté alimentaire ! »*, soutiennent-ils.

▶ Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

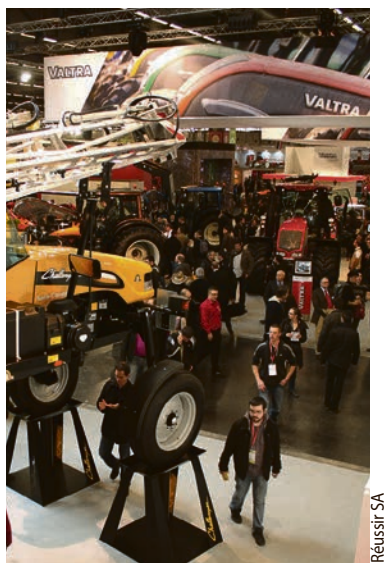
Machinisme

Un Sima qui confirme son attractivité

À neuf mois de sa tenue (du 6 au 10 novembre à Paris Nord Villepinte) et pour son centenaire, le Sima prouve sa forte attractivité. Les plus grands noms des agroéquipements répondent présents et plus de 70 % de la surface du salon est commercialisée.

De nombreux grands comptes ont déjà confirmé leur présence à cet événement, comme Amazone, Berthoud, Claas, CNH Industrial, Dangreville, Groupe Hardi, Holmer, Horsch, Jeantil, John Deere, Krone, Kuhn, Lemken, Maschio Gaspardo, M-Xtend France, Manitou, Merlo, Rolland, Ropa, Samson, Sulky, Tecnoma, Weidemann…

Par ailleurs, de nombreux acteurs signent leur retour tels Agrowin, Bouchard, Grégoire Besson ou encore Tym. Enfin, le salon enregistre à ce jour plus de 77 nouveaux exposants dont 19 dans le secteur des nouvelles technologies, 26 en pièces et composants et 20 dans le secteur du machinisme. Fort de cette offre riche et complète, le Sima affiche clairement ses ambitions et sa mission : *« Révéler les solutions et les technologies dédiées au développement d'une agriculture durable et performante, au cœur de la 1re puissance agricole européenne »*. Ce nouveau positionnement et sa nomenclature repensée permettent de proposer aux visiteurs une offre toujours plus complète et de présenter toutes les solutions afin de mieux répondre aux besoins des agriculteurs d'aujourd'hui. Le maître mot du salon est *« l'expertise »*, avec un contenu enrichi et la mise en valeur encore plus marquée des innovations de tout le secteur agricole. L'édition du centenaire du Sima sera marquée par une forte présence internationale (40 % des exposants sont internationaux, en provenance de 33 pays). À noter, de nouveaux exposants venant d'Europe de l'Est et d'Europe du Nord (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Ukraine). Véritable rendez-vous de l'innovation, notamment avec le Sima Tech, le salon remporte un franc succès du côté des nouvelles technologies.



Réussir SA

Ce nouvel espace regroupera 135 exposants, dont : 50 start-up qui présenteront leurs dernières solutions et nouveautés au sein du Village Start-up. Pitchs produits et tables rondes animeront ce village grâce à un espace de prise de parole dédié. On trouvera aussi 15 exposants au sein du Village de la Robotique by Fira. Il mettra en avant le développement de la robotique en agriculture à travers une offre unique et un cycle de conférences prospectives, coconstruit avec l'association Organisation globale pour la robotique agricole (Gofar).

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Bovins

Marchés locaux Sicafome Moulins-Engilbert 22/02/2022

Commentaire

Effectif global : 911
Taux de vente : 100%

911 animaux présentés, 911 vendus. L'offre reste de bonne qualité. Les volumes proposés sont un peu plus importants mais ne suffisent toujours pas à satisfaire les besoins des nombreux acheteurs présents dans toutes catégories.

Broutards : Nouvelle hausse des cours avec des besoins importants pour la France, les Pays Européens et le Maghreb.

Laitonnes : Nouvelle hausse des tarifs grâce à une très forte demande pour l'Italie.

Génisses 18 mois : Peu d'offre, mais des besoins importants.

Vaches génisses de 30 mois : Offre de saison mais qui ne satisfait toujours pas la demande. Les cours sont reconduits

Prochain marché
Mardi 1er mars

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif:618 - Vente : 98%*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
M	U	250-300	3.19	3.41	3.31	0.17
		300-350	3.19	3.45	3.33	0.25
		350-400	3.09	3.20	3.14	0.08
		400-450	3.03	3.28	3.19	0.15
		450-500	3.04	3.14	3.10	0.11
M	R	250-300	3.15	3.28	3.21	
		350-400	2.94	3.13	3.01	
F	U	250-300	3.02	3.24	3.10	
		300-350	2.94	3.15	3.05	0.10
		350-400	2.90	3.12	2.98	0.09
F	R	300-350	2.82	2.94	2.93	

BOVINS MAIGRES 12 -18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif:79 - Vente : 100%*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
M	U	500 et +	2.91	3.13	3.07	
F	U	400-450	2.79	2.94	2.88	0.08
		450 et +	2.63	2.75	2.71	

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif:214 - Vente : 100%*

Catégorie		Âge	Min	Maxi	Moyen	Variation
F	E	(24 – 36 mois)	3.00	3.56	3.20	0.06
	U	(24 – 36 mois)	2.49	2.92	2.77	0.03
M	U	+ 500 kg	2.23	2.45	2.38	0.07
F	U	- 5 ans	2.50	2.98	2.71	-0.02
		5 à 10 ans	2.42	2.99	2.64	0.
		+ 10 ans	2.24	2.70	2.39	-0.01
	R	5 à 10 ans	2.09	2.49	2.35	
		+ 10 ans	1.92	2.29	2.12	

Marchés locaux Sicagemac Corbigny (58) 21/02/2022

Bovins : 200

Broutards	(265 - 370 kg)	810 - 1110	2,97 - 3,26
Broutards	(410 - 500 kg)	1240 - 1450	2,80 - 3,16
Laitonnes	(310 - 395 kg)	940 - 1150	2,81 - 3,10
Génisses 24 - 36 mois	(445 - 715 kg)	1070 - 1870	2,41 - 3,07
Vaches		980 - 2190	

Commerce toujours actif en broutards et laitonnes. Meilleure valorisation en mâles de 400 à 450 kg.
Cours fermes dans le reste de la catégorie. 1 lot invendu.
Vente rapide et globale en génisses et vaches à des tarifs plus soutenus.

Divers : Une vache charolaise pesant 1102 kg vendue 2980 euros soit 2.70 du kg vif.
Bovins gras : 5
Vente globale.
NB : 1 taureau limousin de 2014 pesant 1082 kg vendu 4.02 du kilo de viande

Prochains marchés : Bovins le lundi 28 février et ovins le lundi 28 février aux horaires habituels.

Marchés voisins Sancoins (18) 16/02/2022

Commentaire

Effectif global : 228
Taux de vente : 97%
Broutards / Laitonnes : les cours sont revues à la hausse le volume apporté ne permet absolument pas de fournir les clients. Vente rapide et totale..

Vaches / Génisses : cours reconduits, vente rapide

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif:113 - Vente : 98%*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
M	U	250-300	3.09	3.30	3.21	0.06
		350-400	3.00	3.07	3.05	0.17
	R	250-300	3.06	3.09	3.08	
F	U	250-300	2.93	3.16	3.	0.15
		300-350	2.91	3.05	3.02	0.17

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif:115 - Vente : 96%*

F	U	(24 – 36 mois)	2.48	2.86	2.72	0.04
		- 5 ans	2.33	2.84	2.73	0.10
		5 à 10 ans	2.48	2.76	2.66	0.06
		+ 10 ans	2.35	2.66	2.44	0.08
F	R	- 5 ans	2.08	2.56	2.26	
		5 à 10 ans	2.20	2.38	2.31	
		+ 10 ans	1.82	2.38	2.22	

BOUCHERIE (€/kg carcasse) — *Effectif:37 - Vente : 100%*

F	U	>350kg	4.65	4.80	4.70	0.
	R	+400 kg	4.50	4.80	4.60	0.

Synthèse générale

Tendances des Marchés aux Bestiaux

Semaine 07 – du 14 au 20 février 2022

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

Broutard(e)s : Le commerce reste actif cette semaine : les acheteurs sont nombreux pour tous les débouchés : engraissement, Italie, Pays tiers. Les volumes s'étoffent un peu sur certaines places mais l'offre reste globalement insuffisante pour combler les besoins. Les sujets vaccinés gardent la préférence des acheteurs pour servir l'ensemble des débouchés. Les cours sont globalement haussiers, en toute race, conformation, et poids. En femelles, les tarifs sont de nouveau revus à la hausse.

Gros bovins maigres : La demande en herbagères commence à se faire sentir ; les cours de la viande tirent également les tarifs vers le haut. L'offre est toujours insuffisante. Tout concourt à une nouvelle hausse tarifaire en toutes races et catégories sur des ventes très rapides et totales.

Boucherie : L'ensemble des acheteurs sont présents avec des besoins difficiles à couvrir. Toutes les catégories profitent d'une nouvelle hausse des cours, hausse d'autant plus marquée en type mixte et laitier face à une forte demande pour des besoins industriels. En allaitantes, les tarifs sont fermes à haussiers mais sur une courbe moins impressionnante cette semaine, à confirmer sur les prochains marchés.

Veaux : Le commerce est stationnaire. Le placement reste facile en type laitier et croisés laitiers dont les volumes sont modestes, ce qui permet de tenir fermement les tarifs. Pour le reste de la catégorie, les cours sont globalement reconduits pour cette semaine. En veaux gras sur l'Aveyron, l'activité garde son dynamisme.

21 Février 2022 — TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

FNB

MARCHÉ

Gros bovins finis : Le manque d'offre sur toutes les catégories dynamisent fortement les prix ! Au vu de la situation de marché, éleveurs, demandons le coût de production!

Bovins maigres : Le marché reste dynamique et les prix continuent à augmenter

POLITIQUES

A l'ordre du jour du Conseil des ministres de l'agriculture de l'UE, qui se tient ce 21 février, sont inscrits deux dossiers prioritaires portés par la France. D'une part, les **mesures-miroir** à l'importation, avec une majorité de délégations ayant à ce stade indiqué que le principe était pertinent. La Commission a lancé une consultation sur le sujet. D'autre part, le projet de règlement UE pour **lutter contre la déforestation importée**, avec une liste des produits qui pourrait être ciblés dont la viande bovine.

BIEN-ETRE ANIMAL

Le Parlement européen a adopté la semaine dernière un rapport sur le bien-être animal dans les exploitations agricoles, qui rappelle notamment la nécessité d'harmoniser la législation en place avant tout durcissement. Dans les principales demandes, on retrouve une demande de clarté des règles, d'accompagnement aux éleveurs, le besoin de mesures de réciprocités (mesures miroirs), et la mise en place d'un cadre d'étiquetage bien-être animal volontaire.

APPLICATION DE LA LOI EGALIM 2 EN FILIERE VIANDE BOVINE

Le Rapport de la Mission d'information sur les coopératives agricoles a été rendu public la semaine dernière. A cette occasion, les députés ont pointé des défaillances dans l'information des associés coopérateurs et ont demandé un durcissement des contrôles. Ce rapport met en avant des défaillances dans l'application de la loi EGALIM en matière d'information des associés coopérateurs, en particulier sur les obligations tenant à l'information sur les prix, et qui préconise un renforcement des contrôles en ce sens. Lien vers le Communiqué de Presse

FOCUS

Pour faciliter la transmission et l'accès aux informations, la FNB met à disposition un dossier dédié à la contractualisation dans le cadre d'EGALIM2 sous google drive via le lien suivant => Cliquez ici
Au sein de ce dossier: le modèle de contrat éleveur/1er acheteur conforme EGALIM 2, à compléter/adapter librement par les éleveurs; la FAQ à date; et une note d'information à destination des départements comme aide pour remplir les contrats.

EN REGION

Les 7e Rencontres MADE in VIANDE se tiennent du 11 au 18 mai 2022 dans toute la France. C'est l'occasion de montrer que la filière élevage et viande occupe une place importante dans le quotidien des Français, à la fois parce qu'elle nourrit des millions de personnes et parce qu'elle est engagée en faveur du « manger mieux ». Pour que les éleveurs participent à cet événement, ils peuvent directement s'inscrire dans la rubrique dédiée sur le site la-viande.fr ou contacter leur Comité Régional INTERBEV.

FAIT DE LA SEMAINE

En vue du Salon de l'agriculture, et face à l'échéance du calendrier présidentiel, INTERBEV a mis en avant 10 propositions d'engagements fortes auprès des politiques publiques ! Faisant suite du sujet des mesures miroir, INTERBEV demande la cohérence des décisions et des politiques publiques, afin de protéger et valoriser d'une part sa production française et l'aider d'autre part à travailler, toujours mieux, pour répondre aux attentes de la Convention Citoyenne pour le Climat. Lien ici

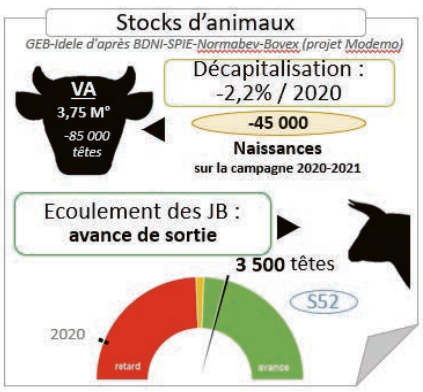
CHIFFRE DE LA SEMAINE

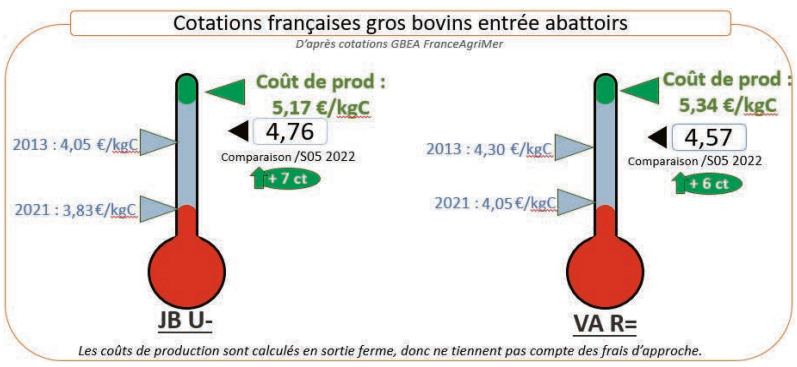
5,34 €/kg éc

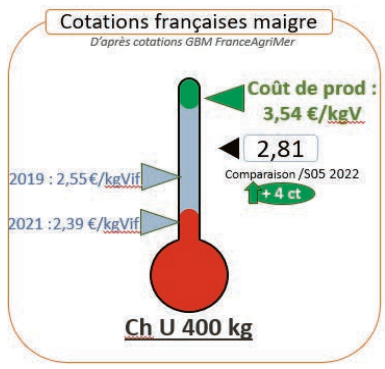
C'est la valeur de l'indicateur coût de production pour la vache race à viande, actualisé des données du 2nd semestre 2021 et calculé selon la méthode validée par accord interprofessionnel! Rappelons que ce coût de production doit désormais obligatoirement constituer le socle de toute négociation entre les éleveurs ou leurs OP et leurs acheteurs, en application de la loi EGALIM 2 ! Lien vers le Communiqué de Presse

Indicateurs de marché viande bovine - semaine 6

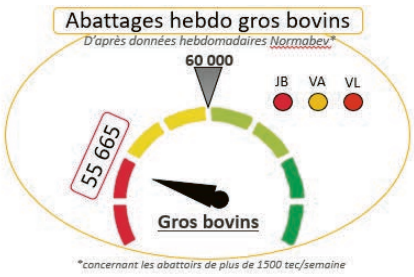
	Abattages France	Exports vif *(têtes dont veaux)*		Effectifs et sorties		Cotations françaises			Cotations Italie	
	Total Gros bovins *(têtes)*	Italie	Espagne	Ecoulement JB viande : avance de sortie		VacheV R= *(€/kgC)*	JB U- *(€/kgC)*	Maigre Ch U 400 kg *(€/kgV)*	JB U Modène *(€/kgC)*	
Références	**60000 (54 000 si 4 jours)**	**18800 (% /sem.2021)**	**9500 (% /sem. 2021)**	**Abattage hebdo = 12500 têtes**		**5,34**	**5,17**	**3,54**	**Evol 2022/2021**	
S2	59 811	25 432 -6%	11 215 -11%	nc	nc	4,40	4,59	2,72	5,20	+20%
S3	58 956	22 820 -12%	10 767 -16%	nc	nc	4,43	4,62	2,74	5,25	+21%
S4	57 096	21 029 -8%	9 378 -11%	nc	nc	4,47	4,66	2,77	5,25	+21%
S5	55 503	18 477 -10%	8 985 -3%	nc	nc	4,51	4,69	2,77	5,25	+21%
S6	55 665	19 158 -7%	8 825 -13%	nc	nc	4,57	4,76	2,81	5,34	+23%

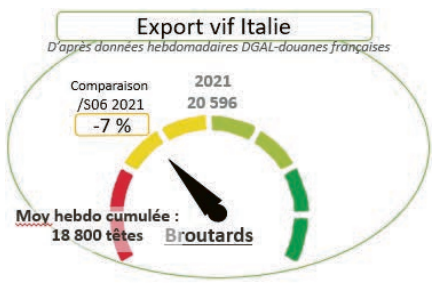














* Sources : Normabev, DGAL-douanes françaises, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

Ovins / Caprins

Marchés locaux Sicafome Moulins-Engilbert — 21/02/2022

Effectif global : 271
Taux de vente : 99 %

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif)						*Effectif: 69- Vente : 98%*
Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	U	32 à 38 kg	4.07	4.11	4.09	0.19
		38 à 44 kg	3.71	4.09	3.95	
		44 à 50 kg	3.59	3.84	3.76	0.54
		+ de 50 kg	2.46	2.93	2.69	0.04
OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif)						*Effectif: 59 - Vente : 100%*
Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
F	U	+ de 60 kg	1.45	1.49	1.46	+ 0,04
AGNEAUX LAITONS - typologie locale (€/kg vif)						*Effectif: 107 - Vente : 100%*
Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	U	32 à 38 kg	4.06	4.35	4.12	0.04
		38 à 44 kg	3.99	4.19	4.08	0.09
		+ 44 kg	3.88	3.88	3.88	
	R	38 à 44 kg	3.92	3.92	3.92	0.16
AGNEAUX MAIGRES (€/tête)						*Effectif: 30 - Vente : 100%*
Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
F	U	25-35 kg	68.00	81.00	75.00	

Marchés locaux Sicagemac Corbigny (58) — 14/02/2022

Effectif global : 20
Peu d'apports.
Prochains marchés : Ovins le lundi 28 février 2022 aux horaires habituels.

Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook
Twitter
agribourgogne.fr

Marchés voisins Sancoins (18) — 16/02/2022

Commentaire

Effectif global : 396
Taux de vente : 91 %

Agneaux : éger tassement des cours dans les laitons, ils perdent cette semaine quelques centimes. A vérifier dans les semaine suivantes.
Agneaux gris: tri plus sélectif, la présentation est de qualité moyenne.
Brebis : cours légèrement baissier. A vérifier dans les semaines à venir..

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif)						*Effectif: 204 - Vente : 86%*
Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	U	32 à 38 kg	3.71	4.06	3.88	-0.04
		38 à 44 kg	3.97	4.22	4.08	-0.03
	R	+ de 44 kg	3.42	3.54	3.45	
OVINS DE BOUCHERIE +1 an (€/kg vif)						*Effectif: 97 - Vente : 97%*
Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
F	U	- de 60 kg	1.17	1.58	1.47	-0.04
		+ de 60 kg	1.46	1.71	1.54	-0.14
	R	- de 60 kg)	0.88	1.45	1.32	
CAPRINS (€/Tête)						*Effectif: 85 - Vente : 97%*
Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
F		première qualité	29.00	68.00	56.00	-8.00

Tendance nationales

Semaine 07 (du 14 au 20 février 2022)

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.
En agneaux, les présentations sont de saison sur des volumes limités. Les acheteurs sont présents permettant à chaque lot de trouver preneurs. En allaitant, les cours sont fermes, voire haussiers en agneaux laitons. Sur le bassin aveyronnais, les tarifs sont plus discutés et marquent un léger repli. Le commerce des agnelets reste difficile avec de nouvelles baisses même si les cours restent attractifs. En brebis, les achats sont réguliers.

Cotations nationales régionales des agneaux et brebis de boucherie. du 14 au 20/02/2022

AGNEAUX		COTATIONS REGIONALES								COTATIONS NATIONALES			
		ZONE NORD				ZONE SUD				MOYENNES DES 2 ZONES			
ETAT ENGRAISSEMENT	CONFORMATION	13 A 16kg	16 A 19kg	19 A 22kg	+ de 22kg	13 A 16kg	16 A 19kg	19 A 22kg	+ de 22kg	13 A 16kg	16 A 19kg	19 A 22kg	+ de 22kg
2 (CIRÉ)	U	-	8,72	8,65	-	-	-	-	-	-	8,72	8,64	-
	Var.		*0,04*	*0,03*							*0,04*	*0,02*	
	R	7,99	8,16	7,99	-	-	7,75	-	-	7,94	8,05	7,96	-
	Var.	*0,24*	*0,12*	*-0,01*			*-0,16*			*0,15*	*0,04*	*=*	
	O	-	6,84	-	-	7,44	7,19	-	-	7,16	7,00	-	-
	Var.		*-0,02*			*0,08*				*=*	*0,02*		
3 (COUVERT)	U	-	8,49	8,42	7,42	-	-	7,96	-	-	8,46	8,35	7,34
	Var.		*0,04*	*0,02*	*0,16*			*0,01*			*0,03*	*0,01*	*0,13*
	R	-	8,03	7,94	7,01	7,83	7,73	7,40	6,85	7,84	7,80	7,56	6,92
	Var.		*0,02*	*0,04*	*0,04*	*=*	*-0,01*	*-0,01*	*-0,02*	*-0,02*	*-0,01*	*0,01*	*0,01*
	O	7,10	7,08	7,09	6,54	7,55	7,23	6,95	-	7,45	7,17	7,04	6,54
	Var.	*-0,18*	*-0,09*	*-0,03*	*0,05*	*0,03*	*-0,05*	*-0,01*		*-0,03*	*-0,07*	*=*	*0,13*
4 (GRAS)	U	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.												
	R	-	-	-	-	-	7,26	7,03	-	-	7,19	6,91	-
	Var.						*-0,02*	*0,05*			*-0,04*	*-0,03*	
	O	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,57	6,00	-
	Var.										*-0,11*		

Prix "entrée-abattoir" HT exprimé en euro/kg de carcasse (cinquième quartier inclus) frais de transport inclus
Zone nord : Dans un marché atone, les cours sont globalement reconduits pour la marchandise supérieure et baissent dans les agneaux standards **Zone sud :** Application du réseau.

Matériel

Tracteur

AGRICULTEURS
Vous cessez votre activité
Rachetons tracteurs
Et matériels à l'unité
Ou par lot
Paiement cash
Tél. 07 65 18 46 45

07 - A vendre tracteur FENDT 309 FARMER super état. Quad marque GOES model IRON 450 .& 06 33 82 76 57

70 - Recherche vieux tracteurs, état de marche (0701).
✆ 06 33 26 41 76

Travail du sol

38 - Vends herse Rau TL100 5.30m dents de 25 BE 2200 euros - Semoir monosem NG+ 5 rangts + vibro micro insecticide disc maïs, tournesol, sorgho, colza BE 6000 euros exonéré de TVA.
✆ 07 70 96 51 07

39 - Vends vibroflex 3m + 2 élém. de 0,70 = 19 dents patte d'oie 2 roues terrage, reliage manuel, prix à déb.
✆ 06 85 22 28 81

69 - Vends déchaumeur à dents Keverland 3 m. avec disques rouleau dents carbur BE.
✆ 06 07 06 77 50 HR soir

Récolte

07 - Vends round baller RV4116 rotor très bon état liage ficelle filet. Charrue KVERNELAND TRISOC réversible
✆ 06 72 39 55 03

15 - Vends enrubanneuse en continu Pronovost 6003 pour bottes carrées et bottes rondes.
✆ 07 71 14 23 23

38 - Vends faucheuse Krône AM 203 S. 5 assiettes repliage hydraulique bon état.
✆ 06 32 03 80 27

38 - Vends pirouette KUHN 4201 4 toupies repliage hydraulique bon état.
✆ 06 32 03 80 27

74 - Vends ensilage maïs récolte 2021 TBQ. Pesage sur place.
✆ 06 08 53 93 69

Arbo-viti

26 - Vends frigo à démonter 180 m3 pour fruits.
✆ 06 86 87 01 93 HR

BTP

74 - Vends Pel Job 199 + 2 godets. Prix à débattre.
✆ 06 32 02 84 42

Divers

techno PIEUX MD

LEADER MONDIAL
EN FONDATIONS VISSÉES

Besoin de fondations pour votre futur hangar agricole ou votre extension ?

Techno Pieux est LA solution idéale !

Techno Pieux c'est :
» Rapide
» Sans excavation
» Simple
» Permanent ou temporaire

technopieux.fr
06 13 50 34 97

01 - Vends tubes galva poteau serre L1m55 Diam 45 mm pour clôture tubes galva L6m Diam 20 mm - Faire offre.
✆ 06 82 07 33 68

01 - Agri recherche enrubanneuse trainée kverneland ou autre.
✆ 04 74 76 32 72

21 - Recherche tracteurs, - moissonneuses batteuses, - presses, - chariots élévateur, - télescopiques, - charrues, - bennes, - épandeurs et autres machines agricoles (0705).
✆ 06 30 11 59 25

21 - Recherche round baller 120 x 120, - presse MD, - cover crop, - tracteur 4 RM (0704).
✆ 06 71 10 93 35

26 - Vends épandeur fumier 5T charrue HB0 rateau Rémy traîné épandeur engrais JD charrue 12 P Bisocs semoir à blé Nodet 13 rgs.
✆ 04 75 72 20 59 HR.

26 - Vends Charrue - Chizel Vibrosrotitiller - Decompact 4Dts semoir NG+Faneur KUHN GR25 Rounbal Fiat5920 Pulvé 800L Vicon...
✆ 04 75 31 53 88

CABI Group
FABRICATION FRANÇAISE
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
www.cabi-group.fr
05 63 56 44 37



38 - Vends comb doublet reccord 3 m porte à court packer diam 500, 3 rang de dents 1400 h, rem élev à tabac fruits L5m l 2,05 m tond élec liscoop.
✆ 04 74 84 72 44 HR

38 - A vendre tank à lait Japy 2110l bon état.
✆ 06 42 34 71 01

38 - Vends épandeur Leboulch 6TTBE, Tonne à eau 2000l, Tombereau scie circulaire 3 pions + petits matériels.
✆ 04 76 93 51 07

38 - Vends charrue Huard TR65T trisoc, remorque Gilibert 4 roues 8 tonnes tribenne tasseau.
✆ 04 74 54 25 21

38 - Vends siège manitou pneumatique électrique tonne 11s 1er 6000L 3000L épandeur Jeantil 6T F condi Krone.
✆ 06 83 93 04 19

38 - Recherche tract 65A 100cv avec ou sans chargeur, un chiot Border Collie, agneaux mâle.
✆ 04 74 58 44 41

SODAFGÉO ÉTANCHÉITÉ
POSE ET FOURNITURE DE DISPOSITIFS D'ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANES
Fosse à lisier
Réserve d'irrigation
Citerne souple
S.A.U.L
Lagunes
Couverture de fosse
ZI Le Petit Bourbon | 85170 BELLEVIGNY | 02.51.24.40.15 | contact@sodafgeoetancheite.fr

42 - Vends clissières autoroutes 5 M état neuf + cornadis 5 M - 30 bêtes. Prix à débattre.
✆ 06 87 77 09 88

42 - Vends aplatisseur 7.5 cv très peu servi cse retraite, bas prix + tapis roulant 8 m.
✆ 06 82 30 07 77

69 - Vends 3 présentoirs en fer peint L 130 P 50 H 160 3 niveaux. Conviendrait pour vente à la ferme, 200 euros l'unité.
✆ 06 98 35 96 82

70 - Rech. Presses BR Claas, Krone, Deutz, Carraro, Welger 120x120. Presses MD JD, Claas, Rivière. Charrues Clairevoie 3 et 4 fers révers. Herses rotatives 2,5 et 3m. Semoirs à maïs Monosem 4 rgs ferti micro à disque. Tracteurs MF 168-178-188-590-690-698. Faucheuses Kuhn 4 et 5 assiettes GMD. Andaineurs mono rotor Kuhn GA.
✆ 06 83 59 05 70

71 - Vends attache comtoise 40 places, évacuateur CK Albert, moulin à farine Toy, divers auges 4, 5 , 6 m, vis à grain 6 m,
✆ 06 73 35 67 34

71 - Vends cuve 1.500 l, pour GNR, avec pompe, vibroculteur, 3 m, semoir céréales Nodet 3 m.
✆ 06 08 03 61 24

89 - Vends casse cailloux Nicolas CP 140 de 1998, TBE, 6 000 euros à débattre (0608)
✆ 06 22 79 10 91

Elevage

69 - Vends nourrisseur à Agneaux 2 faces avec battiers.
✆ 06 88 39 87 44

Véhicule

Utilitaire

01 - Vends beau Jumper bétaillère 3,5 T - 1ère main - 130 CV - année 2005 - Caisse alu (lisse) - révisé avant la vente - (3200 euros de facture) - CT OK au 19/01/2022 en parfait état intérieur + extérieur - libre de suite. - Prix 11 900 euros.
✆ 06 87 05 63 94

34 - Achète Toyota à partir de 1980 dans l'état même sans CT + tous pick-up.
✆ 06 42 69 14 31

69 - Vends Toyota Hilux 2.4 150 D. 4x4 Le Cap «X»tra cabine. Année 2018 51000 kms, clim, attelage, protection benne 2 pneus neufs. Prix 22500 TTC (TVA récupérable).
✆ 06 70 86 31 02

Achat-Vente

Récolte

01 - Agriculteur vend livre luzerne TB qualité récoltée avec andaineur à tapis.
✆ 06 83 33 41 45

01 - Vends foin de pays BR 125 récolté bonne condition, bonne qualité. Livraison assurée.
✆ 06 16 28 80 56

01 - Vends bottes enrubannage bonne qualité + paille orge balles rondes 145 récolte 2021.
✆ 06 76 54 34 79

01 - Vends foin an 2021 balles rondes à enlever sur place secteur Chalamont.
✆ 06 22 48 05 27 ou 06 08 53 29 43

03 - Dispose foin prairies naturelles 2021 bottes carrées 90x120x240.
✆ 06 84 61 64 45

26 - Achète écarts de triage et de soufflerie de noix.
✆ 06.74.71.33.86

26 - Vend luzerne 2e coupe, très bonne qualité sous abri.
✆ 06 85 52 16 19

26 - Vends 400 bottes luzerne 22/kg environ - foin 2021 bottes rectangulaires 300kg + regain 380 kg environ.
✆ 06 16 99 05 29

39 - Vente de paille, luzerne, foin, regain rendus livrés.
✆ 06 73 92 81 55

39 - Vends foin balles rondes récolte mai 2021, secteur Arc et Senans.
✆ 06 15 26 60 79

39 - Vends luzerne bio enrubannée camion 48 bottes.
✆ 06 15 26 60 79

63 - Agri .vends foin BC 90/120 récolte juin 2021 1re coupe extra livraison possible.
✆ 06 22 75 35 81

69 - A vendre pommes braeburn, chanteclerc, gala, golden, mairac, choupette, pilot, et différentes autres variété.
✆ 06 37 13 42 89

Plants, pépinière

38 - Vends pommiers/poiriers variétés anciennes sur porte-greffe choisi par l'INRA pour meilleure adaptation au climat.
✆ 06 42 90 75 43

Fourrage

18 - Vends foin, récolte 2021, 1ère et 2e coupe de très bonne qualité. Livraison possible.
✆ 06 10 78 30 21

18 - Vends foin récolte 2021, départ ferme, prairies naturelles, prairies temporaires, 2 catégories de foin dont 1ère excellente qualité et 2e qualité moyenne, stockage à l'abri, bottes rectangulaires 250 x 120 x90
✆ 06 23 87 29 52

21 - Vends paille 1ère et 2ème qualité à partir de 50 euros/tonne, livraison possible par camion (0501).
✆ 06 75 39 31 86

ACHETE paille en bottes carrées et paille bio
Corsten fourage BV
petervandenbrand@corsten.nl
Tél. : 0031622240680

26 - Vends foin bottes rectang 70X120X200 et BR 120X120. Luzerne 1er, 3e et 4e coupe en BR 120X120. Luzerne 2e coupe BRectang 70X120X200. Grosse qtité livraison possible rayon 20kms maxi.
✆ 06 83 48 29 67

42 - Vends Foin de LUZERNE séché en bottes système CLIM AIR Bottes 90*120 soit 450kg Extra récolte 2021s.
✆ 06 84 46 04 85

42 - Vends foin 2020 + piquets acacias fendus 2 M.
✆ 07 71 56 73 38

57 - Vends luzerne en bottes carrées, récolte 2021, 2eme coupe.
✆ 06 98 58 62 86

57 - Vends foin bio 2021, 1ère coupe, prairie naturelle, Br 180x120.
✆ 07 81 90 69 52

67 - Vends 30 t regain bottes carrées + Paille blé bottes rondes 1.60.
✆ 06 11 03 67 24

69 - Vends paille bottes rectangulaires, pressées sèche et luzerne. Stockée sous hangar. Livraison à partir de 10 tonnes.
✆ 04 74 00 30 70

69 - Vends bon foin en BR récolté début juin 2021, luzerne bottes carrées bonne qualité, paille bottes rectangulaires. Panachage possible pour livraison (10 tonnes minimum).
✆ 04 74 00 30 70

71 - Vends foin de prairies permanentes, balles rectangulaires, récolte 2021, Saône-et-Loire.
✆ 06 16 50 72 21

71 - Vends foin 2021, luzerne, 1e, 2e, 3e coupe + regain.
✆ 06 26 24 97 30

71 - Vends ou échange foin contre fumier, balles rondes, diamètre 135, récolte 2021.
✆ 06 27 04 09 24

FERET Solutions STOCKAGE béton armé
Vente directe par le fabricant
ANTI ACIDITÉ
VSTOCK
• Existe en version 1,5 m - 2 m - 2,45 m - 3 m et 4m
MUR L
4 dimensions :
• 2.05 m
• 2.45 m
• 3.05 m
• 3.75 m NOUVEAU
MUR T
4 dimensions :
• 1,55 m
• 2,05 m
• 2,45 m
• 3,05 m
RECTANGLE
Existe en :
• 90 x 230 x 125
• 90 x 230 x 65
• 120 x 240 x 125
• 120 x 240 x 65
• 150 x 240 x 125
• 150 x 240 x 65
• 80 x 250 x 153
Existe en version couloir
• Stabilisation des murs par remplissage (terre, sable...)
• Économie au transport
"A COULOIR"
NOUVEAU
Disponibilité en 2,50 m, 3 et 4 m de haut
• Tassage optimisé
• Couloir de circulation en partie haute
Mickaël FERET • 06 86 96 86 45
61430 SAINTE-HONORINE-LA-CHARDONNE
Tél. 02 33 37 93 02 • www.feret-maconnerie.fr

Bâtiment





Propriété

69 - Vends vigne 5900 m2 : 4400m2 Fleure et 1450 m2 Chiroubles. Mécanisable.

✆ 06 84 07 24 65

Location

Agricole

69 - Recherche repreneur en fermage pour exploitation viticole à Juliénas 13 ha libre de suite.

✆ 06 73 14 22 59

Emploi

Offre

21 - Recherche responsable d'exploitation Nord Côte d'Or, ferme céréalière isolée, 380 ha, pratique partielle d'agriculture de conservation (0611).

✆ 06 86 95 22 86

26 - URGENT Exploitation maraîchère bio cherche maraîcher expérimenté, temps plein 39 heures. CDD de 2 ans. Poste à pourvoir le 28 février. autonome avec le machinisme, et être polyvalent sur l'ensemble des postes de l'activité maraîchère Le tractorisme sera votre poste principal.

✆ 07 81 85 11 16

39 - Recherche pour installation ferme toutes surfaces polyculture ou céréales. Etudie toutes propositions (0508).

✆ 06 73 92 81 55

Mariage

26 - Homme 47 ans cherche femme 35-45 ans, non fumeuse, sans enfants pour relation durable.

✆ 07 60 11 68 86

58 - Jeune femme 35 ans recherche homme de 35 à 50 ans, enfants acceptés, pas sérieux s'abstenir (0805).

✆ 06 41 88 12 67

Animaux

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay vend reproducteurs limousins 14 à 16 mois HBL, fils de Lano (RRE) et Magistral (RJ), - reproducteurs Heterozygotes sans cornes, - vaches pleines vêlage février - mars (0309).

✆ 06 28 02 04 05

03 - Vends taureaux charolais HBC de 1, 2, 3 et 9 ans avec ou sans cornes. PERRINDEUX-CHAISES.

✆ 06 82 22 96 13

07 - Vends males limousin 12 à 26 mois HBL toutes garanties sanitaires.

✆ 06 85 76 74 59

42 - Recherche ouvrier agricole a temps plein sur une ferme laitière en bio et séchage en grange sur la commune de St Christo. en Jarez.

✆ 06 08 95 37 09

55 - Nord Meuse, exploitation laitière (180 Vl) recherche 1 responsable élevage H/F et 1 agent d'élevage H/F, possibilité de logement.

✆ 06 81 37 61 78

Demande

26 - Berger ovin, plusieurs années d'expérience, cherche place, libre dès ce mois de mars.

✆ 06 93 77 08 44

Offre de service

73 - Florine Binet, pédicure bovin basée sur les Bauges intervient sur RV sur Savoie, Ain et Haute-Savoie. Mail : delamainaupied@protonmail com

✆ 06 37 88 52 65

DIVERS

18 - Vends, pelle retro. Scheff. Bon état, avec adaptation tracteur, 3.500 euros. Achète Someca 715 avec chargeur fauche.

✆ 06 71 80 32 13

42 - Vends piquets châtaigniers 18 €/pièce - cages volailles - scie moteur - bouteille gaz vide.

✆ 06 50 27 01 30 ou 04 77 27 98 29

18 - Vends choix de très bons reproducteurs charolais HBC, nés en décembre 2020 et janvier 2021, tous hivernés au pré et aptes àla saillie (avec toute garanties sanitaires et livraison assurée), prix raisonnable à choisir entre : 6 de MAORI (élevage Goujat 69) ; 4 dePLATINI (élevage Franck Melet 03) ; 3 de JEFFERSON(élevage Métrop Didier 71); 1 de POETE (élevagePichard Hugues 71) etplusieurs vélages facilespour génisses. SCEA-Bonnichon-Lemasson, 2 Grande Rue, 18170 Le Châtelet.

✆ Jean-Marie : 06 07 91 98 08
Anthony 06 07 62 33 74 Hubert 06 81 38 47 12 et 02 48 56 21 49 (HR)

18 - Vends reproducteurs charolais 13 mois inscritsHBC bonne origine IA etmonte naturelle. GAEC deTurcy Fleurier.

✆ 06 23 16 10 19

21 - Vends mâles limousins types mixtes HBL 13 - 15 mois, TB génétique, TGS. GROEN Sébastien - Vic de Chassenay (0109).

✆ 06 78 97 72 28

21 - Vends taureau charolais 4 ans HBC, TGS, O. Maréchal, vêlage facile. Gobley Alain - Missery 21210 (057).

✆ 07 82 30 25 47

21 - Vends grand choix de taureaux 1 et 2 ans HBC (vêlage facile), TGS. GAEC Ferroux - Savilly (0807).

✆ 06 84 86 22 72

21 - Elevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène vend 10 taureaux et propose un choix important de veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décénies, facilités de vêlages,toutes garanties apportées et livraison toutes distances,sélection de père en fils depuis longtemps (0802).

✆ 06 07 75 59 74 Jean-Luc
06 67 58 18 03 Michel
06 74 69 62 41 Bertrand

38 - Vends génisses Limousines 2 ans bonnes origines pour repro élevage HBL ttes garanties sanitaires.

✆ 06 72 64 60 26

38 - Cause surnombre vends vaches laitières Montbéliarde et génisses toutes garanties sanitaires.

✆ 06 19 79 43 78

42 - Vends taureaux Charolais - HBC - vêlage facile - élevage et viande - GAEC Cuisset Gacon - St Germain Lespinasse.

✆ 06 30 92 60 12 ou 06 71 45 80 59

58 - Vends 1 taureau de 2 ans, fils de Giono ayant sailli, - 19 reproducteurs nés octobre - novembre - décembre 2020, origine IA, certains génotypés, sélectionnés sur les facilités d'élevage : trayon, sabot, sans cornes, caractère, facilité de naissance, aptitude à vêler, lait. François Bouche - inséminateur/éleveur HBC - 58340 Cercy la Tour (0405).

✆ 06 16 07 54 55

58 - Elevage reproducteurs Limousins vend vaches pleines + mâles repro. de l'année, type viande (0509).

✆ 06 10 09 65 69

58 - Elevage HBC vend taureaux 2 ans, - veaux 1 an et taureaux adultes. EARL Batho Serge - L'Hatenon 58330 Saxi Bourdon (0510).

✆ 06 83 68 07 96

58 - Vends veaux reproducteurs 16 mois, - taureaux 2 ans et adultes, vêlage facile, HBC, TGS. GAEC des Morillats - Préporché (0609).

✆ 06 33 49 46 88

58 - Vends reproducteurs charolais 2 ans HBC ou non, TTGS. EARL du Champ Morin 58250 Saint Seine (0607).

✆ 06 78 59 03 92

58 - Vends reproducteurs HBC mâles et femelles 14 - 15 mois, origine IA, IVMAT, élevage 106,8. GAEC de la Croix 58200 Pougny (0606).

✆ 06 86 95 22 65

58 - Vends reproducteurs HBC 14 - 15 mois, origine IA, vêlage facile, sans cornes, bonne valeur maternelle. EARL Dominique Compot (0605).

✆ 06 03 59 84 26

58 - Vends 1 très bon taureau 2 ans, - 20 taureaux 15 mois, vêlage facile à génisse, HBC, TGS. GAEC Roube-Fayet - Magny Cours (0604)

✆ 06 72 77 44 76 - 06 27 74 79 50

58 - Vends taureaux charolais et limousins 18 - 24 mois + adultes, BO. GAEC Pannetier-Simon (0703).

✆ 06 81 04 68 24

58 - Vends veaux reproducteurs charolais HBC 2 génétiquement sans cornes + génisses 2 ans pour reproduction. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny.

✆ 06 26 01 58 72
06 28 58 12 92
06 09 97 30 97

58 - Vends semences aux normes de taureaux charolais issus grandes origines. Elevage Batho (0808).

✆ 06 31 81 55 69
03 86 58 35 52

58 - Vends taureaux HBC 1 et 2 ans maigres au pré, vêlage facile. GAEC Pellé G. et J. (0806).

✆ 06 47 59 78 09
06 37 56 84 66

58 - Vends reproducteurs charolais 15 mois, grandes origines, gros gabarit, IBR et BVD négatif, prix raisonnable, livraison assurée. GAEC Langlet 58110 Gacogne (0803).

✆ 06 37 90 51 67

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan - EARL Guenot Nicolas 58230 Allerey vends taureaux 2 ans et 15 mois, vêlage facile (0801).

✆ 06 70 34 71 84

69 - Vends jeunes mâles reproducteurs Limousins HBL ou non docilité, facilité de naissance, très bonnes origines.

✆ 06 71 61 73 16

71 - Vends 4 taureaux charolais, 2 ans, HBC, TGS, Dufraigne Daniel et Johan, 71190 La Tagnière.

✆ 06 70 13 23 25

71 - Cause cse Vends 22 génisses 18 mois, 1 et 2 ans, jeunes vaches vides suitées ou non, taureaux 12 et 18 mois, HBC, Gaec Dufraigne MCV 71190 La Tagnière.

✆ 06 07 69 80 55 ou 06 07 31 03 42

71 - Prends génisses de 2 ans en pension avril à nov., indemne IBR, prise de sang obligatoire.

✆ 06 43 78 99 31

71 - Vends cse cess, T.B. taureaux repro., HBC, 2 et 3 ans, génisses 2 ans, charolais, IBRA, TGS. Dumont J.-P.

✆ 06 07 57 55 40

73 - Vends 40 trx HBC, repro., Gaec Lauryssen succ. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.

✆ 06 81 89 18 52

89 - Vends 3 taureaux charolais 2 ans HBC, - 50 mâles reproducteurs 2021, - vaches et génisses TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (0211).

✆ 06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX

89 - Dispo. à la vente reproducteurs charolais HBC prêt à saillir, origine vêlage facile, plusieurs SC, mixte viande ou élevage, TGS, livraison possible, prix raisonnable. Elevage Mandron Laurent et Maxime (0610).

✆ 06 87 16 54 66

58 - Vends 3 taureaux de 2 ans, - 14 mâles reproducteurs 1 an HBC, sans cornes, vêlage facile. GAEC Touillon-Moiron Decize (0804).

✆ 06 19 82 08 94

Ovin

42 - Achète brebis chèvres reforme agneaux 15 à 50 kg - paiement comptant.

✆ 06 07 96 23 40

Equin

63 - Achète chevaux et poneys à valoriser et chevaux de réforme. Faire proposition.

✆ 06 81 21 25 20

71 - Vends belle pouliche comtoise, bai, 3 ans, 1,70 m au garrot, attelée et montée, très docile.

✆ 06 88 59 16 46

Divers

71 - Vends 2 brebis de réforme, 2 agneaux et cochons à repousser.

✆ 06 84 77 65 63 ou 06 33 15 33 83

PETITES ANNONCES
pa@terres-de-bourgogne.net

UNISYLVA recherche AIDE TECHNIQUE TRAVAUX SYLVICOLES et GESTION FORESTIÈRE (H/F) POSTE BASÉ DANS LA NIÈVRE (58)

Sous l'autorité des techniciens forestiers et du responsable de l'agence, vous aurez pour missions :

- Réalisation de travaux sylvicoles : dégagements, tailles, plantations, abattages ponctuels ;
- Surveillance des travaux sylvicoles réalisés par les sous-traitants ;
- Appui au suivi de gestion des propriétés : marquage d'éclaircies, martelages, inventaires ;
- Appui à la préparation des ventes groupées (classement et présentation des lots, cubages) ;
- Surveillance et réceptions des chantiers d'exploitation bois de chauffage contractés avec des particuliers ;
- Relations ponctuelles avec les associations de chasse..

Profil recherché : BEPA, Bac Pro ou BT, BTS forestier. *Vous êtes de tempérament volontaire, doté d'une bonne aptitude relationnelle et de discrétion. Vous êtes autonome et organisé dans le travail. Vous maîtrisez les engins mécaniques forestiers (tronçonneuse, débroussailleuse ...). Vous connaissez le monde de la chasse.*

Conditions proposées : CDI. Activité dans la Nièvre et départements limitrophes. Voiture de service. Salaire à définir selon profil.
Envoyer CV + lettre manuscrite + photo + prétentions.
à alexandre.fabioux@unisylva.com

Référence offre : 58-02-2022. Date limite de candidature au 31/03/2022

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❒ Tracteurs
- ❒ Matériels de travail du sol
- ❒ Matériels de récolte
- ❒ Matériels de traitement
- ❒ Matériels arbo-viti
- ❒ Matériels de distribution
- ❒ Matériels d'épandage
- ❒ Matériels d'irrigation
- ❒ Matériels forestiers
- ❒ Matériels travaux publics
- ❒ Matériels de cave
- ❒ Matériels de manutention
- ❒ Matériels de station
- ❒ Matériels de taille
- ❒ Materiels agricoles divers
- ❒ Véhicules utilitaires
- ❒ Véhicules tourisme
- ❒ Ventes/achats de récoltes
- ❒ Cultures sous abris
- ❒ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❒ Bâtiments professionnels
- ❒ Propriétés achat/ventes
- ❒ Terrains
- ❒ Locations agricoles
- ❒ Locations autres
- ❒ Offres d'emplois
- ❒ Demandes d'emplois
- ❒ Propositions commerciales
- ❒ Offres de service
- ❒ Mariage-rencontres
- ❒ Divers
- ❒ Animaux divers
- ❒ Bovins
- ❒ Caprins
- ❒ Ovins
- ❒ Porcins
- ❒ Equins
- ❒ Volailles/Lapins
- ❒ Chiens
- ❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél. : 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

MODIFICATION

AVIS

SCI CAMILHIAS, SCI au capital de 1000 euros, siège social 55 Rue Sambin, 21000 DIJON, 500 079 660 RCS DIJON, AGE du. 15/11/2021 : transfert du siège social 2 Rue Clotilde, 69160. TASSIN LA DEMI LUNE à compter du 15/11/2021, nouvelle. immatriculation au RCS de LYON. Pour avis.

AL22000414

NOMINATION DE CO-GÉRANT

LE BILBOQUET
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 623 euros
Siège social
77 rue de Mirande 21000 DIJON
392 072 856 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 6/08/2021,l'associé unique a nommé Mme Alizée DESBORD,demeurant 74C route d'Ahuy 21000 DIJON, en qualité de gérante pour une durée illimitée enremplacement de Mr Daniel DESBORD, décédé.
Pour avis La Gérance

AL22000470

FRIENDS FAMILY

SAS au capital de 1000€, ayant son siège social 12 rue des Coquelots, 21410 FLEUREY SUR OUCHE, immat 880 403 324 RCS DIJON ; Le 27/12/2021, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS

AL22000655

NEOTISS ASIA

Société par actions simplifiée
au capital de 800.000 €
Siège social :
ZI rue Marthe Paris
21150 VENAREY-LES-LAUMES
352 297 113 R.C.S. Dijon

Suivant procès-verbal en date du 1er février 2022, l'associé unique a nommé en qualité de Président, à compter du 1er février 2022 :
Hugues, François-Joseph TORTERÜE DE SAZILLY, demeurant 16 bis rue de Maule, 78870 Bailly en remplacement de Monsieur Albert BRUNEAU.
Le président.

AL22000658

LES TONTONS

Société à responsabilité limitée au capital de 75 000 euros Siège social : 22, rue faubourg Madeleine - 21200 BEAUNE402 279 897 RCS DIJON
Aux termes d'une décision en date du 4 février 2022, l'associé unique a nommé Mme Isabelle DEL ROSARIO, demeurant 6 rue de la Chapelle à PALLEAU (71350), en qualité de gérant, à compter rétroactivement du 1er janvier 2022, pour une durée illimitée, en remplacement de M. Richard GROCAT, décédé.
Pour avis
La Gérance

AL22000659

AVIS DE NON DISSOLUTION

LES BO'
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 71A Avenue de Langres, 21000 DIJON
844 035 519 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 2/11/2020, l'AGE,. statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de. commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de. la Société. POUR AVIS. Le Président.

AL22000661

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

NEOTISS FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 7.000.010 €
Siège social :
ZI rue Marthe Paris
21150 VENAREY-LES-LAUMES
833 977 531 R.C.S. Dijon

Suivant procès-verbal en date du 1er février 2022, l'associé unique a nommé en qualité de Président, à compter du 1er février 2022 :
Hugues, François-Joseph TORTERÜE DE SAZILLY, demeurant 16 bis rue de Maule, 78870 Bailly en remplacement de Monsieur Albert BRUNEAU.
Le président.

AL22000663

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LONGA CALMA
Société par actions simplifiée
à associé unique
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Le Bief Martin-Les Charrières
39400 LONGCHAUMOIS
794 333 799 RCS LONS LE SAUNIER

Par décision en date du 01/02/2022, l'associé unique a décidé à compter du même jour de :
- transférer le siège social de la société qui était fixé Le Bief Martin-Les Charrières 39400 LONGCHAUMOIS au : 2 Grande Rue 21360 CHAUDENAY-LE-CHATEAU
-modifier l'objet social comme suit : L'hébergement touristique de courte durée ainsi que la vente de produits ou services complémentaires. Et d'une manière plus générale, toutes activités nécessaires ou utile à la réalisation de l'objet principal. Vente de denrées alimentaires, vente au détail et négoce de boissons alcoolisées ou non, prestations de services hôteliers et para-hôteliers, location de linge et prestations de blanchisserie, vente et location de matériels sportifs, vente de produits régionaux, de cadeaux souvenirs et objets de décorations.
- nommer en qualité de Directeur Général, Mme Corinne PONARD demeurant 2 Grande Rue à CHAUDENAY-LE-CHATEAU (21360) pour une durée indéterminée.
Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon
Pour avis et mention.

AL22000664

NON DISSOLUTION

ANDRE CLAUDE ET FILS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social
2 A Impasse du Roselet
21110 LONGECOURT EN PLAINE
808 757 124 RCS DIJON

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2021, les associés statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. (Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon)
La gérance.

AL22000674

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

STYLE AUTOS
SAS au capital de 1.000 euros
Siège social
3 rue René Coty
21000 DIJON
888 429 024 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 28/01/2022, M. Yacine HALOUI, demeurant 11 rue de Verdun - 21600 LONGVIC, a été nommé Président en remplacement de M. Hicham EL MASSAOUDI, à compter du 01er janvier 2022.Il en sera fait mention au RCS de DIJON.Pour avis,

AL22000675

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SARL GL ELEC
au capital de 55 520 euros
Siège social
18 Le Meix des Puits
21380 SAVIGNY LE SEC
839 975 224 RCS DIJON

Par une décision du 18/10/2021, les associés ont pris acte. de la démission de M. Alexandre HUGUET à compter du. 18/10/2021 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à. son remplacement. Pour avis. La Gérance.

AL22000697

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL G.R. SERVICES
au capital de 10 000 euros
Siège social
11 Boulevard Rembrandt Bâtiment B1
21000 DIJON
834 388 225 RCS DIJON.

Suite à décisions du 11/02/2022, la gérance a décidé de. transférer le siège social au 3 Rue du Rompot - 21121. FONTAINE LES DIJON à compter du 11/02/2022, et de modifier. en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance. .

AL22000702

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

ENTREPRISE FERRON J.F.
SAS au capital de 184 000 euros
Siège social
5, rue des Cortots
21121 FONTAINE LES DIJON
305 543 555 RCS DIJON

Par décision du 31/01/2022, l'associé unique a constaté la. démission de Lionel Perrier de ses fonctions de Président et. décidé de nommer en remplacement David Lafaille demeurant 4. allée des Muriers - 21380 Asnières les Dijon pour une durée. illimitée, et ce, à compter du 31/01/2022. Pour avis.

AL22000703

NON RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CHATEAU DES BARRIGARDS
SASU au capital de 40000€
Siège social
Rue des Barrigards
21550 LADOIX SERRIGNY
493513253 RCS DIJON.

Par décisions en date du 3/02/22, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler les mandats du CAC titulaire la société CHIFFRE ET SYNTHESE et du CAC suppléant M. Teddy KTORZA et de ne pas procéder à leur remplacement.

AL22000727

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

BERGEOT TAINTURIER. SAS au capital de 152 449,02 euros. Siège social : 6 impasse Montbouchard - Z.I., 21800 QUETIGNY. 017 250 101 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération de l'AGO du 27/12/2021, la Société FAMILIALE TAINTURIER, SAS au capital de 5 000,00 euros dont le siège social est 9 Allée du Vivier Saint Jean 21560 COUTERNON, immatriculée au RCS sous le numéro 500 189 212, représentée par M. Fabien TAINTURIER, Président, a été nommée Directrice Générale en remplacement de M. Fabien TAINTURIER, démissionnaire. POUR AVIS. Le Président.

AL22000749

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

POLYCLINIQUE DU PARC DREVON
SAS au capital de 200 000 €
Siège social : 18 Cours du Général de Gaulle
21000 DIJON
791 752 124 RCS DIJON

Suivant décisions du 31/12/2021, l'associé unique a décidé de :
- Ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant de la société CISANE ;
- Nommer en qualité de Commissaire aux Comptes la société& DELOITTE & ASSOCIES, SAS dont le siège social est 6 Place de la Pyramide 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée sous le N° 572 028 041 RCS NANTERRE en remplacement de la société CONSTANTIN & ASSOCIES
Mention sera faite au RCS de DIJON

AL22000754

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

PDAC FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 65, route de Seurre, 21200 BEAUNE
907 520 795 RCS DIJON

Selon décision de la Présidente en date du 01/02/22, il. résulte que :
La société PDAC Production du Développement Artisanal. Culinaire SA, Société anonyme de droit suisse, au capital de. 100 000 francs suisses, dont le siège social est Rue de. Genève 84 c/o Durafourg S.A., 10041 LAUSANNE, immatriculée à. l'Office cantonal du registre du commerce vaudois sous le. numéro IDE 276 472 036 a été nommé Directrice Générale en. remplacement de la société SEAFOOD PROJECT & CO,. démissionnaire.
POUR AVIS.
La Présidente

AL22000760

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL BELORGEY
SOCIETE CIVILE AU CAPITAL DE 62 220 €
SIEGE SOCIAL : HAMEAU DE BEAUME – 21320 CREANCEY
903 304 756 RCS DIJON

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 14 février 2022, la collectivité des associés a :
- Autorisé M. BELORGEY Jean à démissionner de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 31 décembre 2021,
- Nommé M. BELORGEY Fabien, demeurant 7 rue Saint Gervais, Hameau de Beaume, CREANCEY (21320), gérant de la société et ce pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 1er janvier 2022,
Pour avis et mention, La Gérance

AL22000765

GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous signature privée en date à BEAUNE du 26/11/2021, la société 21 BOULEVARD, SARL au capital de 50.000 euros, dont le siège social est à BEAUNE (21200) 21 Boulevard Saint-Jacques, immatriculée sous le n°792.954.653 RCS DIJON, a donné en location-gérance à la société MATCOM 5, SARL au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à PARIS (75004) 11 Rue Rambuteau, immatriculée sous le n°881.346.316 RCS PARIS, un fonds de commerce de bar, discothèque, organisation de spectacle, sis à BEAUNE (21200) 21 Boulevard Saint Jacques, compris dans un fonds de bar, restaurant traditionnel, discothèque, organisation de spectacles, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 792.954.653 RCS DIJON, à compter du 03/01/2022 pour une durée 3 années, renouvelable par tacite prolongation pour des périodes d'un an.
Pour avis

AL22000670

SAS RAOUL MONNOT SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500 000 €
SIEGE SOCIAL
54 RUE DE CHOREY, 21200 BEAUNE
300.110.558 RCS DIJON

SAS MONNOT PROD
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL
54 RUE DE CHOREY
21200 BEAUNE
908.053.424 RCS DIJON

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

Par convention sous seing privé du 21/12/21, la SAS RAOUL MONNOT et la SAS MONNOT PROD ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions aux termes duquel la SAS RAOUL MONNOT faisait apport à la SAS MONNOT PROD de sa branche complète d'activité de « Productique » comprenant un actif de 1.209.223,38 € et un passif de 604.684,69 €, soit un apport net de 604.538,69 €. Ce traité d'apport partiel d'actif a été approuvé par l'assemblée générale de la SAS RAOUL MONNOT et l'associée unique de la SAS MONNOT PROD le 15/02/22. En rémunération de cet apport, l'associée unique de la SAS RAOUL MONNOT a procédé à une augmentation de capital de 604.000 € au moyen de la création de 60.400 actions nouvelles de 10 € de nominal entièrement libérées attribuées en totalité à la SAS RAOUL MONNOT. La prime d'apport s'est élevée à 538,69 euros. En conséquence, aux termes de sa délibération du 15/02/22, l'associée unique de la SAS MONNOT PROD a modifié les articles 7 et 8 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : ARTICLE 7 - Apports : Ancienne : 1.000 €, Nouvelle : 605.000 €. Mention sera faite au RCS de DIJON

AL22000673

SAS RAOUL MONNOT
SAS au capital de 500 000 €
Siège social
54 Rue de Chorey, 21200 BEAUNE
300.110.558 RCS DIJON

SAS MONNOT LMT
SAS au capital de 1 000 €
Siège social :
54 Rue de Chorey, 21200 BEAUNE
908.053.416 RCS DIJON

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

Par convention sous seing privé du 21/12/21, la SAS RAOUL MONNOT et la SAS MONNOT LMT ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions aux termes duquel la SAS RAOUL MONNOT faisait apport à la SAS MONNOT LMT de sa branche complète d'activité de « Machine de tonnellerie » comprenant un actif de 2.988.361,58 € et un passif de 2.701.784,05 €, soit un apport net de 286.577,53 €. Ce traité d'apport partiel d'actif a été approuvé par l'assemblée générale de la SAS RAOUL MONNOT et l'associée unique de la SAS MONNOT LMT le 15/02/22. En rémunération de cet apport, l'associée unique de la SAS RAOUL MONNOT a procédé à une augmentation de capital de 286.000 € au moyen de la création de 28.600 actions nouvelles de 10 € de nominal entièrement libérées attribuées en totalité à la SAS RAOUL MONNOT. La prime d'apport s'est élevée à 577,53 euros. En conséquence, aux termes de sa délibération du 15/02/22, l'associée unique de la SAS MONNOT LMT a modifié les articles 7 et 8 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : ARTICLE 7 - Apports : Ancienne : 1.000 €, Nouvelle : 287.000 €. Mention sera faite au RCS de DIJON

AL22000712

SAS RAOUL MONNOT
SAS au capital de 500 000 €
Siège social :
54 Rue de Chorey, 21200 BEAUNE
300.110.558 RCS DIJON

SAS MONNOT TIM
SAS au capital de 1 000 €
Siège social :
54 Rue de Chorey, 21200 BEAUNE
908.053.432 RCS DIJON

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

Par convention sous seing privé du 21/12/21, la SAS RAOUL MONNOT et la SAS MONNOT TIM ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions aux termes duquel la SAS RAOUL MONNOT faisait apport à la SAS MONNOT TIM de sa branche complète d'activité de « Mécanique industrielle » comprenant un actif de 1.264.359,94 € et un passif de 355.627,28 €, soit un apport net de 908.732,66 €. Ce traité d'apport partiel d'actif a été approuvé par l'assemblée générale de la SAS RAOUL MONNOT et l'associée unique de la SAS RAOUL MONNOT. En rémunération de cet apport, l'associée unique de la SAS RAOUL MONNOT a procédé à une augmentation de capital de 908.000 € au moyen de la création de 90.800 actions nouvelles de 10 € de nominal entièrement libérées attribuées en totalité à la SAS RAOUL MONNOT. La prime d'apport s'est élevée à 732,66 euros. En conséquence, aux termes de sa délibération du 15/02/22, l'associée unique de la SAS MONNOT TIM a modifié les articles 7 et 8 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : ARTICLE 7 - Apports : Ancienne : 1.000 €, Nouvelle : 909.000 €. Mention sera faite au RCS de DIJON

AL22000713

SARL AN NOUR
SARL au capital de 8.000 €
Siège : 55 rue d'York 21000 DIJON
533 133 302 RCS Dijon

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Au vu d'un acte SSP du 06/01/2022 à DIJON enregistré le 14/02/2022 au SPFE de Dijon 1 dossier 2022 00014826 réf. 2104P01 2022 A 00581, la SARL AN NOUR au capital de 8000€ siège 55 rue d'York 21000 Dijon immatriculée 533 133 302 RCS Dijon , a cédé à la société les 2 frères SAS au capital de 1000€ siège 55 rue D'York 21000 Dijon immatriculée 907 984 843 RCS Dijon, son fonds de commerce de boucherie charcuterie exploité 55 rue D'York 21000 Dijon moyennant le prix de 10000€. Entrée en jouissance au 06/01/2022. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à la SCP DUCHARME, avocat, 9 rue Jean Renaud 21000 DIJON.

AL22000759

DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 21/02/2022
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MALAIN: Landes boisées, bois taillis, terre - Urbanisme : Zone Naturelle Inconstructible du PLU - Objectif : Maintien de l'exploitant
23 a 01 ca - La corvee: ZI-33 - La fontaine au loup: D-384-387 - Le village: A-568
MALAIN: Loué par bail rural sur toute la surface Pré - Urbanisme : Zone Naturelle Inconstructible du PLU - Objectif : maintien du fermier en place
1 ha 32 a 20 ca - Sous vauxelle: ZI-2(J)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 14/03/2022** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL22000756

DISSOLUTION LIQUIDATION

FINANCIA EXPERT

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : ATS 21 TAXI DE LA COTE
Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 1000 euros
Siège social : 3 Chemin des Poiriers, 21200 VIGNOLES
801795121 RCS de Dijon.

Aux termes de l'AGE en date du 31 janvier 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 janvier 2022. Monsieur Thierry SKOTNICKI, demeurant Chez Mme Edith SKOTNICKI, 31 rue de Cramont 21400 CHATILLON SUR SEINE a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.Pour avis. Le gérant associé unique

AL22000668

DISSOLUTION

EARL DU HAUT LIEVRE
Société civile en liquidation
au capital de 159 446,43 euros
Siège social
Juilly, 21320 ARCONCEY
328 647 599 RCS DIJON

Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 31 décembre 2021, l'associé unique, M. PARFAIT Yves de l'EARL DU HAUT LIEVRE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2021 et sa mise en liquidation amiable. M. PARFAIT Yves, demeurant à Juilly, ARCONCEY (21320), est nommé en qualité de liquidateur et a tous les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Juilly, ARCONCEY (21320), lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON (21000). Pour avis, Le liquidateur

AL22000677

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL TOUS TOITS .SARL
En liquidation au capital de 7 623 euros
Siège
18 Rue Saint-Exupéry
21300 CHENOVE
Siège de liquidation
6 Rue de Vignery
21160 PERRIGNY LES DIJON
504 815 481 RCS DIJON

Aux termes de décisions du 10/12/2021, les associés, à. l'unanimité, ont approuvé le compte définitif de. liquidation, déchargé Abdel Hakim BELMIHOUB, demeurant 6 Rue. de Vignery - 21160 PERRIGNY LES DIJON, de son mandat de. liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et. constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de. ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés. au greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS et la société. sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.

AL22000705

DISSOLUTION

SNC MILLOT ENSILAGE
Société en nom collectif
en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège social
21690 CHARENCEY HAUT
Siège de liquidation
21690 CHARENCEY HAUT
448 051 847 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Claude MILLOT, demeurant à CHARENCEY HAUT 21690, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à CHARENCEY HAUT 21690. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

AL22000714

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GRAS MOREAU HOLDING - G.M.H.
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 266 560 euros
Siège social et de liquidation
18 rue Buffon -21200 BEAUNE
349 460 865 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 13 janvier 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation,déchargé Madame Véronique MOREAU de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.Pour avis.

AL22000724

LOICHET IMMOBEAUNE

Société Civile Immobilière au capital de 2 000 Euros Siège Social : MOULIN DE PRISSEY - 21700 PREMEAUX PRISSEY 431 649 144 RCS DIJON L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal LOICHET, demeurant MOULIN DE PRISSEY - 21700 PREMEAUX PRISSEY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la

loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à MOULIN DE PRISSEY - 21700 PREMEAUX PRISSEY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL22000763

LOICHET IMMOBEAUNE

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 2 000 Euros Siège Social et de Liquidation : MOULIN DE PRISSEY 21700 PREMEAUX PRISSEY 431 649 144 RCS DIJON L'Assemblée Générale réunie le 20 décembre 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal LOICHET demeurant MOULIN DE PRISSEY - 21700 PREMEAUX PRISSEY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL22000764

CONSTITUTION

SCI PETAROS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON, du 15/02/2022, a été constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, la sté dénommée « PETAROS » Société civile immobilière au capital de 1.000€ composé exclusivement d'apport en numéraire, ayant pour objet de prévenir les inconvénients de l'indivision, en particulier l'action en partage et la règle de l'unanimité, d'organiser la transmission au sein de la famille, l'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration, et la gérance de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobiliers, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, autres produits financiers portant intérêt. Siège : ESBARRES (21170) 8 Place de l'Eglise ; M. Jérémy BOITEUX, dmt à SAULON-LA-CHAPELLE (21910) 14 Avenue de la Gare, et M. Jordan BOITEUX, dmt à ESBARRES (21170) 8 Place de l'Eglise, ont été nommés gérants. Agrément préalable nécessaire à toutes cession ou transmission entre vifs ou à cause de mort.Pour avis.

AL22000681

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/12/2022 à MARSANNAY-LA-COTE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : LAVINIF. Siège social : 75 rue de Mazy, 21160 MARSANNAY LA COTE. Objet social : l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeuble(s) à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble ; la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Dijon. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Sylvain PATAILLE et Mme Maryse PATAILLE demeurant 73 rue de Mazy, 21160 MARSANNAY LA COTE. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Pour avis. La Gérance

AL22000686

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MEURSANGES (21200) du 15 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée,Dénomination : LA-HAUT,Siège : 5 Rue des vignes – Le Bourg – 21200 MEURSANGES,Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,Capital : 2 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire,Objet : vol et transport de passagers au moyen d'aérostats, notamment montgolfières, achat, vente et gestion de tous objets gonflables volants, toutes activités touristiques de formation et de communication en rapport avec l'objet social. Le transport de personnes en véhicules dans le cadre de la réalisation des prestations de vols rendues aux clients passagers ; communication, publicité, promotion de toute entreprise ayant comme support la montgolfière ; et plus généralement toutes opérations de quelque nature que ce soit se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions,Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières au profit d'un associé ou d'un tiers à quelque titre et sous quelque forme que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés,Président : Monsieur Pierre-Clément GONCALVES demeurant 5 Rue des vignes – Le Bourg – 21200 MEURSANGES,Directeur Général : Monsieur Raphaël SECULA demeurant Hameau de Bourguignon - Chemin des Merisiers - 21200 MEURSANGES,La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis.

AL22000687

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 15/02/2022, il a été constitué une SAS **Dénomination :**. SAS FKB. **Siège social** : 4 Rue Abbe Debrie 21000 DIJON. **Capital** : 1200 €. **Activités principales** : prestations de conseils. **Durée** : 99 ans. **Président** : Mme GRAPPIN EP MAGNIERE ANNE SOPHIE 4 Rue Abbe Debrie 21000 DIJON. **Cession d'actions** : LIBRES. Immatriculation au RCS de DIJON.

AL22000711

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) du 11 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée,Dénomination : G&C BOILLOT,Siège : 297 B Boulevard Maxime Lecouvreur – 21200 BEAUNE,Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,Capital : 2 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire,Objet : L'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation et de commission ; La réalisation de prestations de consulting en matière vini/viticole ; La réalisation de tous travaux et prestations en relation avec la vigne ; Toutes prises d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises, la souscription ou l'acquisition sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations, et ce, plus particulièrement dans le secteur agri-viticole ; La participation active en tant que holding animatrice au contrôle des filiales et à la conduite de la politique du groupe qu'elle constitue avec ses filiales ; L'accomplissement de toutes prestations de services en matière de conseils, gestion, d'administration et d'assistance en faveur des filiales, et ce, en tous domaines (notamment mais pas seulement en matière juridique, informatique, commerciale, financière et immobilière) ; L'acquisition, l'aliénation, l'échange ainsi que toutes opérations portant sur les actions, parts sociales, parts d'intérêt, parts de fondateurs ou bénéficiaires, obligations ou bons, et généralement sur toutes valeurs mobilières et droits mobiliers quelconques.Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions,Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières au profit d'un associé ou d'un tiers à quelque titre et sous quelque forme que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés,Président : Monsieur Guillaume BOILLOT demeurant 297 B Boulevard Maxime Lecouvreur – 21200 BEAUNE,Directeur Général : Madame Camille BOILLOT demeurant 297 B Boulevard Maxime Lecouvreur – 21200 BEAUNE,La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis.

AL22000725

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 15/02/2022 à PERRIGNY LES DIJON, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : GF RESTAURATION - Siège social : 4 rue du Lavoir 21160 PERRIGNY LES DIJON - Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS - Objet social : restauration de tous types, préparation de plats cuisinés, vente sur place et à emporter, livraison à domicile, vente de boissons alcoolisées et sans alcool - Capital social : 10 000 euros - Gérance : FAUL Sébastien demeurant 4 rue du Lavoir 21160 PERRIGNY LES DIJON a été nommé gérant. Immatriculation au RCS de DIJON. Pour avis. La Gérance

AL22000739

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date 10/02/2022 à IS SUR TILLE il a été constitué la société:
Dénomination : FAÇAD' IS 21
Forme: SAS
Siège social : 10 Rue Pierre Langlois 21120 IS SUR TILLE Objet social : Isolation extérieure, projection d'enduits, ravalement de façades, placo, peinture et travaux de maçonnerie.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS,
Capital social : 2.000 Euros,
Président pour une durée indéterminée: Mr KILINC Tuncay, demeurant 21 rue du Général Bouchu à IS SUR TILLE (21120)
Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Une action donne droit à une voix
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.
RCS de DIJON

AL22000742

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 18/02/2022 à MAGNY MONTARLOT, il a été constitué la société suivante : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : NEOS. Siège : 8 Rue Creuse, 21130 MAGNY MONTARLOT. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON. Capital : 3 000 euros. Objet : Activité d'ingénierie, prestations d'étude techniques de toutes sortes, d'assistance, de conseil en ingénierie, information cartographique et spatiale ; Activité de négoce avec achat et vente, importation et exportation de toutes marchandises de type non alimentaire et non alcoolisé ; Conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance juridique, informatique, comptabilité, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé ; La participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Pascal TOURRET, demeurant 8 rue Creuse, 21130 MAGNY MONTARLOT. Directeur général : M. Fateh Ramadan Muktar ESHEIK, demeurant Orabi Baccha Street P.O. Box 2027 Tipoli Center, TRIPOLI, LYBIE. POUR AVIS. Le Président

AL22000751

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 04/02/2022 à DIJON, il a été constitué la société suivante : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Dénomination : JT SOLUTIONS. Siège : 7 rue du Corton, 21000 DIJON. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON. Capital : 14 000 euros. Objet : Le transport public routier de marchandises tous tonnages ; Déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen de véhicules tous tonnages ; Conseils et prestations de services en matière de logistique et de transport, aux entreprises et aux particuliers ; Commissionnaire de transport ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président: M. Jérémy TRIBOLET, demeurant 7 rue du corton, 21000 DIJON. POUR AVIS. Le Président

AL22000752

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par ASSP, le 04/01/2022 - TRIO - SPFPL de biologistes médicaux à forme de SAS - Objet : détention de parts de sociétés d'exercice libéral de biologistes médicaux. Durée : 99 années. Capital social : 50001 € divisé en 50001 actions de 1 € chacune. Cession d'actions : agrément sauf entre associés, ascendants ou descendants. Siège social : 18 rue du lavoir, 21540 GRENANT LES SOMBERNON. La société sera immatriculée au RCS DIJON. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. Ont été nommés : Président : Mme Hélène KONCZEWSKI-KRAUSE 18 rue du lavoir 21540 Grenant les Sombernon. Directeurs généraux : Mme Fatma BOUNOUA-ZOUAK 14 bd voltaire 21000 Dijon et M. François Yves SILVESTRE, 7 rue du Docteur Chaussier 21000 DIJON
Pour avis.
le Président

AL22000753

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHIVRES du 10 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : HOLDING AYMERIC PIOT.
Siège : 9 Grande Rue – 21820 CHIVRES.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 2 000 euros constitués uniquement d'apport en numéraire.
Objet :- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières,
- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières,
- l'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en œuvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe,
- tous travaux de gestion, direction, tâches administratives pour les sociétés du groupe présentes et à venir,
- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Aymeric PIOT, demeurant 9 Grande Rue à CHIVRES (21820).
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL22000758

NIÈVRE

MODIFICATION

SCI JANTIEN

Le 28.12.2021, l'AGE de SCI Jantien, capital 800€, lieu-dit grosse, 58230, RCS Nevers 500358544, prend acte de la cessation des fonctions de gérant de Ronald Kok suite à son décès. RCS Nevers.

AL22000344

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AELITA

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 3 RUE GAY LUSSAC LOG 18
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
882 258 775 RCS de Nevers

Le 18/12/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 7 chemin des Daudins 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, à compter du 18/12/2021.
Mention au RCS de Nevers

AL22000526

SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN – Michael BOUROTTE
Avocats
10 Rue Jean Giono - 21000 DIJON

ARTCREALOISIRS

SAS au capital de 37 500 €
Siège social : NEVERS (58),
43 boulevard du Grand Pré des Bordes
RCS NEVERS 451 851 299

AGE 01/02/2022 : Objet : Ancienne mention : La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'achat et la vente, la commercialisation par tous moyens de tous produits destinés aux arts, à la création artistique, aux loisirs créatifs, à la décoration, à l'ameublement, et aux espaces verts, La réalisation de toutes prestations de services ayant trait aux arts, à la création artistique, aux loisirs créatifs, à la décoration, à l'ameublement et aux espaces verts, Les actions de formation dans les domaines des loisirs créatifs, des espaces verts, de l'ameublement et de la décoration, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières, et/ou financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tout objet similaire ou connexe et pouvant contribuer au développement de la société. **Nouvelle mention :** La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'achat et la vente, la commercialisation par tous moyens de tous produits destinés aux arts, à la création artistique, aux loisirs créatifs, à la décoration, à l'ameublement, et aux espaces verts, La réalisation de toutes prestations de services ayant trait aux arts, à la création artistique, aux loisirs créatifs, à la décoration, à l'ameublement et aux espaces verts, Les actions de formation dans les domaines des loisirs créatifs, des espaces verts, de l'ameublement et de la décoration, La vente de fleurs sous toutes ses formes, la vente d'accessoires, cadeaux, décoration, papeterie, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières, et/ou financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tout objet similaire ou connexe et pouvant contribuer au développement de la société. **Transfert de siège social : Ancienne mention :** 43 boulevard du Grand Pré des Bordes à NEVERS (58); **Nouvelle mention :** 104 bis rue des Montapins à NEVERS (58).
RCS NEVERS.
Pour avis, la Présidente.

AL22000757

THIMA INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 220 005 euros
Siège social : 2 place de la Charte
58000 NEVERS
401 782 875 RCS NEVERS

Le 15/02/2022, l'associée unique a pris acte du décès de. Monsieur Alain MICHOT, cogérant et a décidé de ne pas. procéder à son remplacement.
Pour avis.

AL22000666

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL AMBULANCES DU MORVAN

SARL au capital social de 7 774,90 Euros
Siège social : 5 Bis, route de Lormes
58120 CHATEAU-CHINON (CAMPAGNE)
R.C.S. NEVERS 333 925 337

Par décisions du 10.02.2022, le siège social a été transféré. au 45, route d'Autun 58120 CHATEAU-CHINON, à compter de. cette même date.
Pour avis.

AL22000671

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SETTONS TRAINS

SARL au capital social de 7 700 Euros
Siège social
Le Bourg - 58230 MOUX EN MORVAN
R.C.S. NEVERS 432 301 950

Le 09.02.2022, l'associé unique a décidé de transférer le. siège social au 68, route de Briare 45500 GIEN. En conséquence la société sera immatriculée au RCS de. ORLEANS. Pour avis.

AL22000700

TRANSFORMATION

JCC

SARL AU CAPITAL DE 8 000 euros
SIEGE SOCIAL
ROUTE DE COSNE
58310 SAINT AMAND EN PUISAYE

494 122 401 RCS NEVERS

En date et à effet du 14/02/2022, les associés ont décidé de. transformer la Société en SAS, sans création d'un être moral. nouveau, et ont nommé Président M. Dominique COUVELARD,. demeurant à BOUHY (58310) - 17 Les Desruez. Du fait de la. transformation, il est mis fin aux fonctions de la Gérance. Tout associé peut participer aux assemblées, chaque action. donne droit à une voix. Toute cession d'actions est soumise. à agrément des associés. Modification au RCS de NEVERS.

AL22000719

NOMINATION DE CO-GÉRANT

EARL MARRIAULT

11 Les Cabets - 58150 Suilly la Tour
Au capital social de 116 196,64 euros
RCS Nevers - 399 712 306

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en. date du 11 février 2022, il a été procédé à la nomination. d'un cogérant, M MARRIAULT Quentin - 19 Les Cabets - 58150. Suilly la Tour. Mention sera faite au RCS Nevers. Pour avis. La gérance

AL22000720

DEMISSION DE CO-GÉRANT

DU BOURG

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social
Le Bourg - 58270 CIZELY
RCS NEVERS 524 144 094

Par décision du 19.01.2022 l'associé unique a pris acte de. la démission de M Philippe CHATELAIN, demeurant Le Bourg. 58270 CIZELY, de ses fonctions de gérant à partir du même. jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis

AL22000723

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LNV CONFECTION

SAS au capital de 5.000 euros
Siège social
1, allée de la Passerelle
18150 CUFFY
RCS BOURGES 902.888.288

L'AGE du 01/02/2022 a décidé :- de transférer le siège. social et l'établissement principal au 31 bis, rue de la. Préfecture - 58000 NEVERS avec effet à compter du. 01/02/2022. L'en tête de la première page et l'article 4 des. statuts ont été modifiés en conséquence.Président : M. Sébastien BUVAT demeurant 1, allée de la Passerelle - 18150. CUFFYDirecteur général : Mlle Emilie HENAULT demeurant 1,. allée de la Passerelle - 18150 CUFFY et M. Hugo MARX. demeurant 53, avenue Louis Fouchère - 58640 VARENNES. VAUZELLESLa société jusqu'à présent immatriculée au RCS de. BOURGES sera désormais immatriculée au RCS de NEVERS.

AL22000730

NON RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ENTREPRISE BOURGEOT

SA au capital social de 100 000 Euros
Siège social
33, rue Gambetta
58600 FOURCHAMBAULT
R.C.S. NEVERS 333 857 605

Le 18.02.2022, l'assemblée générale a constaté le non. renouvellement du mandat des commissaires aux comptes. titulaire, la société AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS et. suppléant, M. Yves FOUCHET. Pour avis.

AL22000731

ICÔNE SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

COSNE TRANSPORTS SOCIETE LAFILLE

Société par actions simplifiée
au capital de 62.161,93 €
Siège social : La Beaubutaine - RN 7 - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
631 880 085 RCS NEVERS

Suivant délibérations de l'assemblée générale en date du 15 février 2022, il a été décidé :
-de nommer M. Patrice ANTOINE, demeurant à REIMS (51100), 40 bis boulevard Jamin, en qualité de président, en remplacement de M. Jean LAFILLE, démissionnaire,
-de ne pas procéder au remplacement de M. Arnaud LAFILLE, directeur général, puis de M. Alexandre LAFILLE, directeur général adjoint, démissionnaires,
-d'adopter la nouvelle dénomination « COSNE TRANSPORTS » et de modifier les statuts sociaux en conséquence.
Ces décisions entraînent la publication des mentions suivantes :
ANCIENNES MENTIONS :
DENOMINATION : COSNE TRANSPORTS SOCIETE LAFILLE
ADMINISTRATION :
PRESIDENT : M. Jean LAFILLE
DIRECTEUR GENERAL : M. Arnaud LAFILLE
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT : M. Alexandre LAFILLE
NOUVELLES MENTIONS :
DENOMINATION : COSNE TRANSPORTS
PRESIDENT : M. Patrice ANTOINE
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL22000741

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI SAINT AUGUSTIN

SCI au capital de 1.524,49 €
Siège social : 1 rue de la Parcheminerie
58000 NEVERS
434 184 016 RCS NEVERS

Avis de modification Aux termes de l'AGE du 12/02/2022, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, M. Julien VIGARA, 1 rue de la parcheminerie, 58000 NEVERS en remplacement de M. Marc VIGARA, 1 rue de la parcheminerie, 58000 NEVERS à compter du12/02/2022. L'article 1846 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL22000743

➜ ADDITIF-RECTIFICATIF

ADDITIF

Additif à l'annonce n° 171327 parue le 12/01/2022, concernant «TAPORO» : il a également été pris acte de la démission de François GAUTHERON de son mandat de co-gérant.

AL22000708

➜ VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

CDC-HABITAT SOCIAL (SA D'HLM) en application des articles L 443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH, Vend 1 maison T4 sise 29, rue Pablo Neruda à 58000 Nevers. LOT 11 6 UG 125035 d'une surface de 91,89 m² avec garage
CLASSE ENERGIE : D – CLASSE CLIMAT : DMontant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1 765 € et 2389 € par an (Année de référence 2021)
Prix : 55 300 € hors frais de notaire et bancaires Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 32. Quote part de charges annuelles : 435,01 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS.
Contact pour renseignements et visite : CDC HABITAT Ventes Monsieur Romuald GENIN tél : 09 72 13 02 95 romuald.genin@cdc-habitat.fr –
Date limite de remise des offres 25/03/2022.
Les offres doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social – M. GENIN – LE KATAMARAN – Parc Valmy – 41, Avenue François Giroud – BP 30428 – 21004 DIJON Cedex 3) –
La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement

AL22000716

➜ DIVERS

OFFICE NOTARIAL DU VAL CHARITOIS
37 ter avenue Maréchal Leclerc
58400 LA CHARITE SUR LOIRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Emmanuel CLERGET, notaire à LA CHARITE SUR LOIRE, le 16 février 2022 il résulte que Monsieur Victor Lucien Jean-Pierre LENGRAND, né le 8 août 1946 à LA CHARITE SUR LOIRE (58400) de nationalité française, et Madame Martine LAURENT, son épouse, née le 7 juin 1948 à MESVES SUR LOIRE de nationalité française, demeurant ensemble à LA CHARITE SUR LOIRE (58400) 8 rue Alfred Carroy. Mariés initialement à LA CHARITE SUR LOIRE le 25 mars 1967 sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Me Roger BARDU, notaire à LA CHARITE SUR LOIRE, le 24 mars 1967. Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil. Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Emmanuel CLERGET, notaire à LA CHARITE SUR LOIRE.Pour avis Le Notaire

AL22000689

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

DISSOLUTION

SELARL DOCTEUR CLAUDINE MALKA

en liquidation au capital social de 7500 Euros
Siège social : 24 quai Foch
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
SIREN 448 880 815 R.C.S. NEVERS

Le 31 janvier 2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée. de la société à compter du 01 février 2022. Madame Claudine. MALKA demeurant 24 quai Foch 58400 LA CHARITE SUR LOIRE, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 24 quai Foch 58400 LA CHARITE SUR LOIRE. Pour avis.

AL22000329

DISSOLUTION

VIGNERON

SCI au Capital de 806€
Sise 15 quai de Loire 58300 Decize.
447 551 987 RCS Nevers

Le 13/04/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la. société à compter du 13/04/2021. Alain Vigneron, 15 quai de. loire 58300 Decize a été nommé liquidateur. Le siège de. liquidation et l'adresse de correspondance ont été fixés au. siège social. Modification au RCS de Nevers.

AL22000335

CLÔTURE DE LIQUIDATION

VIGNERON. SCI. Capital: 806euros. Sise 15 quai de Loire. 58300 Decize. 447551987 RCS Nevers. Le 20/04/2021, l'AGE a décidé d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Alain Vigneron demeurant 15 quai de Loire 58300 Decize, pour sa gestion et le décharge. de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de. liquidation à compter du 20/04/2021. Radiation au RCS de Nevers.

AL22000649

ae ALPHA EXPERTS NEVERS · BOURGES

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI DES BERTRANGES. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 320000 euros. Siège social : Domaine des Forges de la Vache, 58400 RAVEAU. 400505863 RCS de Nevers.Aux termes de l'AGE en date du 07/02/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Madame Claudine MULLER, demeurant 1 chemin de la Montagne 58400 LA CHARITÉ SUR LOIRE et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur.

AL22000652

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI DES BERTRANGES. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 320000 euros. Siège social : Domaine des Forges de la Vache, 58400 RAVEAU. 400505863 RCS de Nevers.Aux termes de l'AGO en date du 07/02/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et prononcé la clôture de liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de NEVERS. Radiation au RCS de Nevers.

AL22000653

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GUILLAUME TELL

Société en cours de liquidation
Société Civile Immobilière
au capital de 228,67 €
Siège social : Chalumeau Alligny Cosne - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
R.C.S. NEVERS D 331 565 341

Suivant AGO du 31/01/2022, les associés ont approuvé les. comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont. déchargé de son mandat et ont constaté la clôture des. opérations de liquidation à compter de ce jour. Mention en. sera faite au R.C.S. de NEVERS

AL22000662

DISSOLUTION

F2F ELECTRONIC CONSULTING

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 500,00 €
Siège social
26 Rue Saint-Jacques
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
898 590 211 RCS NEVERS

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2022 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 janvier 2022 suivie de sa mise en liquidation.A été nommé comme liquidateur Monsieur Frédéric FAILLET demeurant à LA CHARITE SUR LOIRE (NIEVRE) 26 Rue Saint-Jacques, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.Le siège de la liquidation est fixé au siège social à LA CHARITE SUR LOIRE (NIEVRE) 26 Rue Saint-Jacques. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.Pour avis, le liquidateur

AL22000683

DISSOLUTION

SCI ALSACE LORRAINE

SCI en liquidation
au capital social de 332 643,76 Euros
Siège social
14, avenue Marceau 58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS 335 037 958

Le 30.01.2022, l'assemblée générale a décidé la dissolution. anticipée de la société à compter du 30.01.2022. M. Michel. GALLOIS demeurant 14, avenue Marceau 58000 NEVERS a été. nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au. siège social. Pour avis.

AL22000704

DISSOLUTION

Les associés de la SCI GDC au capital de 3000 € ayant son siège à COSNE COURS SUR LOIRE (58200), 92 rue Saint-Agnan, RCS NEVERS 483 047 627, réunis en AGE le 15/02/2022, ont décidé sa dissolution anticipée à compter du 16/02/2022 et sa liquidation sous le régime conventionnel en nommant M. Bruno LUTIGNIER liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet et en transférant le siège à COSNE COURS SUR LOIRE, 20, rue de Vignelle, domicile du liquidateur. Le dépôt des pièces et actes relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis: Bruno Lutignier.

AL22000733

➜ CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 22 janvier 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS LA FONTAINE
Siège social : 8 route du Coteau de la Chaume - 58110 St Péreuse
Objet : la production d'électricité à partir de panneaux solaires, la location de matériels agricoles, les travaux agricoles pour tiers et l'engraissement d'animaux
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RC
Capital : 30 000 euros
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à agrément pour toutes les autres cessions.
Président : M. Jean-Louis BAZOT, demeurant 8 route du Coteau de la Chaume, St Péreuse (Nièvre),
Directeurs Généraux : M. Grégoire BAZOT, demeurant 8 route du Coteau de la Chaume, St Péreuse (Nièvre) et M. Nicolas JACQUELIN, demeurant La Tuilerie, Limanton (Nièvre),
IMMATRICULATION : Au RCS de NEVERS. Pour avis

AL22000533

contalim

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/02/2022, il a été constitué une SARL. ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination LECOMTE ABIT. Objet social : La location de biens et droits. immobiliers meublés ainsi que de tous biens et droits. pouvant constituer l'accessoire des biens et droits. immobiliers en question.Siège social :Poujeux 58110. Bazolles. Capital : 1000 euros Durée : 99 ans. Gérance : Mme. ABIT Béatrice, demeurant Poujeux 58110 Bazolles. Immatriculation au RCS de Nevers.

AL22000650

ae ALPHA EXPERTS NEVERS · BOURGES

J.F. BEZE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à NEVERS en date du 31 janvier 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :DENOMINATION : J.F. BEZE, SIEGE SOCIAL : 24 Rue du Rivage, 58000 - NEVERS.OBJET : Plomberie, chauffage central, sanitaire, ramonage et entretien de chaudières.DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.CAPITAL : 39 000 euros.PRESIDENT : Monsieur Jean-François BEZE, demeurant 13 Rue Gabriel Péri, 18150 - LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS.AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL22000676

FIDUCIAL SOFIRAL
12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à NEVERS du 16.02.2022: Constitution d'une SC présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : LJ CAROTTE ; Siège social : 11 Rue du Fer 58000 NEVERS Objet social : Acquisition, construction administration et gestion d'un patrimoine immobilier et mobilier ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social : 300 €, constitué uniquement d'apports en numéraire ; Gérance Juliette DUPIN et Lucas MAGRECKI, dt 10 Allée Achille Millien 58640 VARENNES-VAUZELLES ; Clauses relatives aux cessions de parts: agrément requis dans tous les cas, obtenu à un ou plusieurs associés représentant les trois quarts au moins des parts sociales.Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS. La Gérance

AL22000707

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 10 février 2022, à. effet du 1er février 2022, il a été constitué un Groupement. Agricole d'Exploitation en Commun sous la dénomination GAEC. COMPOT Valentin et Eric, dont le siège social est fixé 2540. route Marquis de Castelane - Marcilly - 58270 BEAUMONT. SARDOLLES. . Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 3. novembre 2021. . Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce. de NEVERS. . Pour avis, Les fondateurs.

AL22000737

MNTW
SCI au capital de 100 €
86, rue de Paris,
58440 MYENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un assp à LYON en date du 18/02/2022, il a été. constitué pour 99 ans à compter de son immatriculation au. RCS de Nevers, une société présentant les caractéristiques. ci-dessus et les suivantes :Objet social : acquisition,. propriété, administration et exploitation par bail, location. ou autrement d'immeubles bâtis ou non dont elle pourrait. devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition,. échange, apport ou autrement, obtention de toutes ouvertures. de crédit, prêts ou facilités de caisse avec ou sans. garanties hypothécaires destinés au financement des. acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagements de. réfection ou autres à faire dans les immeubles de la. société, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation. du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen. de vente, échange ou apport en société, et généralement. toutes opérations quelconques pouvant se rattacher. directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini,. pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère. civil de la Société.Cogérants : Tommy MONTREUIL demeurant 43. rue Pierre Valdo 69005 LYON et Noémie WROBLEWSKI demeurant. 43 rue Pierre Valdo 69005 LYON.Agrément des cessions par les. associés représentant au moins les trois quarts des parts. sociales.

AL22000755

YONNE

➜ MODIFICATION

Ça compte pour moi

NON DISSOLUTION

MAM France

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 4 rue Bernisset,
89260 VOISINES
850 834 896 RCS SENS

Par AGE du 30/04/2021, statuant en application de l'article. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas. lieu à dissolution de la Société.

AL22000672

S.J.B. Société d'Avocats

COMMISSAIRE AUX COMPTES

LA BEURSAUDE

Société par actions simplifiée
au capital de 364 740 euros
Siège social
Chemin de Ronde, 89310 NITRY
815 334 842 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 31 janvier 2022, il résulte que les mandats de la société HD AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jean-Luc PAUPERT, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

AL22000684

TRANSFORMATION

SCEA DE LA RUE DU CHÂTEAU

Société civile au capital de 200 300 €
Siège social
1 bis place du Général Leclerc
89200 ETAULE
822 289 013 RCS AUXERRE

Le 10/02/2022, l'associé unique a décidé de transformer la SCEA en EARL, sans création d'un être moral nouveau. La société ainsi transformée prend la dénomination EARL PERRUCHE. Pour avis, la gérance.

AL22000685

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LANGEVIN

Société civile Immobilière
au capital de 100 euros
Siège social
4 Rue Paul Langevin
89400 MIGENNES
528 651 144 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 8 février 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 Rue Paul Langevin 89400 MIGENNES au 56 Rue Pierre Larousse 89400 MIGENNES à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS. Pour avis La Gérance

AL22000694

MODIFICATIONS DES STATUTS

NALLIUM

Société par actions simplifiée
à associé unique
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social
17 rue de Rouvray – 89550 HERY
839 442 597 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions de l'actionnaire unique du 1er février 2022 prenant effet le même jour, l'actionnaire unique a décidé :- d'ajouter à l'objet social les activités suivantes : hébergement de systèmes d'informations, cloud computing, cloud hybrid et cloud privé ;- de transférer le siège social au 11 rue des Hospitaliers – 89000 AUXERRE ;- d'augmenter le capital d'une somme de 19 000 € pour le porter à 20 000 € par voie d'incorporation de réserves ;- de transformer la société en société à responsabilité limitée à associé unique et de modifier les statuts en conséquence. Monsieur Nicolas CABEZAS demeurant 17 rue de Rouvray – 89550 HERY est maintenu dans ses fonctions en nouvelle qualité de gérant.En conséquence, l'adoption de nouveaux statuts a été décidé.Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.Pour avis, le gérant.

AL22000695

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

HENRY H2F

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social
7 rue Mozart 89300 JOIGNY
535 056 675 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 12/03/2021, l'associé. unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de. station de lavage, aspirateurs et de modifier en conséquence. l'article 2 des statuts. Pour avis-La Gérance

AL22000698

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

RAPH'AT DISTRIBUTION

SAS au capital de 8000 €
Siège social
Le Trou Aux Renards
89190 FOISSY SUR VANNE
823301262 RCS de SENS

Par l'AGE du 05/01/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 15 Chemin Des Essarts 77166 EVRY GREGY SUR YERRES, à compter du 05/01/2022. Mention au RCS de SENS

AL22000709

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ZHM

SARL au capital de 10 000 €
7 Avenue Ingres - Logt 07-24
89000 AUXERRE
489 402 875 RCS AUXERRE

Par acte SSP en date du 17/02/2022, la collectivité des associés a décidé le transfert de son siège social au 1, Rue Renoir 89000 AUXERRE. Le reste sans changement. Mention faite au RCS AUXERRE.

AL22000710

REDUCTION CAPITAL SOCIAL

L'AGE du 15.12.2021, des associés de la SAS AS DIGITAL au. capital de 10.000euros, siège social à SENS (89100) 1 bis,. rue Edouard Charton 524 500 089 RCS SENS, a décidé de. réduire le capital social par voie de rachat de 200 actions. Le 17.01.2022, le Président a constaté que la réduction de. capital ainsi décidée se trouve définitivement réalisée à. cette même date et qu'en conséquence, le capital est réduit. de 2.000euros. CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention publiée 10.000euros ; Nouvelle mention : 8.000euros.

AL22000721

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCP VITALI-GARCIA-VITALI

BOURSAULT-ORMIERES
PECH de LACLAUSE
32 Quai de Lorraine
11590 SALLE LES D'AUDE

LABADENS
Société Civile Immobilière
au capital de 300,00 €
Siège social
8, rue Martin Luther King
89400 MIGENNES
RCS SENS 508 442 001

Aux termes d'un acte reçu par Maître Arnaud GARCIA le 29 décembre 2021 a été constatée la modification suivante des statuts de la société LABADENS : Les associés décident à l'unanimité de transférer le siège social de la société à compter du 29 décembre 2021 à l'adresse : 820, avenue de Truilhas – 11590 SALLELES D'AUDE. La société sera radiée au RCS de SENS et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NARBONNE. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis Le notaire

AL22000729

CESSION DE PARTS

Dénomination: GFA GOUAILHARDOU . Forme: SC . Capital social: 1 052 170 € . Siège social: 1, rue des deux ponts 89800 Chablis . 533973905 RCS d'Auxerre . Par acte signé le 22 février 2020, M.Jean-Pierre Gouailhardou donne, en nue-propriété, 1 538 parts du GFA GOUAILHARDOU à son fils, M. Théophile Gouailhardou. . et 1 539 parts du GFA GOUAILHARDOU à sa fille, M. Aliénor Gouailhardou.

AL22000732

NOMINATION DE GÉRANTE

SCI DE LA ROSE

Société Civile Immobilière
au capital de 5 488,16 EUROS
Siège Social
41, rue du Gâtinais
89140 PONT SUR YONNE
394 052 849 R.C.S. SENS.

L'AGE du 25/11/2021 a décidé à compter du même jour de. nommer Mme Magali BANNHOLTZER, demeurant à SENS (89100),. 154, rue Alsace Lorraine, nouvelle gérante en remplacement. de Mr Robert CHICARD, décédé, et ce, pour une durée non. limitée.Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention. sera faite au R.C.S. de SENS.

AL22000735

LOCATION GERANCE

Par avenant du 7 février 2022 à l'acte sous seing privé du 23 décembre 2015 entre SARL SOGE-CA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros dont le siège social est situé 198 rue Marcelin Berthelot – 45400 FLEURY LES AUBRAIS, immatriculée au RCS d' ORLEANS sous le n° 792 828 196 et la Société PICOTY RESEAU, SAS au capital de 887 480 euros dont le siège social est situé rue André et Guy PICOTY – 23300 LA SOUTERRAINE, immatriculée au RCS de GUERET sous le n° 513 100 842, il a été convenu que le contrat d'exploitation du fonds de commerce de station-service sis Boulevard de VERDUN- 89100 SENS - sera prorogé pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024.
Pour avis Le Bailleur
acte « a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au «JJ mmmm AAAA».
Mention en sera faite au RCS de XXXX.

AL22000740

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA de Sementron

Par décision de l'assemblée générale du 7 février 2022, la Cuma de Sementron a transféré son siège social chez Francis Jeandarme, 1 rue des Fontenottes, Richebourg 89560 les Hauts de Forterre.
Le président

AL22000745

S.J.B. Société d'Avocats

AUGMENTATION DE CAPITAL ET TRANSFERT DU SIÈGE

TOURINOX
Société à responsabilité limitée
au capital de 90 000 euros porté à 500 000 euros
Siège social : Zone Industrielle Avenue du Général de Gaulle
89130 TOUCY
384 906 418 RCS AUXERRE
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 30 décembre 2021 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 410 000 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « Autres réserves », à compter du 30 décembre 2021, ce qui rend nécessaire la modification de l'article 6 des statuts et la publication des mentions suivantes :Ancienne mention : Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix mille euros (90 000 euros) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cinq cent mille euros (500 000 €).Aux termes de cette même délibération, il a été décidé de transférer le siège social de Zone Industrielle Avenue du Général de Gaulle, 89130 TOUCY à Zone Artisanale – Les Hâtes du Vernoy – 89130 TOUCY, à compter du 30 décembre 2021, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL22000747

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EARL RICHOUX. EARL au capital de 250 050 euros. Siège social : 89290 IRANCY. 330 656 745 RCS AUXERRE. Le 15 février 2022, l'assemblée générale a décidé de compléter le libellé de l'adresse du siège social qui devient 73 rue Soufflot, 89290 IRANCY. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés. Pour avis, la gérance.

AL22000748

DÉMISSION DE CO-GÉRANTE

CHOQUET SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZI Plaine des Sablons
89100 SENS
493 444 996 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 10 janvier 2022, la. collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme. Pascaline CHOQUET de ses fonctions de gérante à compter du. 1er janvier 2022 et a décidé de ne pas procéder à son. remplacement, Mr Tony CHOQUET restant seul gérant. Pour. avis. La Gérance.

AL22000761

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ASSAINICLEAN Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros Siège social : 110 route départementale 31 hameau la Madeleine 89000 PERRIGNY 793 194 184 RCS AUXERRE Aux termes d'une décision en date du 26/08/2021, l'associé unique a décidé : d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Réalisation de tous travaux de plomberie, sanitaire, Installation, dépannage, entretien, maintenance et réparation de tout équipement sanitaire d'eau pour les particuliers ou les professionnels, Vente de tout matériel et/ou d'équipement se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis La Gérance

AL22000762

GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé à SERGINES (Yonne), en date du 21 janvier 2022, enregistré à AUXERRE le 18 février 2022 bordereau n°2022 00012081 référence n°8904P01 2022 A 00347.Monsieur Anthony CASTELLANO, demeurant 17 rue Fernand Maître, 89140 SERGINES, a cédé à la société STANDI, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 17 rue Fernand Maître, 89140 SERGINES, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SENS,Un fonds artisanal de vente de créations artistiques et impressions 3D, sis 17 rue Fernand Maître, 89140 SERGINES, pour lequel il est inscrit au registre du commerce et des sociétés tenue au greffe du tribunal de SENS sous le numéro 851 343 913,Moyennant le prix de trente mille euros (30 000,00 €) pour les éléments incorporels, de six mille cinq cent quarante euros et soixante-huit centimes (6 540,68 €) pour les éléments corporels, soit un prix total de trente-six mille cinq cent quarante euros et soixante-huit centimes (36 540,68 €).La date d'entrée en jouissance a été fixée au 21 janvier 2022 et le fonds sera à compter de cette même date exploité au siège social de l'acquéreur.Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour la validité et, pour toutes correspondances au 17 rue Fernand Maître, 89140 SERGINES.Pour unique insertion.Monsieur Anthony CASTELLANO.

AL22000766

DIVERS

Crédit Mutuel

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL AVALLON

Les sociétaires sont informés que l'Assemblée Générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration au siège de la caisse et se tiendra à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Si vous désirez suivre l'Assemblée Générale, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant TEL. 03 86 48 03 05 ou à l'adresse suivante 02551@creditmutuel.fr.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 18 MARS 2022 et à 19:00 heures avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat
07 Variation du capital social
08 Quitus et décharge au Conseil d'Administration.
09 Fixation du nombre de sièges au Conseil de Surveillance.
10 Elections au Conseil d'Administration. 5 sièges sont à pourvoir (*).M LOISEAU PASCAL , MME BEURDELEY JEANNINE , MME RUIZ SANDRINE , élus sortants,sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Elections au Conseil de Surveillance. 1 siège est à pourvoir (*).M JUNG PATRICK , élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
12 Pouvoirs au porteur.
13 Clôture de l'Assemblée Générale.
*Les candidatures sont à déposer par écrit au siège de la Caisse 10 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.
Les votes pourront se faire entre le 11/03/2022 et le 15/03/2022 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

AL22000610

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de l'Yonne

AVIS

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL
Réunie le 11 février 2022, la commission départementale d'aménagement commercial de l'Yonne a décidé d'autoriser la création d'un magasin d'équipement du foyer sous l'enseigne« LA FOIR'FOUILLE » de 3 245 m² de surface de vente dans le parc d'Activités de Sainte Colombe Lès Sens, sur la commune de SAINT-DENIS-LES-SENS, au profit de la SCI ADORLA dont le siège social est situé au 18 Avenue Georges Pompidou à SENS(89100).

AL22000744

DISSOLUTION LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI SCI BONNEFOY

En liquidation au capital de 3 488 €
Siège social : 2, rue du 19 Mars 1962
89530 SAINT BRIS LE VINEUX
RCS AUXERRE 38 111 547

L'assemblée générale extraordinaire du 19/02/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 19/02/2022.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce AUXERRE.

AL22000617

DISSOLUTION

INDIVIDUEL SERVICE D'AIDE

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 6 000 euros
Siège social 6 TER Rue Principale, La Chapelle, 89340 CHAMPIGNY
802 521 823 00012 RCS SENS

INDIVIDUEL SERVICE D'AIDE
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 6 000 euros
Siège social 6 TER Rue Principale, La Chapelle, 89340 CHAMPIGNY
802 521 823 00012 RCS SENS
Le 01/02/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/02/2022. Mme SIMON Isabelle demeurant 34 Rue des Glycines 89260 PERCENEIGE, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 34 Rue des Glycines 89260 PERCENEIGE.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SENS.
Mention sera faite au RCS de SENS.

AL22000647

DISSOLUTION

CAP VE SARL au capital de 1000€ Siège social : les Brions 89700 Tonnerre 519 053 391 RCS Auxerre L'AGE du 31/12/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2021, nommé en qualité de liquidateur Mme Lepape Véronique, demeurant les Brions 89700 Tonnerre et fixé le siège de liquidation au siège social. Dépôt au RCS d'Auxerre

AL22000651

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEV LES CROUÉS

Société civile en liquidation
au capital de 27 170 €
Siège social
12 rue de la Vallée - 89700 ÉPINEUIL
799 599 402 RCS AUXERRE.

Liquidateur : M. Max PÉAN - 12 rue de la Vallée - 89700 ÉPINEUIL.Clôture de liquidation.Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).Pour avis, le liquidateur.

AL22000678

DISSOLUTION ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

EARL FOUCHER

EARL au capital de 101 896,92 €
Siège social
Le Saudurand - 89570 TURNY
321 423 022 RCS SENS

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 31 décembre 2021, la dissolution anticipée de la société a été décidée et il a été mis fin aux fonctions du gérant à compter de cette date.M. Jean-Marc FOUCHER demeurant à TURNY (Yonne), Le Saudurand, 7 route de la Haye, a été nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social à TURNY (Yonne), Le Saudurand, siège de la liquidation.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (89100).Pour avis, le liquidateur.

AL22000680

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

DISSOLUTION

SCI MADAME MARIE-CLAUDE DUFRAISSE

Société civile immobilière
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social
5 rue du Pont - 89400 CHENY
344 433 032 RCS AUXERRE

AVIS DE DISSOLUTION ET DE NOMINATION DU LIQUIDATEUR
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2021, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :Madame Marie-Claude DUFRAISSE, demeurant 26 rue Geneviève Couturier, 92500 RUEIL-MALMAISON.Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :26 rue Geneviève Couturier, 92500 RUEIL-MALMAISON, siège de la liquidation.Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.Pour avis, le liquidateur.

AL22000690

DISSOLUTION

AQUAFLORUS

SARL au capital de 1 000 €
34 Rue des Ponts
AILLANT-SUR-THOLON
89110 MONTHOLON
490 879 863 RCS SENS

Le 30/06/2020 l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, liquidateur : M. Jean Jacques JULIEN, 34 Rue des Ponts – AILLANT-SUR-THOLON, 89110 MONTHOLON, le siège de la liquidation et la correspondance sont fixés au siège social. Dépôt légal au G.T.C. de SENS, en annexe au RCS.

AL22000734

DISSOLUTION

J M D.

SCI en liquidation
au capital de 150 euros.
Siège social
10 Impasse du Château
89400 LAROCHE-SAINT-CYDROINE
Siège de liquidation
10 Impasse du Château
89400 LAROCHE-SAINT-CYDROINE
478 525 629 RCS SENS.

Par AGE du 31.12.2021, les associés ont décidé la. dissolution anticipée de la société et sa mise en. liquidation à compter de ce jour. Mr David BOURSEAU,. demeurant 16 Avenue Roger Salengro 89400 MIGENNES a été. nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à 10. Impasse du Château 89400 LAROCHE-SAINT-CYDROINE. Les. formalités seront effectuées au RCS de SENS. Pour avis, Le. Représentant Légal.

AL22000736

DISSOLUTION

P2C

EURL au capital de 7.600 €
148 avenue Jean Jaurès
89400 MIGENNES
484 786 686 RCS SENS

Le 31/10/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, liquidateur : M. Olivier PICOT CLEMENTE, 26 rue des Poiriers, 89110 VILLIERS-SUR-THOLON, le siège de la liquidation et la correspondance sont fixés au domicile du liquidateur.
Dépôt légal au G.T.C. de SENS, en annexe au RCS.

AL22000750

CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 29/11/2021, il a été constitué une SASU dénommée : ZAHIRA CREATION ; Siège social : 9 AVENUE DE LA MARNE 89100 SENS Capital : 200 euros ; Objet social : Le commerce en ligne de vêtements et accessoires, produits de beauté, chaussures, décoration et maroquinerie ; Président : Mme ZAHIRA AKACEM demeurant 9 AVENUE DE LA MARNE 89100 SENS élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles. Durée :99 ans Immatriculation au RCS de SENS

AL22000130

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 février 2022, il a été constitué une Société en nom collectif
Dénomination sociale : ETA DES TERRES D'OTHE
Forme : Société en nom collectif régie par les articles et textes en vigueur
Objet : prestation de service de travaux agricole
Capital social : 1000 Euros
Siège social : 9 les Mignots 89770 BOEURS EN OTHE
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 1000.00 €
Gérant : M FAUCON BRUNO demeurant 9 les Mignots 89770 BOEURS EN OTHE
Cessions de parts : soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de sens (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL22000646

GROUPE ETC
LE PARTAGE DES VALEURS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 février 2022, à ROUSSON. Dénomination : SCI L'YVON. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 10 Rue des Garnisons, 89500 ROUSSON. Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront appartés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation ; la prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné à la majorité des trois-quarts des voix, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.. Gérant : Monsieur Christophe CHAUVEAU, demeurant 10 Rue des Garnisons, 89500 ROUSSON Gérant : Monsieur Caroline CHAUVEAU, demeurant 10 Rue des Garnisons, 89500 ROUSSON La société sera immatriculée au RCS SENS. Pour avis.La gérance

AL22000679

FP2G

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 10 février 2022, à BOUILLY.Dénomination : MAXALI.Forme : Société civile immobilière.Siège social : 40 rue de l'Eglise - BOUILLY, 89600 Vergigny.Objet : L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.Durée de la société : 99 année(s).Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros.Cession de parts et agrément : parts librement cessibles entre associés, sur agrément dans les autres cas.Gérant : Monsieur Julien DE WINTER, demeurant 40 rue de l'Eglise - BOUILLY, 89600 Vergigny Gérant : Madame Aurélie DEBROISE, demeurant 40 rue de l'Eglise - BOUILLY, 89600 Vergigny La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.Pour avis.

AL22000682

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHABLIS du 15 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiéeDénomination : M-TECHPROSiège : 2 Bis Rue de Charlevaux, 89800 CHABLIS Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.Capital : 3 000 eurosObjet : Apporteur d'affaires. Prestation de tous conseils en matériels et équipements agricoles. Assistant maître d'ouvrage. Aide au développement matériels. Prestations commerciales. Achat-vente et location de tous matériels et matériaux. Achat et vente de vin. Consultant pour achats de matériels. Aide commerciale.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.Président : Monsieur Mathieu COULAUDIN, demeurant 2 Bis Rue de Charlevaux – 89800 CHABLISLa Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL22000693

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 1er février 2022, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :Dénomination sociale : EARL BOULOT.Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L. 324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Capital social : 585 000 €.Siège social : 1 les Servantières - 89150 DOLLOT. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.Apports : Apport de biens meubles pour un montant net de 584 701,34 € et de numéraire pour un montant de 298,66 €.Gérant : M. Sébastien BOULOT demeurant à DOLLOT (Yonne), 1 les Servantières.Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).Pour avis et mention, la gérance.

AL22000717

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société à responsabilité limitéeDénomination : BEAUTE AU NATUREL Siège social : 10 rue Notre Dame 89330 SAINT JULIEN DU SAULTObjet : - l'exploitation d'instituts de beauté comprenant les soins esthétiques du visage et du corps, épilation, manucure, blanchiment dentaire, relaxation, modelage esthétique, amincissement ainsi que la vente de tous produits annexes, bijoux fantaisie, et accessoires,- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,- et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des SociétésCapital : 1 000 eurosGérance : Madame Candice BOUREL demeurant 4 route de Saint Julien 89500 VILLENEUVE SUR YONNECession de parts :Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés, à l'exception des cessions entre associés.Immatriculation : au RCS de SENSPour avis

AL22000726

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : AGENCEMENT ICAUNAIS
FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL VARIABLE : 1 000 euros
SIEGE SOCIAL : 3 Rue du Pont - Saint Vinnemer 89430 TANLAY
OBJET :
-Aménagement et agencement intérieur et extérieur -Travaux de revêtement des sols et murs -Isolation -Plâtrerie intérieure et extérieure -Menuiserie bois, PVC et aluminium -Pose de bardage -Maçonnerie -Electricité -Plomberie -Montage de clôtures et de grilles -Aménagement de containers maritimes -Fabrication d'objets de décoration -Peinture intérieure et extérieure
DUREE : 99 années
GERANCE :
- DUMONT Olivier demeurant 3 Rue du Pont - Saint Vinnemer 89430 TANLAY
IMMATRICULATION : au RCS de AUXERRE.
Pour avis,

AL22000746

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 janvier 2022 à SERGINES, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : STANDI
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : L'audit, la formation et le conseil, l'achat et la vente en direct et en ligne, l'impression 3D.
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 17 rue Fernand Maître, 89140 SERGINES
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérants : M. Anthony CASTELLANO demeurant 17 rue Fernand Maître, 89140 SERGINES
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant

AL22000767

bulletin d'**ABONNEMENT**

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*
- pour 1 an 53 €
- pour 2 ans 106 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**
AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
- Bovins viande
- Grandes cultures
- Lait élevage
- Porcs
- Vigne
- Volailles
- Fruits & légumes
- Pâtre
- Chèvre

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

- Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
- Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
- Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /

SIGNATURE

Parcours

La cosmétique zéro déchet a le vent en poupe

La marque Lamazuna a quitté Paris pour la Drôme il y a trois ans. L'entreprise vient d'investir 6 millions d'euros pour créer son siège et projette de passer de 50 à 150 salariés. Rencontre avec Laëtitia Van de Walle, jeune entrepreneuse pionnière des cosmétiques zéro déchet.



© Lamazuna

Entre les marques Lamazuna (ci-dessus), Green Emporium pour la grande distribution et bientôt Kisupu dédiée aux adolescents, l'entreprise propose plus d'une centaine de produits.



© Charline Fauveau

Laëtitia Van de Walle a lancé la marque Lamazuna en 2010. Dix ans plus tard, elle réalise 10 millions d'euros de chiffre d'affaires (chiffre 2020) avec ses cosmétiques zéro déchet.

Le chiffre
80 millions,
C'est le nombre d'unités de déchets (flacons plastiques, tubes de dentifrice, pots de crème, etc.) que Lamazuna a permis d'éviter par l'utilisation de ses produits depuis sa création en 2010.

La marque Lamazuna, spécialiste des cosmétiques zéro déchet, connaît depuis cinq ans une croissance fulgurante. Derrière ce concept, une jeune femme originaire de Vendée, Laëtitia Van de Walle. Avec 2 500 euros en poche, elle décide en 2010 de se lancer dans le commerce de lingettes démaquillantes réutilisables et durables pour *« alléger la poubelle de la salle de bains »*. C'est le point de départ de l'aventure et la naissance, sur Paris, de la marque Lamazuna. Rapidement, d'autres produits rejoignent la gamme comme le fameux *« oriculi »* qui remplace les cotons-tiges. En 2014, Laëtitia Van de Walle franchit une nouvelle étape avec le lancement des cosmétiques solides. Shampoings, savons, déodorants, baumes après rasage peuvent désormais se passer d'emballage plastique. Grâce à internet mais aussi sur les salons ou marchés de produits écologiques, les ventes progressent jusqu'à franchement décoller en 2015. *« La Conférence de Paris sur les changements climatiques (Cop21) a marqué une vraie prise de conscience autour du problème du plastique »*, rappelle la jeune femme. Dans la foulée de ce rassemblement mondial, elle peut alors embaucher et ouvrir son atelier boutique dans la capitale.

En 2017, l'équipe compte douze personnes et la fondatrice de Lamazuna rêve d'aller plus loin dans son concept zéro déchet. Après la poubelle de la salle de bains, elle se donne pour mission de soulager celle de la salle repas de sa petite entreprise. À la place des tickets-restaurants qui permettent d'acheter un repas sur le pouce dans un emballage jetable, elle ambitionne de créer un jardin en permaculture et un restaurant d'entreprise. Objectif : régaler ses salariés de produits frais et locaux en oubliant les déchets.

Marches, terre d'accueil

Pour concrétiser cela, elle cherche un lieu *« n'importe où en France mais surtout une terre d'accueil, avec une belle ouverture d'esprit »*, résume-t-elle. Un ami lui vante la Drôme. Destination idéale à moins de trois heures de Paris en TGV. Laëtitia Van de Walle se met en quête de locaux dans un rayon de 15 minutes autour de la gare. Un entrepôt à louer est disponible à Marches, commune rurale au pied du Vercors. Une première étape en attendant de déployer un projet plus vaste. *« J'ai rencontré le maire. Je lui ai expliqué que nous cherchions un terrain pour nous installer définitivement. Il a été séduit par cette perspective »*, assure la cheffe d'entreprise. En pleine révision du PLU, la commune et la communauté d'agglomération lui proposent une parcelle de six hectares, dont trois constructibles en zone d'activité, le reste en terrain agricole. Démarre alors le chantier - un investissement de plus de 6 millions d'euros - de l'éco-lieu rêvé par la fondatrice de Lamazuna.

Créer une centaine d'emplois

En mars prochain, la société devrait déménager dans ce bâtiment flambant neuf de 3 100 m², abritant bureaux et espaces de stockage. Là, seront hébergés les services indispensables au fonctionnement de la marque : pôle commercial, logistique, approvisionnements, RH et comptabilité et surtout le pôle innovation. *« Tous nos produits sont créés en interne. Ensuite nous cherchons en France le bon fabricant. Par exemple, pour nos accessoires durables en plastique biosourcé, c'est l'entreprise Manuthiers basée dans le Puy-de-Dôme, explique Laëtitia Van de Walle. Ensuite, tous les produits reviennent sur notre site. Nous travaillons pour leur conditionnement avec trois Esat* de la Drôme et avec des personnes en insertion professionnelle que nous accueillons ici à Marches »*. Lamazuna propose désormais une centaine de références et a atteint en 2020 un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros (50 % en réseau de magasins bio, 30 % en pharmacie, 10 % en grande distribution au travers de la marque The Green Emporium et 10 % à l'export).

La crise du Covid a cependant freiné l'entreprise dans son développement. *« Nous avions atteint 70 salariés, nous sommes redescendus à 50 »*, confie la patronne de Lamazuna. Mais elle compte bien retrouver au plus vite le rythme de croissance d'avant Covid et créer encore une centaine d'emplois sur sa terre d'accueil drômoise.

D'ici là, elle souhaite aussi concrétiser ses projets autour de l'éco-lieu : une activité agricole et un restaurant d'entreprise, juridiquement et financièrement indépendants de Lamazuna. *« L'idée est de démontrer que le modèle fonctionne et que ces structures ne sont pas sous perfusion de Lamazuna »*, insiste Laëtitia Van de Walle.

Lien au territoire

La jeune femme tient également à entretenir le lien avec son territoire. *« Avant de lancer notre projet d'éco-lieu, nous avons invité les habitants de Marches, les entreprises locales, les élus… On se connaît bien désormais,* se réjouit-elle. *J'ai grandi dans une ville de 2 000 habitants en Vendée, je sais qu'il est important d'ouvrir ses portes »*. Et elle annonce une grande inauguration du nouveau site *« Lamazuna - The Green Emporium »* pour septembre 2022, ouverte au public. Nul doute que les curieux vont se presser pour découvrir cette petite entreprise devenue grande, leader sur le marché des cosmétiques solides.

Sophie Sabot

* Esat : établissements ou services d'aide par le travail.



© Lamazuna

En mars, « Lamazuna-Green Emporium » emménagera dans ses nouveaux bâtiments, un éco-lieu rêvé par Laëtitia Van de Walle.

Lamazuna recrute deux profils agricole - maraîchage

Dès février prochain, deux hectares de lavandin seront implantés sur le site de l'entreprise à Marches. L'huile essentielle ainsi obtenue auprès de la distillerie des Monts du Matin à Chatuzange-le-Goubet (26) devrait répondre aux besoins des sous-traitants de l'entreprise pour la fabrication de ses cosmétiques.
5 000 m² de légumes [avec l'objectif d'un hectare à terme] seront aussi mis en culture pour approvisionner le futur restaurant d'entreprise qui pourrait ouvrir ses portes en 2023. Trois cents arbres fruitiers ont déjà été plantés autour du bâtiment en construction. *« Nous recruterons en 2022 deux personnes avec un profil agricole - maraîchage pour lancer notre production »*, indique la cheffe d'entreprise. Elle pourrait aussi s'appuyer sur des agriculteurs ou entreprises de travaux agricoles si nécessaire.

Entreprise

Quand se laver les dents devient un geste écocitoyen

Cocorico ! Bioseptyl est un fabricant français de brosses à dents installé à Beauvais et dont les produits, fruit d'un savoir-faire ancien et certifiés *made in France*, cochent toutes les cases en termes de respect de l'environnement.



© DLC

Olivier Remoissonnet présente la gamme des brosses à dents Bioseptyl, fabriquées à Beauvais.

C'est l'histoire d'une brosserie, héritière d'une activité traditionnelle installée dans la vallée du Thérain au XIXe siècle, qui avait vécu toutes les grandes étapes de l'industrialisation (machinisme, électrification, automatisation, arrivée du plastique…), mais qui n'a pas su prendre le virage de la mondialisation. Ses produits ne pouvaient pas concurrencer les brosses en plastique made in China vendues en grandes surfaces. La brosserie était condamnée à la fermeture comme de nombreux fleurons industriels dont la qualité française n'a pas résisté à l'importation massive de produits bas de gamme, mais peu cher.

C'était sans compter sur l'énergie d'un de ses salariés, Olivier Remoissonnet, qui, avec un associé, Olivier Voisin, pensent que l'aventure de la brosserie dans l'Oise et de ses savoir-faire ne peut pas se terminer ainsi et reprennent donc l'entreprise à un poil de la fermeture. *« Comme il nous était impossible de concurrencer les produits chinois, nous avons entamé un virage à 180 degrés en choisissant de produire des brosses à dents made in France, en relocalisant tous les outils de production. Nous avons réfléchi aux matériaux utilisés et à la fin de vie de nos produits pour entrer dans une démarche vraiment vertueuse, pas une opération de green washing »*.

Une gamme complète

Aujourd'hui, la marque Bioseptyl propose des brosses à dents en plastique recyclé en premier prix, entre 3,5 et 4,50 €, *« soit le même prix que le made in ailleurs pour du plastique recyclé, mais sans les kilomètres pour les acheminer »*. Puis une gamme autour de 5 à 5,50 euros, avec des manches en bois français, du hêtre essentiellement. *« Nous prenons des bois qui sont déclassés de la production de meubles, les parties les moins nobles »*, précise le responsable.

Le modèle emblématique de la gamme premium est Édith, une brosse à dents dont la tête est interchangeable. *« Il faut lui faire tourner la tête (!) pour la dévisser du manche, lequel est proposé en trois matières de bioplastique différentes : du plastique avec des anas de lin ou avec du liège, issu d'une collecte de bouchons usagés réalisée par une association, ou des coquilles saint-jacques broyées »*, développe Olivier Remoissonnet.

La gamme de brosses à dents est complétée par des dentifrices bios, en pâte ou sous forme de stick solide pour les voyages, dont la fabrication est confiée à des partenaires dans la même démarche écocitoyenne. Et voilà comment un produit de tous les jours, et même de deux fois par jour, devient vertueux car fabriqué à partir de déchets ou de coproduits.

De même, les filaments, achetés à un fournisseur dans la même démarche, sont fabriqués avec du bioplastique à 70 % d'origine végétale (une plante grasse). Tout est réfléchi sur le site pour peser le moins possible sur l'environnement. Les cartons PEFC, issus de forêts gérées durablement, sont imprimés avec des encres végétales et ceux des fournisseurs sont réutilisés jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment abîmés pour partir au recyclage. L'usine est éclairée avec des leds et la chaleur des moteurs à air comprimé qui servent à emboutir les filaments dans les têtes des brosses à dents est récupérée et sert à chauffer les ateliers.


© DLC

Les filaments sont insérés dans la tête interchangeable du modèle Édith avant d'être égalisés et arrondis pour éviter les microblessures buccales.

Trente-deux salariés s'activent donc rue du Pont d'Arcole à Beauvais pour concevoir, fabriquer, vendre et expédier les gammes de brosse à dents. Les équipes sont autonomes et comprennent des personnes en réinsertion. *« Toute l'électricité utilisée dans l'usine est verte, issue de l'hydraulique ou de l'éolien »*.

Histoire de bien ancrer toute la démarche, le dirigeant n'a pas hésité, dès 2012, à soumettre tout son process à la certification Origine France Garantie qui audite toutes les étapes avant d'apposer le précieux logo, bien meilleur gage que le *« fabriqué en France »* qui s'apparente plus à une démarche marketing pour séduire le consommateur devenu sensible à ces aspects.

Commercialisation et recyclage

Huit millions de brosses à dents Bioseptyl (sur les 200 millions vendues en France chaque année) sont distribuées dans 1 800 magasins bios, des indépendants ou des chaînes comme La Vie Claire, Biocoop, mais aussi en ligne, pour 50 000 clients. Sur le site, les achats peuvent se faire à l'unité ou sous forme d'abonnement. *« Souvent, un consommateur est incapable de dire depuis combien de temps sa brosse à dents est dans son gobelet. Un Français en change tous les 5,5 mois, alors qu'un habitant d'Europe du Nord le fait tous les 2,5 mois. Avec un abonnement dont le client choisit la périodicité, nous lui envoyons automatiquement une nouvelle brosse à dents à échéance. Et nous lui fournissons une enveloppe retour dans laquelle il nous renvoie sa brosse à dents usagée que nous recyclons »*, explique Olivier Remoissonnet. Car le fabricant s'est interrogé sur la fin de vie de ses produits et ainsi à leur retour pour recyclage : des enveloppes pour les clients en ligne, des boîtes dans les magasins. 858 kg de brosses à dents ont été retournés en 2021, un record.

Il n'a pas non plus hésité à demander à un expert certifié Ademe une étude comparative, en termes d'empreinte carbone, entre les produits Bioseptyl et les produits made in ailleurs. *« Ainsi, nous pouvons dire que nous offrons une alternative crédible avec un mode de consommation respectueux des savoir-faire et de l'environnement. Nous prouvons ce que nous annonçons : nos brosses à dents émettent en moyenne quatre fois moins de CO_2 et même jusqu'à vingt fois moins que celles en bambou fabriquées en Chine et importées par avion »*, sourit Olivier Remoissonnet. À noter que Bioseptyl est une des marques fabriquées sur place, d'autres marques de brosses (à cheveux notamment) comme 1845 et Empreinte sont produites par La Brosserie Française, toujours à Beauvais.

Un banal produit de consommation prend ici tout son sens et, cela, on ne s'en brosse pas.

DOMINIQUE LAPEYRE-CAVÉ

Commander en ligne

www.bioseptyl.fr
Facebook Bioseptyl Souriez tranquille



© DLC

Vous pouvez choisir votre modèle et vous abonner. L'abonnement peut être modifié et arrêté à tout moment.



FranceterredeLAIT

NOURRIR AUJOURD'HUI & DEMAIN

La filière laitière française s'engage au quotidien pour produire du lait et des produits laitiers sûrs, sains et accessibles. Elle réunit des producteurs, des transformateurs privés et des coopératives, et aussi des distributeurs, restaurateurs, fromagers mobilisés pour répondre aux attentes et besoins de chaque consommateur.
Tous travaillent au dynamisme de nos territoires et agissent pour assurer le bien-être des animaux, réduire notre empreinte carbone, et préserver la biodiversité.
France Terre de Lait c'est 300 000 professionnels œuvrant chaque jour pour vous nourrir, aujourd'hui et demain.

FranceterredeLAIT

Retrouvez-nous sur **franceterredelait.fr**

Cniel
Centre national interprofessionnel de l'économie laitière